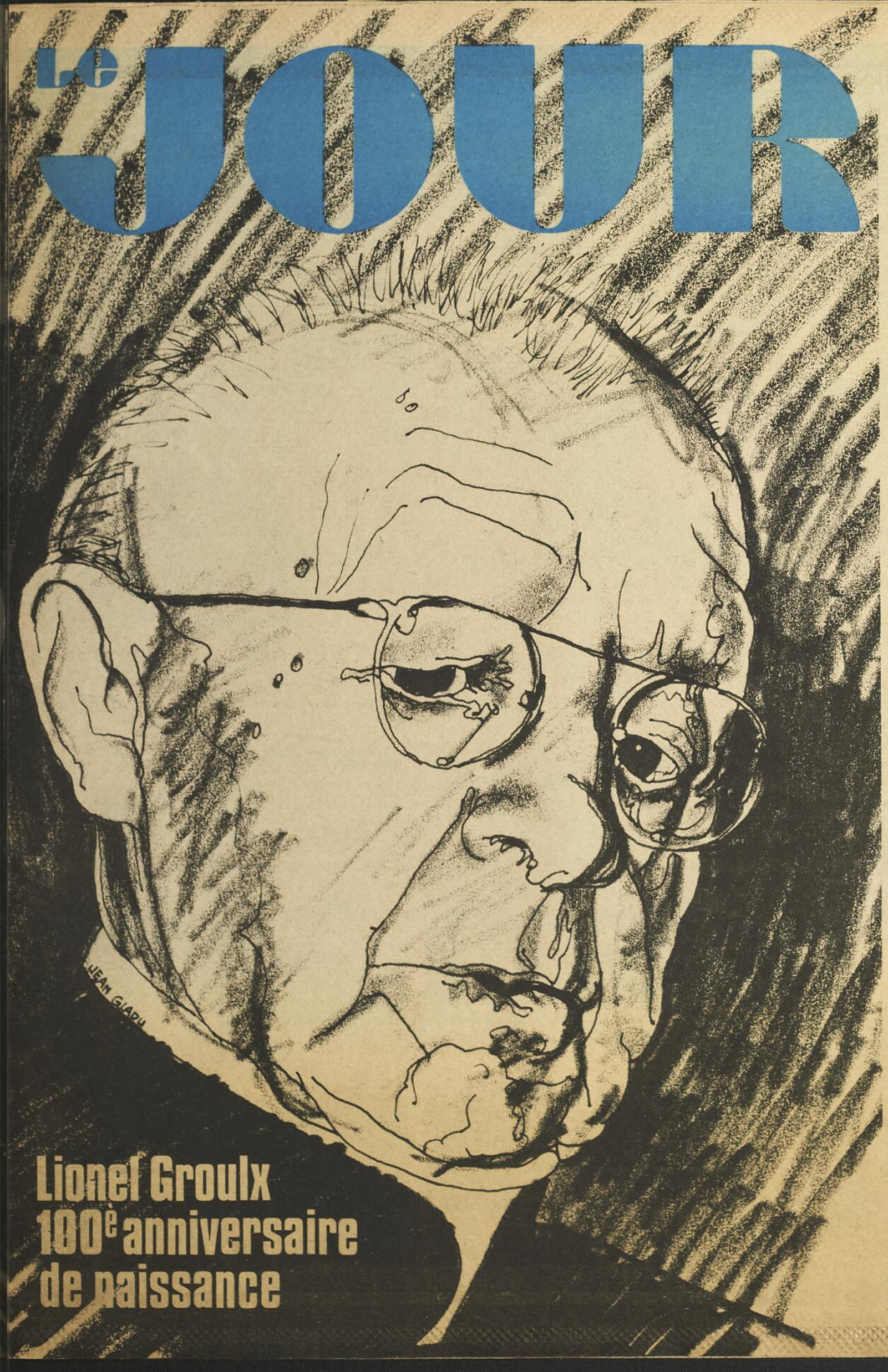
Le JOUR

Hebdomadaire national $1

Volume 1, numéro 50
du 13 au 19 janvier 1978



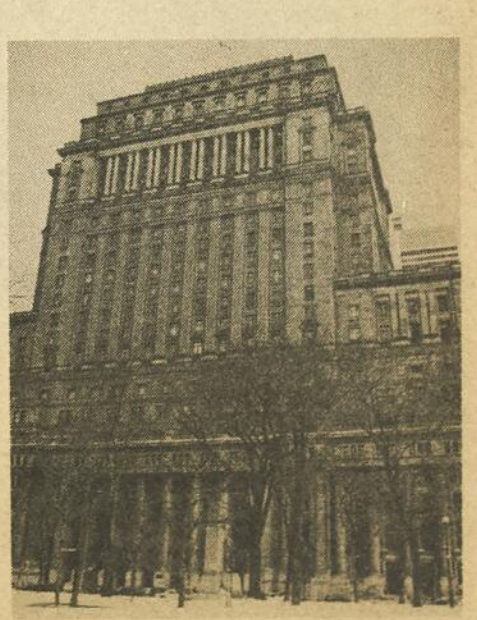
Lionel Groulx 100e anniversaire de naissance

Lionel Groulx:
des textes de Jacques Ferron, P. Vadeboncoeur, G.E. Giguère et Denis Dion

pp. 15 à 19

Claude Ryan au PLQ:
un gadget!

p. 5



Sun Life:
un départ prévisible

p. 6

LES SPECTACLES SUR SCÈNE à l'OUTREMONT

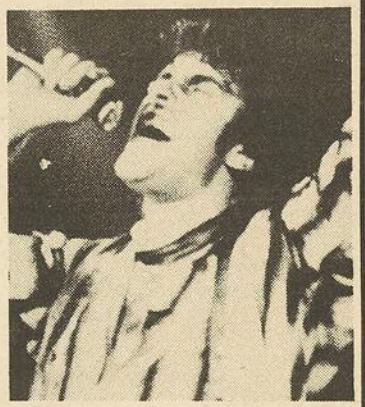
Tous les billets sont sièges numérotés. Les billets sont disponibles aux endroits suivants:

au cinéma OUTREMONT
à CIEL-MF 87 ouest St-Charles à Longueuil
à la TABAGIE VARIÉTÉS du centre Laval

chez DISCOMANIE 366 ouest Ste-Catherine
à L'AVANT-GARDISQUES 1606 est Fleury
et au CARROUSEL à St-Jean

VEN. — SAM. 27-28 JANVIER à 10H00
PAGL IARO
avec **RED MITCHELL** en première partie
billets: **$5.50** et **$6.**
en vente maintenant





VENDREDI 10 FÉVRIER à 8H30
LES CARCASSES
billets: **$4.50** et **$5.**
en vente dès le 20 janvier
une présentation de CKOI-FM



JEU. — VEN. — SAM. 2-3-4 MARS à 8H30
LOUISE FORESTIER
billets: **$5.50** et **$6.**
en vente dès le 20 janvier
une présentation de CIEL-MF



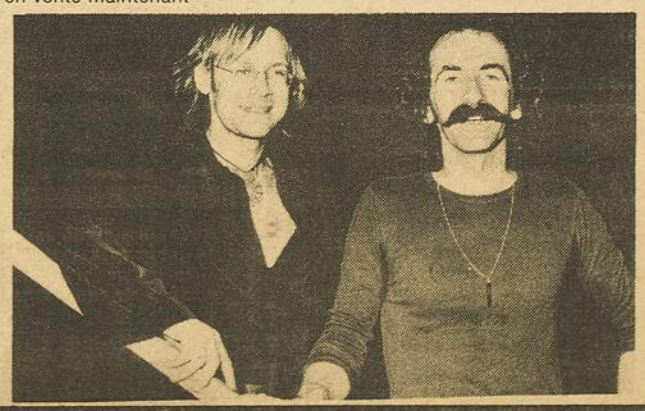
MARDI 31 JANVIER à 8H30
BILLY COBHAM
billets: **$5.50** et **$6.50**
en vente maintenant



JEU. — VEN. — SAM. 16-17-18 FÉVRIER à 8H30
DIANE DUFRESNE
billets: **$5.50** et **$6.**
en vente maintenant



VEN. — SAM. 10-11 MARS à 10H00
DIONNE-BRÉGENT
billets: **$4.50** et **$5.50**
en vente maintenant



VEN. — SAM. 20-21 JANVIER à 8H30
JOHNNY FARAGO "A LA MÉMOIRE D'ELVIS"
billets: **$6., $6.50 et $7.**
en vente maintenant
une présentation de CKLM



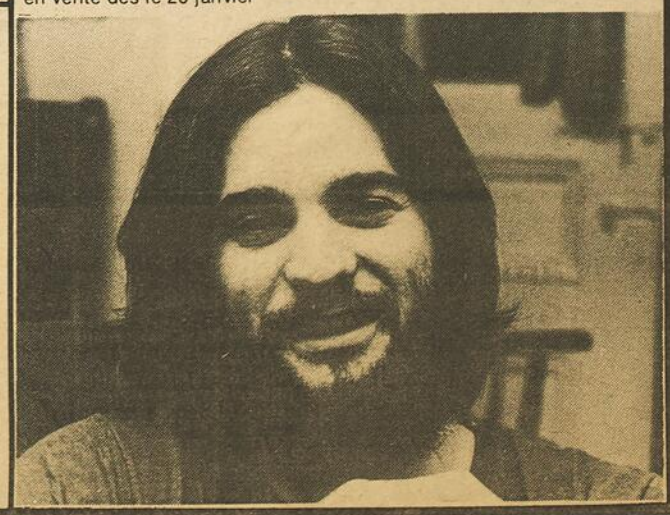
JEU. — VEN. — SAM. 2-3-4 FÉVRIER à 8H30
PAULINE JULIEN "FEMMES DE PAROLES"
billets: **$4.50** et **$5.**
en vente maintenant
une présentation de CIEL-MF



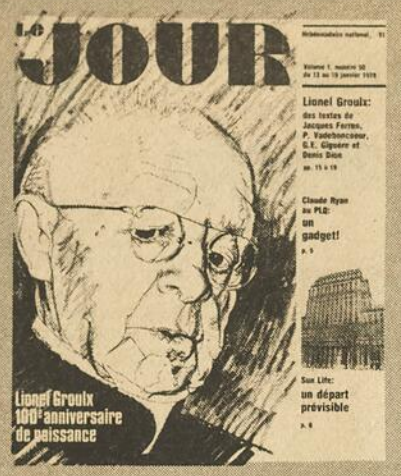
VEN. —SAM. 24-25 FÉVRIER à 10H00
JACQUES BLAIS et FANTASIA
avec **DIANE TELL** en première partie
billets: **$4.50**
en vente maintenant



SAMEDI 18 MARS à 10H00
PAUL PICHÉ
billets: **$4.50** et **$5.**
en vente dès le 20 janvier



le Sommaire du JOUR



Hebdomadaire national
Volume 1, no 50
semaine du 13 au 19 janvier 1978

Notre page couverture

Il y a cent ans, aujourd'hui 13 janvier, naissait notre historien national Lionel Groulx. Nous soulignons l'événement par des textes de nos collaborateurs sur l'homme et son oeuvre. pp. 15 à 19

Conception: Michel Giroux
© Jean Gladu
TRICYCLE

Pierre Bourgault adresse une lettre ouverte à Thomas Galt, président de la Sun Life p. 19

le JOUR

Courrier de la deuxième classe,

permis numéro 3299

Courrier et mots croisés

Vous avez la parole ..... page 4

La grille libérée ..... page 38

Éditorial

Le gadget
par Pierre Vadeboncoeur ..... page 5

Le point du Jour
Détails
par Pierre Vadeboncoeur ..... page 9

Québec

Le départ de la Sun Life
À cause de la loi 101?
Certainement pas!
par Claude Lévesque ..... page 6

La commission Keable reprend ses audiences
Le ciel s'obscurcit pour la GRC
par Jacques Gauthier ..... page 7

Objectif: plein emploi à inscrire au programme
Une enquête de Jacques Larue-Langlois page 9

Air Canada/Nordair:
Qui ne dit mot consent . . .
par Gaétan Lavoie, chroniqueur d'aviation ..... page 12

Les miettes
Un petit filet de sole?
par le petit Poucet ..... page 13

Canada

Dans l'ouest canadien, hostilité à l'indépendance
par Evelyn Dumas ..... page 8

Centenaire de la naissance de Lionel Groulx, 1878-1978

Lionel Groulx et le nationalisme noir
par Jacques Ferron ..... page 15

Groulx et Cité Libre
par Pierre Vadeboncoeur ..... page 16

3 février 1960
par Lionel Groulx ..... page 16

Le Rang des Chenaux
par Georges-Emile Giguère ..... page 17

Un homme simple, passionné d'histoire
par Denis Dion ..... page 18

Chroniques

Les bons voeux de Pierre Elliott-Trudeau
par Pierre Chaloult ..... page 14

Lettre ouverte
À Thomas Galt
par Pierre Bourgault ..... page 19

Femmes
Une vingtaine de nominations de féministes à des postes-clés du gouvernement américain
par Colette Beauchamp ..... page 20

L'air du temps
par le professeur Nimbus ..... page 21

Le sombre vilain ..... page 22

Arts et lettres

La semaine à livre ouvert
''Ce n'était qu'un début''
. . .en attendant le but
par Jacques Ferron ..... page 23

Lettres
Le clerc fourvoyé
par Réjean Beaudoin ..... page 24

Penser son temps
Les minorités francophones
Variations sur le thème de la loi du talion
par Lise Noël ..... page 25

Media
Encore Bye Bye
par Roch Côté ..... page 26

Cinéma
Autant en emporte le virus du Texas
par Patrick Straram le Bison ravi ..... page 27

Musique
Belles retrouvailles à l'OSM
par Pierre Prévost ..... page 28

Sélections ..... page 29

ciné-plus
Dimanche 15 janvier
19h30
La télévision de Radio Québec
Montréal 17 ou le câble

Il faut vivre dangereusement

Avec Annie Girardot et Claude Brasseur



Vous avez la parole

Pas tout à fait comme vous dites, Monique Bégin !

Monique Bégin nous a brossé un tableau des plus optimistes quant à l'augmentation numérique des francophones au Québec depuis 1971. Voyons à notre tour ce que disent les recensements, les enquêtes, les sondages et les statistiques depuis quelques années.

1951: Le recensement nous apprend que 32% des Canadiens français sont bilingues contre 5% des autres Canadiens; n'est-ce pas que l'assimilation ne se fait que dans un sens?

1966: Une enquête du journal La Presse précise que 90% des jeunes néo-québécois s'inscrivent dans les écoles anglaises et que l'on compte déjà 10% de Canadiens français parmi la population écolière de ces écoles.

1968: La C.E.C.M. publie les inscriptions des élèves d'origines ethniques autres que

française ou anglaise:	% dans les classes françaises	dans les classes anglaises
1931	53.2	46.8
1941	40.9	59.1
1951	34.3	65.7
1961	25.5	74.5
1968	10.7	89.3

Le phénomène d'assimilation des immigrants joue contre les Canadiens français.

1969: La C.E.C.M. nous fournit de nouvelles statistiques: en 1937, 53% de tous les néo-québécois étaient inscrits dans les classes françaises contre 47% dans les classes anglaises; en 1963, ces pourcentages ne sont que de 25.3 pour les classes francophones contre 74.7 pour les classes anglaises; enfin en 1969, 10% dans les classes des francophones, 90% dans les classes des anglophones.

1970: Les inscriptions au cours du jour à l'Université McGill sont des francophones à 8% en 1969; or en 1970, ce pourcentage s'est haussé à 10%.

1971: a) Dans la banlieue de Montréal, en 1961, les francophones comptent 80.3% de la population; en 1971, ils ne comptent plus que 74.8%.

b) La liberté de choix laissée aux parents par la loi 63 donne le résultat suivant pour la C.E.C.M.: 796 anglophones se dirigent vers les écoles françaises contre 1920 francophones qui s'inscrivent dans les classes anglaises.

c) La SIMEQ compile les statistiques suivantes: après l'adoption de la loi 63, à Montréal, le groupe qui reçoit l'enseignement en français a perdu 3105 élèves pendant que le groupe qui reçoit l'enseignement en anglais en gagnait 3,819; conséquence: perte de 386 postes d'enseignants francophones.

d) Statistique Canada nous permet de constater que la zone d'anglicisation renferme 63% de la population québécoise alors que la zone de francisation en groupe 37%.

1973: a) A Hull, en 1972, on recensait 715 étudiants francophones dans les écoles de langue anglaise; en 1973, on en compte 1029.

b) Un rapport statistique de la C.E.C.M. démontre que le groupe francophone de cette commission scolaire (78.8%) ne comprend que .16% d'immigrés alors que les 21.2% d'anglophones se sont assimilés les autres, soit 99.84%.

1974: a) Les tableaux de Statistique Canada pour le mois de mars démontrent que l'anglais réalise au Québec des gains nets de quelque 100,000 effectifs dus aux transferts linguistiques contre un peu plus de 3,000 pour le français.

b) A Québec, en 1971, on comptait 37% d'élèves francophones à St-Patrick High School; en 1974 on en compte 61%.

c) Les journaux nous apprennent que 400 francophones du secondaire et 300 de l'élémentaire s'assimilent petit à petit en s'inscrivant dans les écoles anglaises de Cowansville.

d) L'école St-Patrick de Granby compte 23 anglophones et 122 transfuges francophones.

e) A l'école anglaise de Parkview, dans le comté de Shefford, l'inscription est de 50% francophone en septembre.

f) A Duvernay, l'augmentation des transfuges francophones est de 110%.

g) Une enquête effectuée par La Presse démontre que l'on compte 812 inscriptions dans les écoles francophones de Chomedey-de-Laval tandis que les inscriptions anglophones atteignent le chiffre record de 2,889 soit une hausse de près de 50%.

h) La partie québécoise de la Région Ottawa-Hull révèle que 22,830 personnes parlent l'anglais comme langue maternelle alors que l'on en compte 26,070 qui utilisent l'anglais comme langue d'usage.

i) Le dernier sondage du printemps affirme que 2 francophones sur 5 croient que la cause de la langue française au Québec est désormais perdue: "Nous nous battons inutilement, tôt ou tard, il faudra tout lâcher!"

1975: Les statistiques des écoles de Montréal nous présentent le tableau suivant:

a) Le secteur anglophone de la C.E.C.M. compte 42,721 élèves dont 6,976 de langue maternelle anglaise (16.3%) et 4,173 de langue maternelle française (9.7%).

b) Au P.S.B.G.M. 52,383 élèves inscrits se partagent de la façon suivante: 2,250: langue maternelle française (4.3%); 35%: autre langue que le français ou l'anglais; au total, tous les élèves anglais ne forment que 40% de la population écolière des écoles anglaises de Montréal.

1976: Les statistiques du Québec publient une nouvelle très peu encourageante: la clientèle des commissions scolaires francophones de la province décroît pour l'année 1976-77 passant de 1,371,187 à 1,314,650; pendant ce temps, le réseau anglais augmente; en effet, l'an dernier il recevait 16.8% des élèves de la province, cette année il en reçoit 17.3%.

La loi 101 sera-t-elle suffisante à elle seule pour protéger notre langue contre l'assimilation envahissante? Bien sûr que non, dans cette mer anglo-saxonne du continent nord-américain; il faut plus; Mlle Bégin, il nous faut la souveraineté, seul rempart efficace et tremplin adéquat pour répondre aux besoins d'un peuple en quête d'épanouissement.

Jean Robillard,
St-Bruno.

Le RCM se défend

Comme il fallait s'y attendre, le Rassemblement des Citoyens de Montréal (RCM), unique parti de gauche sur la scène municipale, se fait accuser par des journalistes peu scrupuleux de la presse conservatrice d'être un "groupe de propagande marxiste", de "ne pas être un parti d'opposition à Drapeau", de "réduire au silence son aile modérée", d'être "finement noyauté par des activistes marxistes" et on dit que les "extrémistes" de gauche ont pris le pôle. Toutes ces âneries sont écrites dans le journal Dimanche-Matin par Jacques Francoeur.

Il est honteux qu'un journal qui devrait être sérieux confie l'information donnée aux citoyens à de parfaits ignares qui mentent effrontément à la population. Il existe dans le monde des dizaines de partis socialistes ou para-socialistes non marxistes (tels le Parti Socialiste français, qui est révisionniste, les Travaillistes de Grande-Bretagne, les sociaux-démocrates). Les socialistes du RCM n'ont même pas réussi dans le programme ni dans la déclaration de principes du parti à le présenter comme un parti socialiste démocratique officiel et cependant on accuse ce parti d'être marxiste, c'est-à-dire socialiste révolutionnaire?!

Par-dessus le marché, non seulement l'aile modérée, minoritaire il est vrai, du parti n'a pas été réduite au silence, mais le récent Congrès donnait le droit de parole en plénière à tous les observateurs des délégations non en règle, et le district de Notre-Dame-de-Grâce a pu défendre longuement les amendements à des textes du parti qui visaient à les rendre moins socialisants. Loin d'être noyauté par des activistes marxistes, le RCM est critiqué par ses actions électorales par les extrémistes maoïstes et trotskistes de Montreal.

Le prétendu journaliste Francoeur pousse même la fausse information jusqu'à prétendre que le district de Saint-Michel, où le RCM a eu deux élus en 1974, M. Raymond Bourget et Mme Daviau-Bergeron, serait un district "typiquement bourgeois". Quelle sottise quand on pense que les habitants de Saint-Michel ne possèdent pratiquement pas de moyens de production dans leur district ou ailleurs, et certainement pas les grosses entreprises cimentières possédées par des compagnies multinationales qui nous polluent.

N'en déplaise à Francoeur, un parti para-socialiste comme le RCM est l'unique solution de rechange de la population de Montréal contre la dictature de Drapeau. Mais il ne faut pas compter sur des journalistes comme lui pour éclairer nos concitoyens là-dessus.

Daniel Lauzon, conseiller à l'exécutif du RCM-Saint-Michel

SYMPOSIUM
...incomparable...comme la Grèce
Spécialités Grecques
Orchestre et Bouzouki
Souper dansant
Tous les soirs sauf le lundi
Table d'hôte: $5.95 et $6.95
de 18.00 à 20.00 sauf le samedi
5334, Av. du Parc — Réservations: 274-9547
EN BAS:
la pittoresque pêcherie grecque
11.30 - 15.00 et 18.00 - minuit

LE PORTUGAL A MONTRÉAL
Solmar
DÉJEUNER D'AFFAIRES
De 12 à 14h. ● À compter de $2.95
3699 boul Saint Laurent
Reservations 844 7748 285 9151

Centre de séjour Laval Inc.
Centre d'Accueil pour personnes âgées (325 lits)
COORDONNATEUR(TRICE) DES SOINS
Temps complet de nuit
Exigences:
Baccalauréat en soins infirmier ou l'équivalent.
Membre actif de l'O.I.I.Q., plus 3 ans d'expérience au niveau administratif.
Salaire: Selon les normes du M.A.S.
S'adresser à M. Hubert Miron, Gérant du Personnel. 689-0933

Le gadget

C'est avec quelque plaisir qu'on voit sortir au grand jour, (nous ne sommes pas pressés), les réalités cachées qui faisaient notre malheur et notre humiliation. On nous a trop longtemps traités de peuple inférieur. Nous ne sommes pas vindicatifs et fasse le ciel que nous ne le devenions jamais. Il ne s'agit pas de cela. Mais observons un certain phénomène prendre corps et se développer avec l'assurance d'une fatalité: la révélation de ce que le général de Gaulle appelait le fond des choses, la divulgation des causes, des forces, des machinations, des politiques, des mépris, des programmes, qui depuis toujours nous aliènent. Nous ne sommes pas colonisés de rien. Cela coule maintenant comme d'un abcès crevé. Cette réalité a commencé pour de bon de s'épancher. Notre société en est si pleine qu'elle déborde. M. Fox voudrait bien fermer un robinet. Peine perdue: ça exsude de toutes parts. Lundi encore, M. Fox bafouillait au canal 6, en révélant lui-même deux ... comment dire?... deux grands secrets d'Etat qui allaient être connus par d'autres voies. Ces grands secrets d'Etat sont un communiqué terroriste de la RCMP et le recrutement d'agents secrets par force. Les media sont passionnants, ces temps-ci. Il n'y aura pas moyen d'arrêter ça. Nous sommes entrés dans une phase bien nouvelle: les faits maintenant démentent les grimaces. Il y a trop de faits, il y en a des milliers; au nombre de grimaces que cela demande pour les couvrir, personne ne pourra plus garder le rythme de M. Fox: une grimace d'avance sur chaque révélation.

Qu'est-ce que tout cela signifie? Ceci: le réel sert la politique que nous nous sommes fixée; cette masse énorme de vérités encore plus ou moins captives possède, libérée, un poids politique qui dans une certaine mesure déterminera l'histoire. Les feintes ne suffisent plus. La tromperie était trop générale.

Comment ne pas recevoir avec un certain calme les nouvelles qui continuent, chaque jour, comme c'est maintenant inévitable, de montrer les choses telles qu'elles sont? La veille ou l'avant-veille' on apprenait que le premier ministre d'Ontario refusait au français le statut de langue officielle dans sa province. Vers le même moment, la Sun Life faisait savoir qu'elle déménagerait à Toronto. Consternation à Ottawa et ce n'est pas sans raison. Mais ici, une réflexion court les rues: ''Je ne suis pas surpris''. Les réalités, au fur et à mesure qu'elles apparaissent, confirment à chaque fois la conscience diffuse que le public en avait. Dès lors, elles lui arrivent avec un maximum d'impact. Ces nouvelles nous sont hostiles, mais elles sont vraies.On les compare de plus en plus à des attitudes apparemment dénuées d'inimitié, enveloppantes, ou neutres, mais qui sont fausses. Le régime ne peut plus vraiment éviter de se démasquer. Nous prenons aujourd'hui dans l'événement de chaque jour la plus éclatante leçon d'histoire que nous ayons jamais reçue: l'hypocrisie officielle, mais malgré elle accompagnée des faits qui la démentent à chaque moment. C'est une des conséquences remarquables de la victoire du 15 novembre, qui a désorganisé le système du mensonge. Le coup de la Sun Life est désagréable, mais il est clair. Nous assistons à une lutte inégale entre la vérité de ce qui est et les mimiques. Quand l'histoire passe par une phase de vérité, elle tend fortement à s'accomplir dans le sens inédit qu'elle prend alors. Dans cette perspective, les mauvaises nouvelles sont en quelque sorte de bonnes nouvelles.

Quelques-uns jettent les hauts cris et sont prêts à suivre, indignés, leurs premières impulsions. Il ne faut pas tant s'émouvoir. Un de mes amis a l'indignation glaciale. C'est la meilleure. Ce que nous découvrons dans le cloaque fédéraliste et ce que nous continuerons très certainement d'y découvrir nous mûrissent. On dit, non sans raison, que les Québécois sont lents à réagir; on pourrait ajouter que, de souche paysanne récente, ils sont profonds. L'époque les distrait beaucoup, mais ils gardent un oeil sur ce qui se passe et il y a une place en eux pour la colère rentrée.

La comédie continuera mais elle devient d'une inefficacité grandissante. Les technocrates inventeront mille moyens d'abuser le peuple québécois, mille expédients, mille recettes, des Groupe Tellier, des Commission Robarts-Pépin, des mots, voire une constitution; chercheront et trouveront des sauveurs de service; exploiteront à fond la partie hésitante ou négative de l'opinion; paieront beaucoup d'argent; feront fonctionner la subversion policière, etc. C'est regrettable, mais la vérité n'est pas là. Tout cela est de l'ordre des gadgets, comme l'est leur plus récente trouvaille, Claude Ryan. Ryan, comme le reste, c'est un gadget. Importance mineure. Iront-ils jusqu'à monter un grand coup, comme cela s'est vu, ils briseront quelques ressorts, pétrifieront momentanément une partie de la nation, mais cela n'aura rien réglé, bien au contraire. Saboteront-ils le référendum ou le tenteront-ils? C'est possible. (Après tout, Trudeau est la démocratie même). Mais ce jour-là, le nationalisme de la masse du peuple naîtra d'une manière indiscutable et définitive.

La voie québécoise est celle de la profondeur. C'est à ce niveau qu'il faut la joindre. Cela vaut pour ceux qui l'ont choisie comme pour ses ennemis.

Pierre Vadeboncoeur

LA SUN LIFE A "SIPHONNÉ" 400 MILLIONS DU QUÉBEC (PARIZEAU)



éditorial

économie

Le départ de la Sun Life

A cause de la loi 101? Certainement pas!

par Claude Lévesque

Quels que soient les motifs invoqués par sa direction unilingue anglophone, et qui relèvent apparemment de la mystification politique, la compagnie Sun Life, en déplaçant son siège social vers Toronto, poursuit un raisonnement économique, vraisemblablement amorcé depuis déjà plusieurs années selon les indiscrétions publiées ces jours-ci dans les journaux.

Cette décision, que la **Sun Life** fera entériner un peu effrontément au **futur** siège social le 27 janvier, dans le but évident de déjouer une opposition (qui incidemment s'est élevée dans les milieux fédéralistes anglophones de Montréal), rapprochera tout simplement la société de son marché naturel de l'Ontario et du Sud des Grands Lacs.

Il s'agit d'ailleurs là d'un mouvement qui dure depuis 1950, l'année où la **Phoenix of London** transportait ses pénates corporatives vers la Ville Reine. D'autres compagnies ont suivi, si bien que la Sun Life est l'une des dernières à emboîter le pas. Ce retard, difficilement justifiable sur le plan économique, s'explique sans doute un peu par la taille de l'entreprise, avec ce que cela implique de lourdeur bureaucratique.

En somme, une compagnie qui transigeait de plus en plus avec la clientèle canado-américaine du bassin des Grands Lacs va s'intégrer plus officiellement au réseau de services de cette région, en y installant ses bureaux principaux au grand soulagement d'une bonne partie de son personnel unilingue anglophone.

Il suffit peut-être de consulter la dernière édition du "Directors Directory" du **Financial Post** (que citait la **Gazette** du lundi 9 janvier) pour imaginer le champ des "retombées" du siège social. Des 23 "directeurs" de la **Sun Life** deux sont francophones: MM. Claude Bertrand et Louis Hébert. Le même quotidien ne dénombrait, deux jours plus tôt, que 230 francophones et 350 personnes "classées comme anglophones bilingues", parmi les quelque 1800 employés de cette institution financière qui en admet n'avoir jamais entrepris de programme de francisation ni même avoir pris contact avec la Régie de la langue française à ce sujet.

À court terme, le Québec sera privé d'un pouvoir bloc d'achats évalué entre $40 et $100 millions. Il faudrait évidemment affecter à cette somme un coefficient ("multiplicateur") pouvant varier entre 1.5 et 2 pour tenir compte des retombées indirectes. Mais on soupçonne que c'est surtout le circuit économique anglo-québécois qui s'en trouve stimulé.

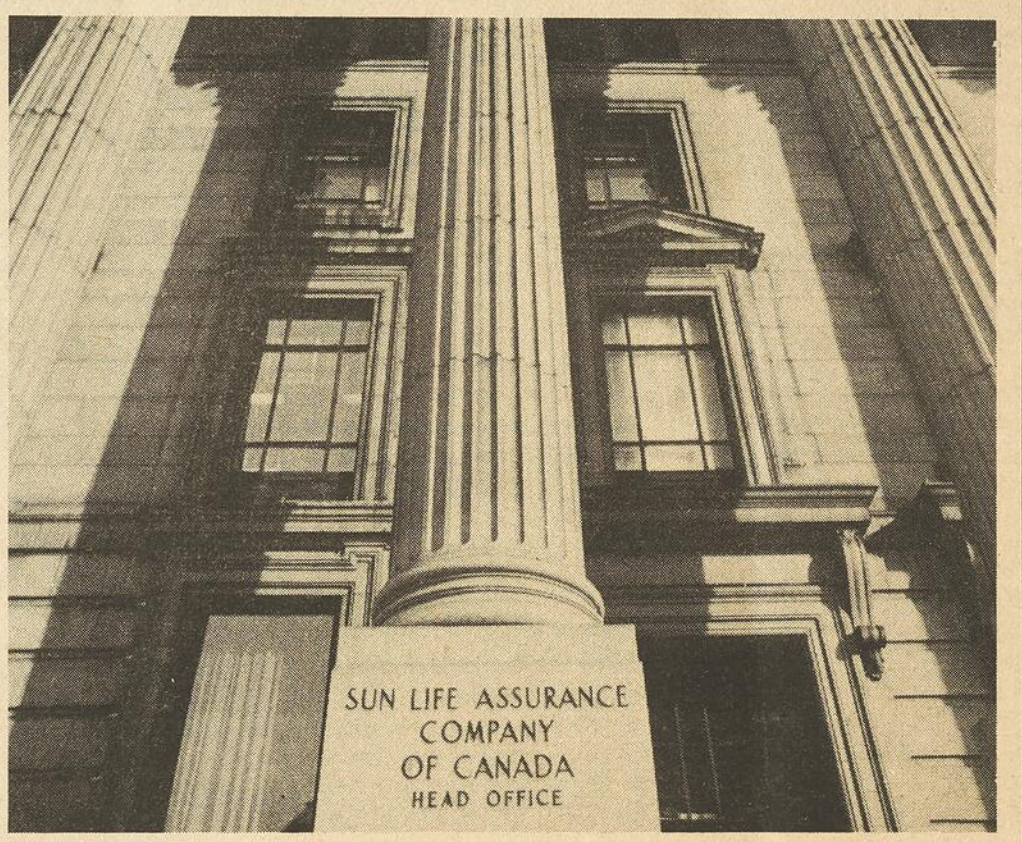
À plus long terme, certains économistes estiment que ce déménagement bénéficiera au Québec en freinant la "saignée" de son épargne. En tout cas, il ne peut que dégager le marché de l'assurance-vie en faveur de compagnies francophones comme le groupe Desjardins, la Laurentienne ou la Solidarité, qui risquent bien d'avoir une propension plus grande à réinvestir au Québec l'épargne de leurs assurés et d'en favoriser le développement économique. Selon un représentant de ce milieu, la décision de la Sun Life serait favorablement accueillie par le secteur francophone de l'assurance-vie.

"A bad corporate citizen"

Le ministre des finances du Québec ne semble pas douter que la décision de la Sun Life soit irréversible. C'est à un autre niveau qu'il a entamé une guérilla des chiffres avec le président Thomas Galt.

Selon M. Parizeau, la compagnie a "siphonné" plus de $400 millions du Québec, ce qui représente, en termes cumulatifs, la différence entre les sommes obtenues ($1009 millions) et les sommes réinvesties ($587 millions) au Québec, à la fin de 1976. Les chiffres de M. Parizeau proviennent du service des assurances du ministère des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières, qui a procédé à une étude exhaustive l'année dernière.

Selon la compagnie, qui se base sur ses propres rapports, ce serait plutôt $622 millions qu'elle aurait investi au Québec. La **Sun Life** soutient également



Le départ de la Sun Life de Montréal
À long terme, il mettra fin à la "saignée" de l'épargne québécoise.

La saignée de notre épargne

Sun Life déménageait couramment notre fric avant de déménager elle-même. Parizeau soutient ce qu'il avance.

(C.L.) C'est en se basant sur une analyse réalisée par le service des assurances du ministère des Institutions financières que le ministre des Finances, M. Jacques Parizeau, a affirmé que la compagnie **Sun Life** représente "a bad corporate citizen".

Selon M. Parizeau, les chiffres révèle que "si plusieurs sociétés ont investi au Québec autant ou davantage que les engagements de tous ordres et le pourcentage de leurs réserves (qui doit être affecté au Québec) ne le justifierait, d'autres sont très loin d'avoir atteint ce niveau. Un des pires cas est celui de la **Sun Life.**"

On sait que M. Parizeau et la compagnie ne s'entendent pas sur le montant des investissements de celle-ci au Québec. Le ministre des Finances (et le service des assurances) l'évaluent à 587 et la compagnie à 622 millions (au 31 décembre 1976). Selon M. Parizeau, une telle différence peut provenir "des méthodes d'affectation des actions et obligations de compagnies canadiennes."

Il n'en reste pas moins qu'on se retrouve avec un déficit d'environ $400 millions si l'on considère que la **Sun Life** a obtenu des Québécois $1009 millions. (Il s'agit de ses engagements à l'égard de ses assurés, de fonds de pension qu'elle administre et de ses "fonds constitués"). Le montant représente 36 p.c. du total des activités de la compagnie au Canada.

Au chapitre des placements au Québec, le service des assurances a dressé un tableau fort instructif (ci-inclus)

La compagnie affirme que ses placements au Québec correspondent à

Les placements de la Sun Life

(en milliers de dollars)

	Québec	Canada
— obligations fédérales, chemin de fer et organismes internationaux	14,399	63,829
— obligations provinciales	66,007	206,299
— obligations municipales	16,978	64,521
— obligations scolaires	4,825	12,610
— obligations de corporations opérant dans une seule province	18,782	235,330
— obligations de corporations opérant dans plusieurs provinces	100,444	452,092
— actions de corporations opérant dans une seule province	9,829	64,016
— actions de corporations opérant dans plusieurs provinces	85,290	439,844
— prêts hypothécaires	185,015	864,732
— biends fonds, conventions de ventes et rentes foncières	32,503	230,414
— autres placements et encaisse	52,698	184,307
TOTAL	586,770	2,817,994

qu'il y a équilibre entre les parts québécoises de son actif et de son passif, ce qui, au dire de M. Parizeau, ne peut être affirmé que sur la base de pratiques comptables inadmissibles.

Pour le ministre des Finances, il ne s'agit pas d'implorer la firme de revenir sur sa décision, mais plutôt de récupérer la somme de $400 millions. Il a mentionné trois types de recours possibles: persuasion morale, chantage moral et législation.

Il faut songer en particulier à la possibilité que l'Hydro-Québec confie à une autre institution financière le régime d'assurance collective de ses 17,000 employés. Les syndicats de l'Hydro ont envoyé un télégramme en ce sens à la direction qui a répondu, par la voix du président Robert Boyd, qu'elle étudiait sérieusement la question.

M. Parizeau a également affirmé que le gouvernement pourrait bien inciter la population à ne plus acheter de polices de la **Sun Life.**

D'autre part, en vertu d'une loi adoptée en 1974, le gouvernement du Québec possède le pouvoir de forcer une institution à investir au Québec une certaine proportion de ses actifs. Cette disposition de la loi 7 n'a jamais encore été appliquée, puisqu'aucun règlement fixant cette proportion n'a pas encore été adopté. M. Parizeau a ajouté que la Cour Suprême a confirmé ce pouvoir du gouvernement provincial dans un jugement rendu l'année dernière.

La loi 101

La Sun Life prétend que c'est la loi 101 qui a provoqué sa décision de déménager son siège social à Toronto.

Cette justification n'a pas convaincu tout le monde. D'abord, les journaux anglophones soutiennent depuis samedi le 7 janvier, que le projet était à l'étude depuis longtemps, citant des sources à l'intérieur même de la compagnie. Mais ce qui étonne le plus, c'est le fait que le gouvernement n'a pas encore annoncé le détail des dispositions administratives qui doivent régir la francisation des sièges sociaux.

Des chefs d'entreprises multinationales, comme M. John O. Hartung de Rayonier Québec, ont d'ailleurs soutenu que la loi 101 ne justifie pas les départs d'entreprises. Enfin, M. Jacques Parizeau avec le flegme qu'on lui connaît, a dit que les arguments de la Sun Life lui paraissent "charmants, mais pas très convaincants", ce qui sonne évidemment plus gentil que le "bon débarras" dont on vient de maculer la syénite grise du presque-gratte-ciel du carré Dominion.

Enfin, il est intéressant de noter que l'opposition la plus vigoureuse au déménagement est venu d'un organisme voué à la préservation de l'unité canadienne, le "Committee for Positive Action". D'autres groupes ont pour leur part tenté d'obtenir des procurations d'un nombre suffisant de sociétaires pour briser la décision de la direction lors de l'assemblée du 27 janvier; le conseil d'administration détiendrait cependant déjà le contrôle de cette assemblée, si bien qu'il semble impossible que la compagnie ne s'installe pas à Toronto.

J

ses engagements envers ses assures. Selon M. Parizeau, cette affirmation est inconciliable avec les chiffres du gouvernement. Il faudrait, selon lui, réaliser trois "hypothèses inadmissibles" pour qu'elle le devienne:

1. ne pas tenir compte de l'actif afférant à l'assurance-maladie et l'assurance-accident (28 millions);

2. considérer que l'avoir des sociétaires et les éléments de passif autres que la réserve actuelle ne soient pas compensés par un investissement au Québec;

3. considérer que les propriétaires québécois de fonds de pension exigent que rien de leurs avoirs ne soit investi au Québec, et que les propriétaires non-québécois de tels fonds interdisent quelque placement que ce soit au Québec.

La Commission Keable

La Commission Keable a repris ses audiences

Le temps s'obscurcit pour la GRC

par Jacques Gauthier

La Commission Keable, qui a repris ses travaux lundi dernier après l'interruption des Fêtes, n'a pas tardé, cette fois, à révéler plusieurs choses intéressantes, majeures, pourrions-nous dire.

Ainsi avons-nous appris qu'en décembre 1971, la Force avait forgé de toute pièce un faux communiqué du FLQ — cellule La Minerve —, communiqué incitant les Québécois à la violence, à la lutte par les armes; que le solliciteur-général du Canada, Francis Fox, était au courant depuis le 29 juin 1977 de tous les agissements douteux de la GRC au Québec, contrairement à ce qu'il a souvent affirmé lorsqu'il dévoilait à la presse ou aux Communes de nouveaux accrocs de la Gendarmerie; que la GRC était en mesure dès août 1972 de prévenir tout acte terroriste de l'une des trois cellules felquistes actives à cette époque; que le cambriolage des locaux du PQ étaient considérés par un responsable des services de sécurité de la GRC à Ottawa comme une opération légale.

Ces révélations, une à une, peuvent toutes s'expliquer et l'ont été effectivement par les témoins qui ont comparu cette semaine ou par différents documents qui nous ont été remis. C'est cependant dans leur ensemble qu'ils commencent à peser lourd dans le panier de la GRC et des hommes politiques qui en sont responsables.

Devant le juge Vincent

Les premiers faits soumis à rude épreuve, c'est la thèse soutenue par la GRC et son procureur, Me Lamontagne, devant le juge Vincent lors du procès pour le cambriolage à l'ALPQ.

On se souvient peut-être qu'alors il avait été avancé par la Gendarmerie que l'époque était au terrorisme, surtout la fin de l'année 1971 et l'année 1972, qu'on craignait des détournements d'avion et des kidnapping de la part du FLQ et qu'il fallait intervenir de manière préventive pour empêcher de tels agissements.

Sur ce, les accusés avaient plaidé coupables et les circonstances atténuantes aidant, avaient été libérés sans peine.

Or qu'apprend-on devant la Commission Keable?

Qu'un communiqué du FLQ rendu public en décembre 1971, communiqué s'en prenant à Vallières quant à sa position face au Parti Québécois incitant le peuple à la révolution armée, n'est rien d'autre qu'une ruse de police pour mêler l'adversaire. Voici quelques extraits de ce communiqué:

"... le pouvoir est au bout du fusil. Le FLQ sera toujours nécessaire pour notre libération complète du joug des impérialistes... Vallières endosse le Parti Québécois. On connaît bien ça, le parti petit-bourgeois, bien à l'aise dans l'establishment, ramassis de tous les ratés..."

On ne peut donc pas dire qu'il s'agissait là d'eau sur le feu, à une époque où se profilait l'ombre de la crise d'octobre.

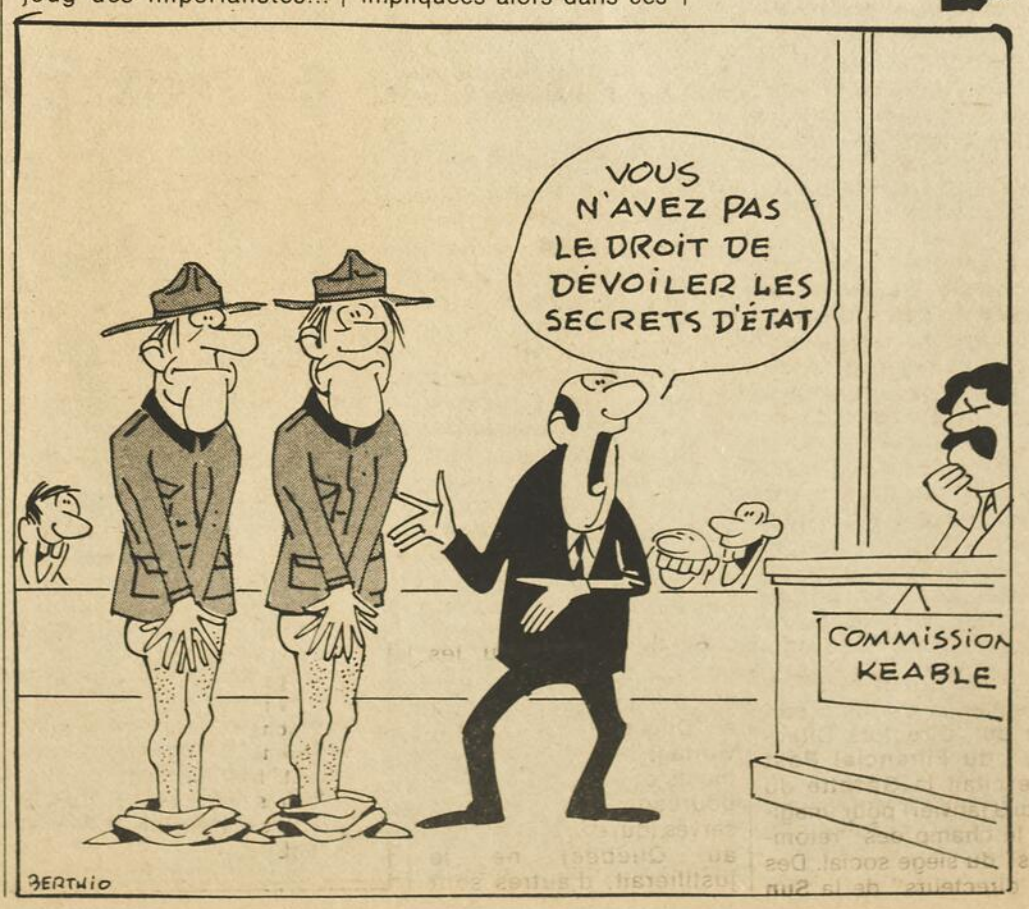
Le contrôle de trois cellules

Ce n'est pas tout. Le procureur de la commission, Me Décary, nous apprend ensuite que la Gendarmerie contrôlait en 1972 les trois cellules actives du FLQ, lesquelles projetaient alors, justement, kidnapping et détournement d'avion. Péniblement, le témoin de la GRC, le sergent d'état-major D'Entremont, a avoué qu'ils en savaient assez sur les trois cellules actives pour empêcher d'avance toute action terroriste planifiée mais que s'il donnait trop de détails devant la commission, les personnes impliquées alors dans ces trois cellules pourraient découvrir les informateurs de la police.

Cette infiltration totale datait du mois d'août 1972, selon M. D'Entremont, alors que le procureur de la commission semblait avancer la date du mois de mai de la même année.

Puis nous apprenons que dès 1971, le MDDPQ était considéré comme moribond: on possédait à ce moment-là une liste de 1,200 personnes reliées de quelque façon que ce soit à ce mouvement et on avait même des compte-rendus des réunions du noyau central du mouvement comme nous l'a prouvé celui de la réunion générale du 8 décembre 1971, tenue au 1015, Ste-Catherine est, un local appartenant à la CSN.

Et malgré tout, en 1972, on voulait par le cambriolage donner le coup de grâce à l'APLQ et au MDPPQ, dans l'optique où ces deux mouvements auraient servi de "front" au FLQ, comme "servirent se-



Le ciel s'obscurcit...

(suite de la page 7)

lon la GRC, dans les années '60, le RIN, le Parti Républicain du Québec, le Front Républicain pour l'Indépendance et le Mouvement de Libération Populaire''.

La prévention plutôt que la réaction

Cette politique du ''coup de grâce'' est expliquée dans un document remis à la commission: d'abord dans les années '60, l'infiltration policière du FLQ devint de plus en plus difficile et malgré que les kidnapping de Cross et de Laporte aient été commis par des felquistes bien connus de la police, leurs actions ne purent être empêchées faute de moyens adéquats.

Voici pourquoi. De 1962 à 1972, les connaissances de la police sur le terrorisme étaient mises de côté en attendant de servir. C'était la politique de la réaction. Cela a entraîné, selon la GRC toujours, plusieurs morts, des dommages matériels considérables et ruiné la vie de plusieurs jeunes québécois qui n'étaient coupables, en fait, que d'idéalisme nationaliste.

Or, après octobre 1970, vers l'été 1971, la section anti-terroriste s'est orientée vers la prévention, une politique qui aurait été dictée soit par le solliciteur-général, soit par le premier ministre du Canada lui-même.

C'est ainsi qu'en 1971 et 1972, plusieurs mouvements et cellules felquistes furent neutralisés. Tels les trois cellules felquistes. Tels l'APLQ et le MDPPQ.

La cour d'appel

Une petite suite pour la ''rumba'' légale: en attendant le jugement de la Cour d'appel sur les allégations du solliciteur-général, jugement qui sera rendu le 16 janvier prochain, M. Fox a déposé au début de la semaine devant la commission un affidavit où il invoque l'article 41 (2) de la loi de la Cour Fédérale (pour protéger la sécurité nationale) pour refuser de produire les documents concernant des approbations d'écoute électronique par le solliciteur-général de l'époque, Jean-Pierre Goyer, le dossier ''disruptive tactics'', ainsi que l'enquête interne de la GRC sur les actes douteux de la GRC au Québec.

Canada

Dans l'ouest canadien, hostilité à l'indépendance

Evelyn Dumas nous adresse de Calgary de petites choses qui en disent long. Conversations de voyage, rencontres dans certains milieux intellectuels, journalistiques et universitaires de cette capitale, elle résume ici les impressions qu'elle en a recueillies. Réserve faite pour la brièveté du séjour et le nombre restreint de personnes rencontrées, voici tout de même un son de cloche.

par Evelyn Dumas

CALGARY, fin décembre — Trudeau peut bien parler de sortir son épée, et d'envoyer l'armée au Québec. Il sait qu'il touche ainsi un sentiment répandu, bien que rarement exprimé, au Canada anglais.

Quelques jours à Calgary, principalement dans l'atmosphère feutrée de l'université, quelques conversations de voyages, c'est peu pour mesurer une opinion publique. Pourtant les impressions qui me restent sont si fortes que j'en fabrique quelques esquisses.

Première esquisse: Un peu à la blague, je soumets à des interlocuteurs divers dans l'Ouest l'interprétation suivante: la majorité des Canadiens de l'Ouest, au sujet des conflits Québec-Canada, se divisent en deux camps; d'une part ceux qui espèrent que si on oublie le problème et qu'on n'en parle pas, il disparaîtra de lui-même et tout rentrera dans l'ordre; d'autre part ceux qui sont prêts dès maintenant à envoyer l'armée canadienne mâter les ''séparatistes''. Ma ''blague'' est reçue comme un fidèle portrait de la réalité par tous ceux à qui je la confie.

Deuxième esquisse: Dans la salle de conférence des éditorialistes du grand quotidien local, je discute, grâce aux efforts d'une Gertrude Laing aussi inoubliable qu'attachante, avec trois éditorialistes dont les âges sont, disons, 60, 50 et 40 ans. Le plus vieux parle très peu et quand il le fait, c'est pour dire que le Canada a besoin d'un Lincoln. L'allusion à la guerre civile américaine est évidente, et il sourit d'aise quand je manifeste que je la comprends. Le second parle des avantages de la Confédération en des termes que chacun connaît, et Gertrude Laing, ex-membre de la Commission B & B, lui signale que nous n'en sommes plus là. Le journaliste enchaîne en parlant du ''peuple canadien'' et je lui réponds: ''Voilà où commence le problème: il n'y a pas un peuple unique.'' À partir de là, la conversation se poursuit surtout avec le plus jeune: ''Si nous disons que nous accepterions l'association, ce serait encourager les indépendantistes. Nous devons la rejeter. D'ailleurs être Canadiens nous coûte cher. Si le pays se démembre, il vaudrait mieux que nous devenions partie des Etats-Unis. Vous serez entourés par les Etats-Unis.'' Etc. À la fin il reconnaît que si les Québécois optent pour la souveraineté-association, il lui faudra changer de langage. Mais pas plus que tous les autres à qui j'ai parlé, il ne veut envisager la possibilité qu'un Québec souverain. Le choeur revient toujours: ''Nous ne pouvons pas les laisser faire ça.''

Troisième esquisse: John Harney, professeur à l'université York de Toronto, naguère candidat à la chefferie du NPD, formule ses propositions en vue de créer des assemblées constituantes dans chaque partie du Canada pour forger une nouvelle constitution qui ne serait adoptée que si chacune des parties y consentait, selon la formule de ''l'accord mutuel'' qui a mené au traité de Westphalie. Il fait partie du ''comité pour une nouvelle constitution'' qui a lancé un manifeste signé par une quarantaine d'intellectuels Canadiens anglais. Il prend la peine de souligner lui-même que son groupe n'est pas représentatif, et qu'en réalité il n'y a pas de débat public au Canada sur l'avenir constitutionnel, sur les rapports Canada-Québec.

Quatrième esquisse: Après l'intervention de John Harney et la mienne, dans la même session plénière, un professeur de l'université de Calgary est invité à commenter. De moi, il dit en somme qu'il ne faut pas faire attention à ce que je dis, ni à ce que disent les autres indépendantistes du Québec, mais chercher plutôt à s'allier avec les forces fédéralistes à l'intérieur même du Québec. Il n'aime pas non plus les propositions de John Harney, dans lesquelles il voit une menace à la variété régionale et culturelle du Canada. Après ces propos vigoureusement favorables au statu quo, le président de l'université de Calgary intervient: il manifeste qu'il a compris l'essence de ce que j'ai dit, à savoir que les Québécois refusent l'assimilation. Il manifeste aussi de l'intérêt pour les propositions de John Harney mais ajoute que, compte tenu de ce que j'ai dit sur le Québec, il n'y a sans doute plus le temps nécessaire pour engager un aussi long processus.

Cinquième esquisse: Nouvelle séance plénière, présentation de travaux sociologiques sur les langues minoritaires, sur le multiculturalisme, sur les changements qu'amène la Charte de la langue française au Québec. Cette fois, le commentateur est Madame Gertrude Laing, président du Conseil des Arts, la seule personne qui m'ait dit: ''Je ne voudrais pas que cela arrive, mais je suis forcée d'envisager que la souveraineté du Québec est possible.'' Elle commente donc les exposés, et regrette que chacun en soit encore aux travaux universitaires sur les questions de langue, alors que c'est une crise politique majeure que vit le Canada, crise qui exige une analyse et une action politique.

La commission B & B a souligné, dit-elle, que la tâche principale était de définir les rapports entre le Canada et un Québec nouveau. Elle se moque gentiment de la formule ''bilinguisme et multiculturalisme'', en laquelle elle voit une absurdité, et elle souligne qu'Ottawa sort la bannière du multiculturalisme pour contrer les aspirations du Québec.

Sixième esquisse: Réception dans un salon de l'université. Thème des conversations: ''Nous aimons le Québec. Le Québec est extraordinaire. Mais **vous** (c'est-à-dire les indépendantistes) êtes en train de le vider de tout ce qu'il a de meilleur et de plus attachant.'' Il paraît tout à fait vrai que le Canada anglais estime que le Québec lui appartient. Il y a là une réaction viscérale de territorialité dont il vaut mieux être conscient. Un jeune professeur franco-ontarien glisse dans la conversation: ''Quand j'ai entendu Parizeau dire qu'il recueillait des renseignements auprès des fonctionnaires qui parlent trop... Je crois qu'il y a telle chose que la sécurité nationale. Je crois qu'elle doit être protégée. Je crois qu'elle est menacée.'' Je le regarde: ''Vous avez raison, et je suis moi-même une menace à la sécurité nationale du Canada...'' Le silence se fait dans le petit cercle mondain; personne ne me contredit.



Québec

Objectif: plein emploi à inscrire au programme

Gérard Gosselin, député de Sherbrooke, a entrepris de lancer le caucus du parti dans l'élaboration d'un vaste programme qu'il qualifie de "nouveau contrat social" et qui vise à assurer l'exercice du droit au travail à tous les Québécois. Ces politiques audacieuses doivent, selon lui, s'articuler parallèlement à l'organisation du référendum sur l'indépendance.

par Jacques Larue-Langlois

On estime généralement à près de 800,000 le nombre de personnes différentes qui ont, à un moment ou à un autre, touché des prestations d'assurance-chômage au Québec, en 1977, ce qui nous permet de conclure que plus d'un travailleur sur quatre ne jouit pas de la sécurité d'emploi. "**Cette situation devrait être sérieusement analysée et constitue un reflet accablant d'une économie malade**", soulignait Gérard Gosselin, député péquiste de Sherbrooke, dès le mois de juin dernier, dans une lettre adressée au Premier ministre.

Trouvant que la lutte contre le chômage ne progressait pas suffisamment vite à son goût, le député de Sherbrooke a, depuis, pris la direction d'un groupe de ses collègues du caucus et entend mettre sur pied les grandes lignes d'une politique du plein emploi. Après avoir démontré (voir ci-contre l'exposé de l'économiste Pierre Fortin) comment les politiques de lutte contre le chômage du gouvernement central sont parmi les plus désastreuses de la fédération canadienne, Gérard Gosselin a profité du Conseil national de son parti, tenu à Ville de Laval, quelques jours avant les Fêtes, pour suggérer que le référendum sur l'indépendance s'engage sur un projet de société québécoise qui assurerait le plein emploi en même temps qu'un revenu minimum garanti à tous les citoyens du Québec.

"**Le projet d'une société québécoise qui garantirait le droit au travail pour tous n'est pas illusoire**", selon le député, "**même s'il peut difficilement se réaliser sans la souveraineté politique.**" Il signale entre autres que les $2 milliards ou presque qui ont été consacrés en 1977 en frais de subsistance aux chômeurs québécois (un milliard et demi en assurance-chômage et $350 millions en aide sociale) suffiraient largement à réaliser une véritable politique de plein emploi et de revenu minimum garanti, pour peu que les fonds disponibles restent ce qu'ils sont et soient administrés par un gouvernement unique.



Gérard Gosselin, député de Sherbrooke
Les affres du système actuel, il les connaît bien!...

Il est bien évident par ailleurs — et les études de plusieurs économistes sur le sujet le prouvent amplement — que les modifications à la loi d'assurance-chômage, considérées comme une tentative d'économie substantielle de la part du fédéral sur le dos des chômeurs, constituent un transfert insidieux de la responsabilité de subsistance aux chômeurs sur le dos des provinces. En effet, le Québec a déjà à sa charge plus du tiers des chômeurs québécois et le nombre de bénéficiaires de l'aide sociale considérés comme aptes au travail représente près de la moitié de tous les bénéficiaires de l'aide sociale alors que cette catégorie de prestataires augmente déjà de 15% par année.

Une loi inique

L'adoption, aux Communes d'Ottawa, le 19 juillet dernier, de la loi C-27 modifiant la loi de l'assurance-chômage permet en effet au Fédéral d'éliminer de sa liste de paye près de 250,000 chômeurs canadiens dont **les deux tiers sont, comme par hasard, à l'est de l'Ontario.** Au Québec seulement, de 60,000 à 100,000 personnes seront ainsi éliminées, en une seule année, des listes de prestataires de l'assurance-chômage et la responsabilité de leur subsistance devra être assumée par le gouvernement québécois. Le gouvernement fédéral a en effet modifié, (selon le taux de chômage régional), et le nombre de semaines d'emploi assurables et le nombre maximum de semaines de prestations, de façon à ce que, par exemple, dans la région de Montréal — en fonction du taux de chômage qui y prévaut — il faudra avoir travaillé 13 semaines et non plus 8 comme auparavant pour pouvoir bénéficier des prestations de chômage pendant 26 semaines.

On peut donc s'attendre, par suite des prévisions annonçant une proportion de chômeurs sans précédent au cours de l'hiver 78, à une augmentation considérable du nombre d'assistés-chômeurs (chômeurs recevant des primes d'assistance sociale), qui devrait dépasser les 120,000 au cours de l'année.

Un encouragement à l'assistance sociale chronique

On peut considérer que la nouvelle échelle de protection de l'assurance-chômage, où les couvertures sont proportionnelles au nombre de semaines travaillées sans égard aux besoins familiaux, constitue pour quiconque un dé-

3

le point du jour

Détails

Le coup: merci pour la leçon

Cette fois, je crois bien que nous l'encaissons, ce qui indique le début d'un bon automatisme. On pourra peut-être dater de ce jour-là, dans l'avenir, l'apparition subtile ici d'un sens nouveau de la résistance. Les Anglais d'Angleterre et d'ici se signalèrent pendant des siècles par cette force de caractère, qui ne nous était pas particulièrement commune. On s'illusionne peut-être, mais cette fois-ci, il semble que notre réaction est différente de certaines que nous avons eues par le passé. Ce n'est presque rien comme signe, mais les signes parfois ténus ne sont pas négligeables. On peut dire que cette fois nous n'avons pas bronché. Une conséquence du 15 novembre, elle aussi, sans doute.

On découvre autre chose, également. On se rend compte qu'il n'est vital pour personne de s'assurer à la Sun Life. C'était d'ailleurs un marché de dupes collectif et presque tout le monde l'ignorait complètement. Il y a quantité d'assureurs à nous ici; il y a, on ne saurait trop le souligner, nos coopératives, excellentes. Je pense bêtement qu'il va falloir s'occuper aussi quelque peu de ce genre de choses et conclure qu'un peuple, sans idée d'autarcie bien entendu, doit s'épauler.

Claude

Votre chroniqueur, sur ce sujet, a bien envie de se défiler. J'ai entendu M. Ryan, mardi soir, à la radio, s'adressant à ses partisans: l'homme fera assez pépère. On peut le recommander, il n'y a pas trop d'inconvénients. Enfin, on verra et de toute façon, lui ou un autre pour faire la besogne dont il s'agit, quelle différence?

Je me suis souvent exprimé sur M. Ryan et je suis bien mal placé aujourd'hui pour faire comme si, à cause de la circonstance, qui a quelque chose d'officiel, je ne pensais pas maintenant chaque ligne de ce que j'ai écrit à son sujet et qui était parfois rigolo. D'autre part, vu ladite circonstance, il serait, disons, malséant d'insister.

Contentons-nous de souligner qu'en quinze ans de journalisme, M. Ryan n'a épousé, ce qui s'appelle épouser, aucune des causes pour lesquelles les Québécois se sont battus pendant ces quinze années. Aucune. Ni syndicales, ni sociales, ni nationales. Rien. C'est d'ailleurs son nom.

Forces de l'ordre

Le film continue, sans doute parce qu'il y a une commission Keable, qui, par hasard et sans que cela ait quelque chose à voir avec quoi que ce soit, est québécoise. Et publique. La GRC est barbouillée un peu, tandis que le cabinet fédéral, l'Opposition aux Communes et la GRC elle-même disent à qui mieux mieux, en parfait accord sur ce point avec monsieur Trudeau, que cette police est admirable et que c'est un devoir de citoyen, comme l'assurait récemment M. Drury, de faire la louange de ça.

Mais ce sujet ne vaudrait pas trois lignes s'il ne fallait revenir à la charge et demander ce qu'aucune commission même ne paraît avoir effleuré jusqu'à présent, quel a pu être — sait-on jamais? — le rôle d'une ou de plusieurs polices politiques dans la subversion évidente, non pas de cellules terroristes pour les faire éclater, mais de mouvements, d'associations et de partis politiques parfaitement légitimes, au Québec, depuis dix ans. Cette question est pourtant présente dans tous les esprits.

Pierre Vadeboncoeur



RÉPONSES
à dix questions des Québécois.

Le nouveau régime de l'assurance auto du Québec entre en vigueur le 1er mars 1978. Cette réforme, il va sans dire, entraîne de nombreuses questions de la part des Québécois. La Régie de l'assurance automobile du Québec désire, aujourd'hui, vous renseigner sur les aspects du nouveau régime de l'assurance auto du Québec.

1. L'assurance auto du Québec, c'est quoi au juste?
L'assurance auto du Québec est un régime d'assurance qui indemnise tous les Québécois, des dommages corporels et de leurs conséquences causés par un accident d'automobile. C'est un régime sans égard à la responsabilité (le système du «no fault». Ainsi, une victime d'accident d'automobile a droit à une indemnisation rapide et complète des dommages corporels subis, qu'elle soit responsable ou non de l'accident.

2. Qui est protégé par le régime?
Tous les Québécois, qu'ils soient piétons, conducteurs ou passagers, qui subissent des dommages corporels lors d'un accident d'automobile ont droit aux indemnités prévues par le régime, que l'accident ait lieu au Québec ou à l'étranger.

3. Ma voiture est-elle assurée par l'assurance auto du Québec?
Non. Les dommages subis par votre voiture au cours d'un accident sont couverts par une assurance pour dommages matériels. Cette assurance continue de vous être offerte par les assureurs et courtiers.

4. Il y aura désormais deux genres d'assurances: une pour les dommages corporels et une pour les dommages matériels?
Exactement. À compter du 1er mars 1978, tout propriétaire de véhicule automobile détiendra:

a) Une assurance pour dommages corporels: c'est l'assurance auto du Québec, à laquelle vous contribuez lors de l'achat de votre nouvelle plaque d'immatriculation.

b) Une assurance responsabilité pour dommages matériels à autrui d'un montant minimum de $50,000, obtenue d'un assureur ou par l'entremise d'un courtier.

5. Qu'arrive-t-il de ma police d'assurance actuelle, dois-je l'annuler?
Non. Si vous êtes appelé à renouveler votre police d'assurance aujourd'hui même ou d'ici le 28 février 1978, renouvelez votre police. La partie de votre prime couvrant les dommages corporels vous sera remboursée ou créditée par votre assureur entre le 1er mars et le 1er juin 1978.

Si vous n'avez présentement aucune assurance pour dommages matériels à autrui, vous devrez en posséder une pour obtenir votre plaque d'immatriculation. Au moment de vous procurer votre plaque d'immatriculation, vous devrez prouver que vous êtes détenteur d'une assurance responsabilité pour dommages matériels à autrui.

6. Et combien l'assurance auto du Québec va-t-elle me coûter?
La contribution d'un propriétaire de véhicule de promenade (véhicule destiné à l'usage personnel) est de $85. Cette contribution est la même pour tous les véhicules de promenade.

Quant aux autres véhicules, la contribution à l'assurance auto du Québec est déterminée selon le type et l'usage du véhicule et selon les risques d'accidents entraînés par son utilisation.

Une autre contribution se fait lors du renouvellement du permis de conduire, à compter du 1er mars 1978. Le montant de cette contribution est de $13 pour l'année 1978/79 et de $14 pour 1979/80.

7. Quand dois-je payer ma contribution à l'assurance auto du Québec?
Le propriétaire de véhicule automobile doit acquitter sa contribution à l'assurance auto du Québec ($85. pour le propriétaire de véhicule de promenade) au moment de l'achat de sa nouvelle plaque d'immatriculation. Ce montant s'ajoute au coût de la nouvelle plaque. Sur l'avis de renouvellement de plaque d'immatriculation que vous recevrez par la poste, le montant de l'assurance auto du Québec est inscrit en plus du montant exigé pour le renouvellement de votre plaque. Vous acquittez ces deux montants par un seul et même paiement.

8. Que dois-je faire pour obtenir ma nouvelle plaque?
Un dépliant expliquant les démarches à suivre vous parviendra par le courrier, avec votre avis de renouvellement d'immatriculation.

Il est important d'utiliser la formule «Demande de renouvellement d'immatriculation». Vous devrez la remplir et la signer. Afin d'éviter les longues files et pour recevoir chez vous votre plaque pour la date limite, postez avant le 25 février 1978, votre demande accompagnée d'un chèque (à l'ordre du Ministre des Finances), couvrant les frais d'immatriculation et la contribution à l'assurance auto du Québec.
Vous pouvez également obtenir votre nouvelle plaque tout en contribuant à l'assurance auto en vous présentant à compter du 9 janvier à un bureau émetteur autorisé. Cette année, pour la première fois, plus de 700 caisses populaires vous offrent le service d'immatriculation.

9. Que dois-je faire d'ici le 1er mars pour rouler selon la loi?
- Procurez-vous, si vous n'en détenez pas, une assurance pour dommages matériels à autrui. Cette assurance est obligatoire pour obtenir votre plaque d'immatriculation.
- Postez tôt (avant le 25 février 1978) votre demande de renouvellement d'immatriculation remplie et signée, accompagnée d'un chèque couvrant les frais d'immatriculation et la contribution à l'assurance. Ou présentez-vous à compter du 9 janvier 1978 à un bureau émetteur autorisé, identifié par ce sigle: IVA

10. Avec qui dois-je communiquer si je désire d'autres renseignements?
La Régie de l'assurance automobile du Québec a mis sur pied des centres de renseignements que vous pouvez atteindre sans frais en composant les numéros suivants:
1-800-361-7620 (pour toute la province)
873-7620 (pour Montréal) 643-7620 (pour Québec)
De plus, d'ici peu, un guide général de l'assurance auto du Québec vous parviendra par le courrier.

LA PERSONNE, AVANT TOUTE CHOSE.

Régie de l'assurance automobile du Québec

Plein emploi . . .

(suite de la page 9)

couragement à occuper un emploi qui n'offrirait pas certaines garanties de permanence, car l'assurance-chômage ainsi limitée et limitative impose une instabilité de revenu difficilement soutenable pour un chef de famille; ce qui constitue un encouragement insidieux à l'assistance sociale chronique et à ses protections, qui ont au moins le mérite d'offrir une certaine stabilité.

L'assistance sociale a tendance à imposer une situation chronique aux individus qui en sont un jour bénéficiaires. En effet, on ne sort pas très facilement de l'assistance et, par surcroît, on a peu d'intérêt à le faire quand il s'agit notamment de familles. Qu'on en juge par l'exemple d'un père de famille de trois enfants qui reçoit de l'aide sociale une somme de $453 par mois, en sus des autres avantages inhérents au régime (médicaments gratuits, etc...). On l'invite à occuper un emploi provisoire de quelques mois au taux du salaire minimum, ce qui lui procurerait $667 par mois, en attendant de devenir sujet au régime d'assurance-chômage, à $444 par mois.

Ce père de famille subit donc un net préjudice pour avoir occupé un emploi pendant un certain temps, retirant moins en prestations de chômage qu'il ne touchait de l'assistance sociale avant de travailler. On peut donc considérer que l'incitation au travail est nulle pour un tel individu et que le régime d'assurance-chômage constitue pour lui un méfait en ce qu'il n'est pas adapté à ses besoins familiaux.

Ne pas compter sur Ottawa

On sait, par ailleurs, que la politique douanière du Canada en matière de textile, de chaussure, de vêtement et de produits agricoles (toutes industries fortement implantées au Québec) a conduit à la faillite un grand nombre d'entreprises oeuvrant dans ces secteurs, créant un nombre élevé de chômeurs. On connait cependant moins le nombre d'emplois qu'on fait perdre au Québec les politiques fédérales en matière de pétrole (la ligne Borden), d'automobile (le Pacte canado-américain de l'auto), de transport (voie maritime du St-Laurent) et de politiques d'achat et d'immobilisation concentrées en Ontario.

Il semble donc évident que, même dans l'attente du rapatriement de tous ses pouvoirs d'intervention, le Québec doit devenir progressivement développeur et planificateur de l'emploi des Québécois, en accord avec ses propres priorités nationales.

Des écarts intolérables

Par ailleurs, l'état des recherches en vue d'assurer le plein emploi nous amène à constater la réalité troublante d'un écart de plus en plus considérable entre les travailleurs du secteur public et ceux du secteur privé, tant au niveau des salaires, des avantages marginaux, de la protection de l'emploi, des indexations, des conditions de travail et souvent même de la productivité. L'Etat contribue pour plus de la moitié de son budget annuel, soit environ $6 milliards, à maintenir dans une catégorie supérieure tous ceux qui sont directement ou indirectement ses employés, ce qui constitue un travailleur québécois sur huit. Or, la façon dont ce travailleur est traité par rapport à l'ensemble de la masse laborieuse constitue de plus en plus une injustice manifeste de la part du gouvernement qui ne parvient pas à exercer d'une manière un tant soit peu équitable sa responsabilité envers tous les travailleurs québécois. Ces 370,000 travailleurs des secteurs public et para-public jouissent en effet, de façon privilégiée, de la sécurité d'emploi et de régime de retraite fort avantageux ainsi que d'un salaire bien au-dessus de la moyenne. Ces employés de l'Etat gagnent plus de $14,000 par année alors que le salaire moyen dans l'industrie est de $12,400 et, qu'en regard de la population active au complet, il est de $10,300.

Pour développer une politique de plein emploi, l'Etat devrait donc contingenter plus sévèrement les dépenses du secteur public en vue de libérer l'argent nécessaire à de nouvelles politiques, voire, suggère le député Gérard Gosselin, **"briser les sophismes acquis au niveau de la protection de l'emploi et de l'indexation des salaires des employés civils en général au profit de la collectivité laborieuse".**

Le double emploi

On pourrait d'autre part abaisser le chômage de 2 à 3% si on parvenait à éliminer de nos moeurs certaines formes de double emploi abusif. On a parlé de 20,000 fonctionnaires (des travailleurs déjà privilégiés) qui exerceraient un double emploi au Québec. Combien d'enseignants, de policiers, de pompiers, d'employés civils professionnels, occupent un emploi secondaire? On évalue à 75,000 au moins le nombre de personnes occupant un double emploi, phénomène peut-être justifiable chez certains travailleurs moins favorisés mais inacceptable quand il s'agit de travailleurs qui gagnent

---

La lutte pour le plein emploi, une préoccupation universelle

Les USA s'engagent

"L'État ne doit pas abolir l'esprit d'initiative et le sens de la responsabilité individuelle, mais abolir l'état de misère en garantissant à chacun, moyennant service et contribution, un minimum de revenu pour faire face, en tout temps, à ses besoins et à ceux de sa famille, et en l'encourageant à dépasser ce minimum par ses initiatives personnelles."
(Lord William Henry Beveridge, économiste britannique — 1944)

C'est en s'inspirant des théories de Lord Beveridge que, le 10 décembre 1948, l'Assemblée générale des Nations Unies, réunie à Paris, adopta l'article 23 de la "Déclaration universelle des droits de l'homme", lequel propose comme objectif commun à tous les peuples et nations:

"1. Chacun a droit au travail, au libre choix d'un emploi, à des conditions de travail justes et favorables et à être protégé du chômage.
2. Chacun, sans aucune discrimination, a droit à salaire égal pour travail égal.
3. Chaque individu qui travaille a droit à une rémunération juste et équitable lui assurant, ainsi qu'à ses dépendants, une existence compatible avec la dignité humaine."

Trente ans plus tard, le 14 novembre 1977, le président des USA, Jimmy Carter, endossait une formule de compromis d'un projet de loi visant à assurer le plein emploi et fixant comme objectif national la réduction du taux de chômage américain de 7 à 4% d'ici 1983. "C'est un objectif ambitieux qui pourra s'avérer très difficile à atteindre", concédait le président américain, "mais le fait de viser aussi haut est de nature à nous inspirer les plus grands efforts." Mis au point conjointement par le sénateur Hubert Humphrey et le **congressman** Augustus Hawkins, le projet de loi dit Humphrey-Hawkins, qui doit encore recevoir l'assentiment du sénat américain, entend d'abord "traduire dans la réalité pratique le droit de tous les Américains en mesure de travailler, désireux de le faire et rechechant du travail, à toutes les possibilités d'obtenir un emploi rémunérateur à un taux de compensation raisonnable".

Bourré des meilleurs intentions du monde exprimées dans une réthorique très académique, le projet de loi en question, que d'aucuns ont déjà appelé "le plus important projet de loi américain depuis ceux qui abolirent l'esclavage puis garantirent le droit de vote universel", ne précise pas dans les détails les moyens qui pourront être utilisés par le Président ou ses subalternes en vue de réaliser les politiques qu'il préconise. Les efforts visant à multiplier le nombre d'emplois devront tenir compte de la nécessité de maintenir une croissance équilibrée en vue de pallier un taux d'inflation trop élevé qui pourrait découler de mesures draconiennes. C'est ainsi que son application devra respecter les priorités suivantes:

1. expansion du nombre des emplois privés conventionnels grâce à une meilleure utilisation des politiques économiques et culturelles générales;
2. expansion du nombre des emplois privés par le biais d'une assistance fédérale en rapport avec les programmes de priorité de la loi;
3. expansion des emplois publics (gouvernementaux) dans les secteurs conventionnels et fonctionnant déjà;
4. en dernier ressort et sous recommandation du Président lui-même, création d'emplois gouvernementaux jusqu'à réalisation du plein emploi.

Cette loi vise à atteindre une statilisation raisonnable des prix le plus rapidement possible et formule, à cette fin, un programme précis en sept points:

1. un système de renseignements efficace qui permette de suivre et d'analyser les tendances inflationistes;
2. des programmes et des politiques visant à faciliter la fourniture de biens de consommation, de services d'emplois et d'investissements dans les secteurs où l'expansion est lente;
3. l'établissement de réserves de produits agricoles et d'autres fournitures essentielles;
4. l'encouragement aux travailleurs et au patronat à augmenter la productivité par le biais d'ententes volontairement consenties;
5. le renforcement et l'application des lois antitrusts combinés à toute recommandation jugée utile en vue d'accroître la compétition à l'intérieur du secteur privé;
6. le rappel ou la modification qui s'impose des restrictions et des règlements gouvernementaux qui provoquent sans motif l'inflation des coûts;
7. la mise en oeuvre de toutes autres mesures administratives ou recommandations législatives que le Président pourra juger de nature à promouvoir une stabilité relative des prix.

Malgré tous les efforts des porte-paroles de l'administration américaine, insistant sur les modifications apportées au projet de loi et sur la flexibilité dont fait preuve sa rédaction finale, il a été nettement condamné par la Chambre de commerce des États-Unis qui le taxe de "déclaration politique qui ne fera qu'ajouter à l'inflation et augmenter le volume de la machine gouvernementale fédérale". Prenant la parole au nom du monde des affaires, l'économiste en chef du Congrès, Jack Carlson, a déclaré que l'objectif du projet de loi visant à réduire le taux de chômage à 3% en cinq ans ne pouvait être réalisé sans que le taux d'inflation n'atteigne 10% par année ou plus. Ce taux s'est maintenu entre 6 et 6.5% au cours des deux dernières années.

J

Le coût du chômage

Aux Etats-Unis, une augmentation de 1% du taux de chômage coûte annuellement au gouvernement:

$14 milliards en taxes non perçues

$50 milliards en biens et services

$64 milliards. en tout

Par conséquent, une réduction du taux de chômage de 7 à 4% représenterait une économie annuelle de $192 milliards.

Plein emploi . . .

(suite de la p. 11)

déjà bien au-dessus de la moyenne nationale.

"Le nouveau contrat social" dont fait état le député de Sherbrooke, devra donc permettre de briser certaines traditions protectionistes qui se sont érigées en maints secteurs d'emplois, remettre en question les privilèges abusifs qui ont été consentis à certains groupes de travailleurs au détriment de l'ensemble, remettre en question les pratiques relatives au cumul des revenus et légiférer, s'il y a lieu, pour les interdire en vue de restaurer le droit au travail qui est encore brimé chez un grand nombre.

Les syndicats

Bien entendu, les grandes centrales syndicales se préoccupent sérieusement de la question du plein emploi et la FTQ demandait récemment que les "gouvernements commencent à mettre en place les divers éléments d'une politique qui permette d'en arriver à une pleine utilisation de nos ressources humaines et techniques", exigeant même à cet effet, "que les différents paliers de gouvernement se concertent pour en arriver à une plus grande intégration des secteurs primaire et secondaire afin que ce soient les travailleurs québécois qui profitent en premier lieu de la richesse générée par l'exploitation des matières premières".

A cet égard, il importe de revoir l'imposant mémoire que soumettait cette grande centrale au Sommet économique de mai dernier et qui traçait un programme précis en vue d'une politique de plein emploi, précisant le rôle de l'Etat québécois, la nature d'un développement planifié et intégré, le contrôle des salaires et la répartition des revenus, le rôle des sociétés multinationales et un plan précis de développement des secteurs primaires.

Des projets précis

Si nous considérons que nous avons un pays à bâtir, la liste des projets, grands et petits, à entreprendre pour répondre aux besoins immédiats de la société moderne est presque sans limites, mais il importe de faire ressortir les secteurs prioritaires: habitation, énergie, transports, agriculture et récréation. De nombreux petits projets subordonnés à l'activité principale pourraient également recourir à une main d'oeuvre locale des plus variées et facile à intégrer de façon permanente au marché du travail.

Le corridor de la Baie James

Le développement d'un corridor de la baie James, comme voie de circulation directe entre la baie James et le fleuve St-Laurent, peut servir de projet-pilote en ce sens. Si l'on regroupait, dans un corridor large de 10 milles et long de 500 milles parallèlement à la ligne de transmission de l'énergie, une route rapide directe, une voie ferrée électrifiée, gazoduc, oléoduc et autres services publics, avec des postes d'arrêt à tous les 50 milles, on pourrait stimuler le développement d'une activité industrielle reliée à la forestière, à la minéralogie, à la métallurgie, à la chimie industrielle, à l'agriculture spécialisée de même qu'à l'exploitation de parcs de chasse et de pêche.

Avec l'ouverture de la navigation sur la baie James et l'arrivée des pétroliers du gaz de l'Arctique et des pays nordiques, ce corridor pourrait devenir la ligne directe la plus courte entre le fleuve St-Laurent et la mer Baltique.

L'habitation

Les millions de dollars de fonds publics engagés dans des programmes d'habitation contrôlés par une Régie centrale des édifices publics, permettraient, par une planification minutieusement intégrée, d'utiliser à profit la main-d'oeuvre locale. Les programmes locaux de rénovation urbaine, de revitalisation des vieux quartiers, de logements subventionnés, d'aménagement du domaine public, de multi-utilisation des locaux et édifices publics, peuvent être réalisés grâce à une participation conjointe de l'Etat et des individus.

Transports

Dans le secteur des transports, le réaménagement des voies ferroviaires en un seul réseau intégré fera appel aux travailleurs de toutes spécialités pour hâter l'amélioration de ce service, tant pour le transport des personnes que des marchandises. On peut songer à une voie rapide électrifiée de Québec à Montréal à Hull, sur la rive nord, suivant la loi de 1881 relative au chemin de fer du Pacifique canadien, puis de Montréal à Gaspé sur la rive sud.

Les voies navigables intra-territoriales — St-Laurent, Outaouais, Richelieu — pourraient également être transformées par l'aménagement de ports de commerce et de plaisance aux abords de chaque agglomération importante le long des rives.

En ce qui touche **l'agriculture,** une première préoccupation devrait viser à faire de certaines terres dites improductives des fermes d'Etat en vue d'une production alimentaire planifiée et contrôlée.

Tout le domaine de **la récréation** doit également être réorganisé en vue d'en faire un service à la population plutôt qu'une source de revenus pour les étrangers.

Enfin, en ce qui regarde **l'écologie** et l'amélioration de l'environnement, de multiples projets peuvent être envisagés à l'intérieur d'une nouvelle interprétation qui vise à ce que les investissements servent plutôt à protéger qu'à détruire par une commercialisation mesquine.

Financement

L'ensemble de ces projets, grands ou petits, pourrait bénéficier d'un plan de financement à coûts partagés entre l'Etat, les localités, les entreprises, les organismes sans but lucratif et les individus, le tout sous le contrôle direct du ministre des Finances. Cette opération gouvernementale sous une direction centrale et collective de tous les ministères en vue du développement des ressources humaines et naturelles autant que de l'instauration du plein emploi pourrait être reconnue comme un vaste **programme de participation sociale.**

Un nouveau contrat social

Tout le dessein de la société québécoise est engagé dans le projet de la lutte au chômage. Il y a là un plan de société à mettre en branle dès avant l'accession à l'indépendance, qui marque la volonté du peuple québécois de se fonder sur des principes égalitaires, démocratiques et progressistes. Le défi est de taille et suppose effectivement, selon le promoteur de ce vaste projet, le député de Sherbrooke, **"l'adoption d'un nouveau contrat social".**

Chômage

Ce n'est pas le Canada qui nous en sortira

"De tous les pays industrialisés, le Canada possède le pire dossier de chômage depuis quinze ans, soit un taux moyen de 5.3%, par comparaison à 5% aux États-Unis et à 3.1% dans l'ensemble des pays industrialisés. Le taux comparable pour le Québec est de 6.4% et pour l'Ontario, de 4.2%. (...)

"Le gouvernement fédéral s'est toujours refusé à régionaliser les effets stabilisateurs de son budget et à laisser participer les provinces à la confection d'une politique vraiment "nationale" de soutien de l'emploi, qui aurait permis de coordonner les budgets fédéral et provinciaux et aurait réconcilié les objectifs nationaux et régionaux.(...)

"Il est difficile de sous-estimer l'importance d'une politique de stabilisation appropriée du point de vue régional. Une baisse du taux de chômage de seulement ½ unité de pourcentage pendant un an au Québec s'accompagne d'une augmentation de $750 millions du produit intérieur annuel du Québec ou de $400 par famille. Si donc les incohérences de la politique nationale de stabilisation au Canada ont valu au pays un taux de chômage plus élevé de ½ de 1% par an en moyenne depuis 15 ans, c'est un revenu total de $45 milliards (en dollars de 1977) que les Canadiens ont gaspillé inutilement, dont plus de $10 milliards perdus par les Québécois. Il va sans dire que l'ordre de grandeur d'une telle perte d'emplois et de revenus peut noyer facilement les sommes impliquées dans la vaine querelle des comptes économiques entre Ottawa et Québec, lesquels n'excèdent pas $4 ou $5 milliards, en plus ou moins."
(Extrait de l'exposé de Pierre Fortin, professeur d'économie à l'université Laval devant la Commission Pépin-Robarts sur l'Unité canadienne, à Québec, en novembre dernier.)

J

Affaires

Air Canada/Nordair:

qui ne dit mot consent...

Le gouvernement québécois en effet ne dit mot à propos de l'offre d'Air Canada d'acheter Nordair. On voudrait bien savoir pourquoi.

par Gaétan Lavoie
Chroniqueur d'aviation

Il apparaît pour le moins étonnant que personne au gouvernement du Québec ne se soit encore prononcé relativement au geste posé par Air Canada visant à se porter acquéreur du transporteur aérien régional, Nordair.

Par le contrôle qu'entend exercer Air Canada sur Nordair, si la Commission canadienne des transports du Canada entérine la transaction, le gouvernement canadien s'assure ainsi un large réseau de transport aérien, dont une grande partie se retrouve dans le nord-ouest de la province de Québec. Bien qu'au cours des derniers mois, le ministre des transports du Québec, M. Lucien Lessard, ait clairement manifesté son intérêt envers le développement de l'aviation commerciale et privée par son intervention dans l'affaire Air Inuit/Airgava, il tarde à se prononcer sur la transaction Air Canada/Nordair.

La passation éventuelle des actifs de Nordair dans le portefeuille d'Air Canada n'est pas une mince affaire et s'inscrit dans un processus de restructuration du transport aérien au Canada, principalement au chapitre de la location des routes aériennes aux différents transporteurs. Le transport aérien est exclusivement de juridiction fédérale. Cependant, la province de l'Alberta n'a pas attendu que la constitution canadienne actuelle soit reléguée aux oubliettes pour intervenir efficacement dans ce secteur qui influence considérablement le développement d'un pays à grande surface, tel le Québec. En effet, les Alber-



tains se sont emparés de la majorité des actions de la Pacific Western Airlines afin d'ajuster le rôle de son principal transporteur aérien régional à son propre développement. D'autre part, le gouvernement de l'Alberta a fait le nécessaire afin de contrôler, via la PWA, un autre transporteur aérien d'envergure Transair.

Bien que Nordair ne soit pas la compagnie d'aviation la plus importante dans sa catégorie au Québec, ce qualificatif s'appliquant plutôt à Québecair à cause de son réseau dans la province, elle survole un territoire immense à l'intérieur des frontières québécoises. Nordair transporte des milliers de Québécois chaque année de même qu'une quantité considérable de marchandises dans des régions où les autres moyens de transport sont à toutes fins utiles inexistants. Ces tarifs de même que son fonctionnement touchent principalement les Québécois moyens qui voyagent énormément par avion dans le secteur réservé à Nordair. De plus, une clientèle importante de Nordair se recrute parmi les employés de plusieurs ministères du gouvernement québécois. De Montréal, où sont situés ses quartiers généraux, Nordair vole vers Val D'or, Chibougamau, Matagami, la Baie James et Fort Chimo. Ajoutons que depuis quelques mois Nordair a même obtenu le droit de voler sur Fort Chimo à partir de l'aéroport de l'Ancienne Lorette, Québec.

Il y a près de neuf cents personnes qui travaillent pour Nordair dont la majorité sont des résidants québécois. Depuis des années cette compagnie d'aviation est à vendre au plus offrant. Son principal actionnaire le chantait sur tous les terrains de golf pour finalement passer aux actes ces derniers jours en stoppant la vente des actions sur le marché de la Bourse, suite à une offre de $25 millions d'Air Canada. Nordair rêvait de devenir le transporteur officiel des Ontariens mais n'a pas trouvé acheteur dans cette province malgré sa réputation enviable de bonne santé financière. On peut s'attendre à ce qu'Air Canada affirme que, sans son intervention, on aurait pu voir Nordair installer ses quartiers généraux ailleurs qu'au Québec à la faveur de l'Ontario.

Un petit filet de sole?

En octobre, madame Chaput-Rolland nous avait déjà prévenus de l'importance de **"tisser"** notre **"rigueur intellectuelle" "à même une toile de fond"** sur laquelle chacun doit **"broder ses convictions"**, sous peine de **"trébucher"** sur des **"embûches dressées sur un chemin"**. Sur ses conseils, nous avons bien essayé cet exercice extraordinaire, tissant, brodant une rigueur intellectuelle, des convictions, tout en marchant sur des embûches, comme madame Chaput-Rolland. Elle disait aussi que de cette manière on ne **"brise"** pas **"les oeufs dans les poulaillers"**. Nous l'avons vérifié: c'est vrai. Ce n'est pas en brodant des idées et en tissant une rigueur intellectuelle sur une toile de fond dans un chemin qu'on écrase des oeufs dans un poulailler.

Nous attendions donc impatiemment la suite du discours, enfin quelque autre écrit de cette Solange. Un texte. En voilà un finalement, rempli d'images pour faire comprendre, comme le premier. Que contient ce deuxième texte?* L'éloge de la Commission Robarts-Pépin. L'éloge aussi de ses membres un par un.

Les citoyens ne **"nous"** ont pas **"vus comme des farfelus d'un quelconque cirque ambulant ou volant, des soldats de l'armée du Salut"** ou comme **"un nid de vipères logé dans le giron de M. Trudeau"**, dit Solange. C'est toujours ça de pris. Cirque (ambulant) (ou volant), armée du Salut, vipères (dans un giron), soldats; en un mot: farfelus, enfin le portrait en négatif de la Commission Robarts-Pépin. Le giron de M. Trudeau est, d'après Larousse, "la partie du corps de M. Trudeau qui s'étend de sa ceinture à ses genoux". Madame Solange Chaput-Rolland n'a rien à voir dans ces parties-là de cet homme-là. Ni avec aucune vipère logée là.

Mais, après tout, le giron de Pierre Trudeau n'est pas le seul giron sur terre. Éliminer un giron ne veut pas dire qu'on les méprise tous. De fait, madame Rolland est fort capable d'enthousiasme, d'émotion et même de lyrisme. Il faut voir la manière dont en quelques phrases elle parle de ses collègues. Écoutez-moi ça: la **"prestance"** de John Evans, la **"carrure"** de John Robarts, la **"fougue"** de Richard Cashin **("j'ai vu,** dit-elle, **les intervenants tressaillir à la fougue de Richard Cashin"** — même les intervenants! . . .), le **"sourire"** et la **"stature"** de Jean-Luc Pépin (il s'agit même, dans le texte, d'un **"sourire qui revêt"** cette **"stature"**: ce n'est pas n'importe quel sourire qui puisse revêtir quelque chose, ni surtout revêtir une stature; ça prend Jean-Luc!)

Quant à Ross Marks et à Gérard Beaudoin, à vrai dire ils ne doivent pas être très émoustillants. Solange ne reconnaît au premier qu'une **"saine sagesse"**, ce qui n'est pas très excitant, et au second qu'une **"compétence académique"** ce qui est navrant. Au demeurant, que fait-il, ce Beaudoin-là? Il fait des choses bizarres: il **"ausculte le coeur de la vieille dame constitutionnelle démodée"**, ce qui paraît un peu vicieux, et puis il fait quelque chose qui m'a l'air un peu fou ou, en tout cas, que je ne comprends pas très bien d'après ce que Solange en dit: **"Patiemment, il noue la corde autour du territoire canadien"**. Bon! ce doit être une occupation comme une autre, je suppose.

Quoi qu'il en soit, pendant qu'il noue sa corde autour du territoire celui-là, Jean-Luc, lui avec sa stature revêtue, ne reste pas là à sourire niaiseusement, il **"pressent les pièges posés sur notre route"**. Tiens! encore les embûches! Moi qui croyais leur cas réglé avec la méthode Chaput-Rolland, qui consiste à tisser de la rigueur intellectuelle à même une toile de fond sur laquelle on brode des convictions. Ce ne doit pas être le cas. Il doit y en avoir encore. Ça se comprend, d'ailleurs. La tâche est im-

Les nouvelles Renault-5 1978 sont arrivées

et sont moins chères que vous ne le croyez!

A PARTIR DE $3,695.*

Ce n'est pas cher

ET DU SERVICE!
Voiture de courtoisie gratuite
Echanges acceptés
Financement bancaire disponible sur place



* Plus transport, préparation, taxe provinciale et licences (modèle R-5L non montré en photo)

ça c'est fort!



De plus en plus de Québécois ont du plaisir à la conduire.

Automobiles Renault Ville Marie inc.

Le concessionnaire Renault des Québecois

2230, VIAU, MONTREAL, QUE., H1V 3H5 TEL.: 254-9971

Les miettes . . .

(suite de la page 13)

mense. Quand quelqu'un **"élabore"** le **"Canada"**. On ne bâclera pas ça comme ça. Il ne faut pas **"s'imaginer que nous nous contenterons"** (toujours les images pour faire comprendre) **"de changer quatre pièces de vingt-cinq cents en un dollar, de planter une virgule à la place d'un point constitutionnel, afin de faire semblant de créer une agora nationale"**. On est plus sérieux que ça. Quatre trente sous pour un dollar en plantant une virgule pour donner l'illusion d'une agora, pour qui nous prenez-vous?

Tout cela justifiait le texte de madame Solange Chaput-Rolland. Justifiait ce contexte . . .

Le Petit Poucet

*** "L'année des grandes définitions", par Solange Chaput-Rolland, Le Devoir, 7 janvier 1978.**

CIEL FM 98,5

altitude

Agence de voyage

2085 de Salaberry, Montréal, Qué. H3M 1K6 (514) 332-1970

1233 de la Montagne, Montréal, Qué. H3G 1Z2 (514) 866-4666

La chronique de Pierre Chaloult La chronique de Pierre Chalo

Les bons voeux de Pierre-Elliott Trudeau

par Pierre Chaloult

La fonction de gouverneur général du Canada, comme celle de la reine d'Angleterre, est essentiellement honorifique. Le titulaire de cette charge, tout comme la reine d'Angleterre dont il est le reflet, ne porte pas d'argent sur lui lorsqu'il se promène dans les rues de la ville, lorsqu'il monte dans un autobus, lorsqu'il entre dans un magasin.

Il est, par ailleurs, la seule personne au pays, pour ne pas dire au monde, qui n'a pas droit d'entrer dans la chambre des Communes lorsqu'on y tient séance du Parlement.

Il ne peut prononcer le moindre discours officiel que ce soit sans que le premier ministre ne l'approuve d'abord. Selon les propres termes d'un ancien titulaire de cette charge, M. Vincent Massey, devant le Congrès de Washington, en 1954, le gouverneur général du Canada a ceci de particulier qu'il n'est pas général ni gouverneur au sens américain de ces deux termes.

La trêve de Dieu

Le gouvernement d'Ottawa utilise donc le gouverneur général tout comme le gouvernement britannique utilise la reine pour lire le discours du trône ou des déclarations solennelles en certaines circonstances tout à fait officielles.

Mais il est bien entendu que cet auguste personnage qui s'exprime avec le NOUS de majesté ne fait jamais que dire ce que l'"on" veut qu'il dise.

C'est en ce sens que la reine et le vice-roi ne se trompent jamais puisqu'elle ou il ne disent jamais leur opinion mais celle de "leur" gouvernement.

C'est en ce sens que le gouverneur général du Canada exprimait, en guise de souhaits pour la nouvelle année, son désir que les Canadiens observent, tout au cours de 1978, un véritable moratoire, une sorte de trêve de Dieu, sur le plan des débats constitutionnels.

Mais alors que Son Excellence parlait ainsi sur les ondes de Radio-Canada, le premier ministre, pour sa part déclarait sur un réseau de postes privés de télévision que le gouvernement d'Ottawa était prêt à faire la guerre à celui du Québec en certaines circonstances...



Jules Léger, écoutant l'hommage de Pierre Trudeau
...ce jour-là, on lui a permis d'entrer au Parlement.

Lui y connaît ça!

Tout comme René Lévesque, Pierre-Elliott Trudeau est une créature de la télévision. Il connaît ce médium par coeur. Il le connaît comme s'il n'avait jamais fait que ça de toute sa vie. Comme s'il avait vu le jour dans un studio. Il y est comme un marin sur son navire. Comme Robinson sur son île.

Il n'est au naturel que lorsqu'il joue un rôle et il le joue si bien ce rôle qu'il en résulte la trudeaumanie. Ses ministres et ses collaborateurs au conseil privé ou dans les commissions administratives ne comprennent pas du tout qu'il s'y ennuie comme un comédien à la retraite.

Le téléspectateur a pour sa part l'impression que Pierre-Elliott Trudeau improvise sans cesse devant la caméra. Que les aveux qu'il y fait dépassent sa pensée. Qu'il en dit plus à l'écran qu'il ne voulait en dire.

Le téléspectateur qui aperçoit son premier ministre à la télévision se croit tout à coup plus malin que lui et ça l'amuse de se juger ainsi.

Il s'imagine voir un personnage qui ne devinerait pas que Monsieur N'importe-qui le guette dans l'ombre. Il ne s'aperçoit pas que ce personnage a depuis longtemps deviné ce Monsieur Tout-le-monde qui le guette devant son appareil.

Les marchands d'unité nationale

Alors Pierre-Elliott Trudeau lui sert la médecine qu'il lui a savamment préparée. C'est tout juste s'il ne se pose pas lui-même les questions les plus impertinentes et les plus inattendues ainsi qu'il le faisait le premier janvier alors que sur les ondes voisines le gouverneur général proposait un moratoire aux Canadiens.

En guise de voeux de bonnes fêtes, le premier ministre se laissait donc demander, comme à une répétition de Macbeth, ce qu'il ferait "si le gouvernement québécois décidait d'enfreindre la loi pour proclamer l'indépendance en arrêtant le courrier ou en occupant un aéroport fédéral."

"Si la question est hypothétique", s'empressait-il de répondre, "ma réponse est très facile, parce que je l'ai déjà donnée en agissant en 1970, au moment où un groupe de Canadiens, le FLQ d'alors, a essayé de retirer le Québec de la Confédération en enfreignant la loi, soit en arrêtant le courrier ou en faisant sauter des trains comme ils l'ont fait, ou en pillant des arsenaux ou en tuant des gens.

"Vous savez ce que j'ai fait alors. C'est ma réponse. Je n'hésiterai donc pas à me servir du glaive si on essaie de faire quelque chose d'illégal dans la province de Québec."

Après le coup de la BRINKS à l'époque de Robert Bourassa au pouvoir, en attendant le coup de la SUN LIFE, en fin de semaine dernière, le premier ministre fédéral n'hésitait pas à nous annoncer, en guise de souhaits du nouvel an et en termes apocalyptiques pour ne pas dire révélateurs, qu'il serait prêt à déclarer la guerre au Québec si tel était le bon plaisir des marchands d'unité nationale à la canadienne...

Centenaire de la naissance du chanoine Lionel Groulx 1878 – 1978

Lionel Groulx et le nationalisme noir

Le vieux chanoine est mort le 23 mars 1967, l'année du centenaire de la Confédération, se retirant avant les fêtes. Il avait atteint un âge où la foi, détachée des espérances, se retourne vers elle-même et s'illumine toute entière, sans éclat mais sans ombre, avec sérénité. C'était un homme modeste et obstiné, grandi par un long combat dont la portée reste obscure; il avait tenté de concilier la soumission qu'il devait à l'Eglise et l'amour qu'il portait à son pays, ce qui sans doute est possible en autant qu'on les démêle, et il ne le pouvait guère. Frégault écrivit avec emphase: "Nous avons eu Garneau. Nous avons eu Lionel Groulx. Nous n'aurons plus d'historien national."

par Jacques Ferron

Deux, c'était déjà beaucoup, peut-être trop. La France, que je sache, n'en a pas un seul, ni l'Angleterre, ni les pays anciens et reconnus. Le nôtre est différent: le monde ne l'attendait pas; il nous a surpris, nous-mêmes. Il doit beaucoup à la chance et n'est pas sorti des hasards. En 1760, faute du nombre, nous n'étions même pas un peuple et n'eût été le caprice de l'Angleterre de garder le Canada pour elle seule, écartant les Américains, ce peuple nous ne l'aurions jamais formé. Or, après la répression de 1837-38, il était là. "Ce peuple n'a pas d'histoire," constata Durham.

Les Etats-Unis non plus n'avaient pas eu d'histoire, une histoire qui fut leur, avant la proclamation de l'indépendance. Durham préconisa l'acte d'Union qui nous rendait minoritaires, faisait de l'anglais la seule langue officielle, dans le but de détruire la nation que les Patriotes avaient tenté de libérer et qui venait de prendre conscience d'elle-même. Ce fut alors que Garneau publia une histoire qui, en l'occurrence, prenait une signification singulière: cette histoire que nous avions enfin témoignait de notre capacité à faire l'histoire et rendait exécutoire notre droit à la souveraineté, faisant d'elle une réalité, la seule qui fut véritable même si elle restait voilée. Les Patriotes, condamnés au nom d'une justice qui n'était pas la nôtre, se trouvèrent justifiés, et leur réhabilitation ne rencontra pas d'obstacle: tués comme Chénier, pendus comme Delorimier, exilés comme Papineau, ils devinrent les héros du pays réel. Garneau notera que ce fut sous l'Union, après son retour d'exil, fidèle au principe des nationalités que Papineau montra toute sa grandeur, même si la conjoncture ne se prêtait plus à notre libération: il donnait voix au pays réel qu'on s'appliquait à faire taire. Dorénavant, jusqu'aujourd'hui et tant que le monde ne l'aura pas reconnu, ce sera sur ce pays irréductible, toujours présent, qu'on se fondera pour juger de la rhétorique trompeuse des gouvernements qui se succéderont. Plus qu'un historien, Garneau nous a ouvert l'histoire. Il a son monument dans les jardins du parlement, à Québec. Il a été, il est, il restera tel qu'on l'a proclamé, notre historien national — le seul. Et le vieux chanoine que nous ramène le centenaire de sa naissance? Il fut d'abord un prêtre catholique, un historien ensuite, et c'était à une époque étrange où se méprenant sur la nature du catholicisme, on en avait fait une religion nationale.



Faute d'Etat, nous nous étions rabattus sur l'Eglise pour nous donner les institutions nécessaires à notre survie. Nous ne pouvions pas nous y accomplir. Elles nous permirent néanmoins de progresser, mais de progresser de pair avec elle, sans qu'on sût qui profitait à qui. Chose certaine, avant 1840, l'Eglise n'en menait pas large, et depuis la dissociation, qui débuta vers 1945, elle est allée de déclin en débâcle. Mais à l'époque de Lionel Groulx, la confusion était entière, d'ailleurs entretenue par l'enseignement religieux. Il y a une sorte de ruse dans la carrière de cet homme candide et sincère.

Son premier livre, paru en 1912, "Une croisade d'adolescents", est un ouvrage d'édification religieuse où il y a de la ferveur qui a de l'âme, cette âme même qui animera son patriotisme. De là, pour passer à l'enseignement de l'histoire, il alla se chercher deux doctorats à Rome, un en philosophie, l'autre en théologie. Autrement dit, il montra patte blanche. Plus tard, quand il demanda d'être professeur régulier à l'Université de Montréal, ses deux doctorats ne suffisaient plus: on exigea qu'il s'engageât sous sa signature "à respecter le régime confédératif et à ménager les légitimes susceptibilités des anglophones". Cette université, dont la charte était papale, avait pour recteur un ecclésiastique. Groulx aurait refusé "au nom de l'histoire objective, véridique", et gagné son point. Cela se peut, quoique l'histoire fut pour lui, plus que pour un autre, une machine à faire l'histoire. C'est à son action qu'on le doit juger. Il mena des petits combats serrés dans une perspective assez confuse de fidélité à la foi et à la race, qui groupaient des jeunes gens fâchés, criards et déplaisants, sans aucune envergure, a mentalité de minoritaires. Certains plongèrent dans une société secrète dont le réseau existait encore, en 1970, sur la rive sud, et servit de canal à des trafics louches. D'autres, s'exprimant publiquement, furent de meilleur profit, tel André Laurendeau, homme fin, mal épanoui, qui se perdit à vouloir sauver la Confédération. Il me demanda un jour ce que j'avais contre Dollard des Ormeaux, l'invention du chanoine pour remplacer Chenier. Je lui répondis qu'il n'y avait aucune gloire à trouver contre les Iroquois, plus colonisés que nous et représentants du Tiers-Monde. "Oh! dit-il, le Tiers-Monde, vous allez le chercher loin!". Je pense que, faute d'une vue exacte du pays réal, il se faisait du monde une fausse représentation. De même le vieux chanoine, mais parce qu'il ne cessa jamais son combat, il avait acquis sur le tard une lucidité qui lui faisait admirer l'équipe de **Parti pris** qui pourtant ne lui devait rien. Ses mémoires ont parfois une férocité qui étonne, à propos de Henri Bourassa, par exemple, qui aurait été fou une bonne partie de sa vie. En fin de compte, cet homme suscite l'admiration; sans être un nouvel historien national, il témoigne d'une époque difficile qui a produit un nationalisme noir, inquiétant — époque qu'il avait dépassée, et sans doute a-t-il aperçu le pays amical et hospitalier que sera le Québec, où "Gens de mon pays" remplace déjà le grotesque "O Canada".

Centenaire de la naissance du chanoine Lionel Groulx 1878 – 1978

Groulx et Cité libre

En 1950, les intellectuels de **Cité libre** tenaient l'abbé Groulx pour le représentant d'une idéologie statique avec laquelle ils avaient rompu. Il n'était jamais question de lui aux réunions du groupe, mais beaucoup d'un nationalisme rétrograde et d'un cléricalisme omniprésent. Le 19e siècle achevait de mourir avec cinquante ans de retard. Groulx lui-même était déjà vieux et sans postérité intellectuelle moderne de premier plan, à part quelques fidèles comme Laurendeau, lequel était subtil, curieux et nullement fixé parce que pas du tout dogmatique.

Une forte cassure était à prévoir dans les valeurs et la culture, et maints mouvements, on sait aujourd'hui qu'ils l'annonçaient. Le Canada français s'était avancé comme un bloc insolite dans le siècle, comme s'il eût été dépourvu d'un principe interne de transformation, autrement dit d'un principe créateur. Il fallait presque choisir entre le pays et la liberté, entre le pays et la vie, entre le pays et la réalité...

Groulx a développé sa pensée dans la condition très particulière de son état et à une époque bien "intégriste". Dans d'autres conditions, dans un pays se possédant davantage, et compte tenu de sa grande valeur intellectuelle et morale, il se serait inscrit dans une continuité dynamique bien plus large, bien plus stimulante.

Aujourd'hui, Groulx, pour moi, c'est tout de même un homme qui portait le pays dans son âme. Il lui a donné tout ce qu'il a pu. Les politiciens traditionnels le détestaient. Il n'a pas fait une seule concession sur ce qu'il tenait pour vrai. Il a accompli une oeuvre historique considérable. C'est beaucoup. Pour d'autres raisons, son personnage, dans l'histoire, manque peut-être de séduction. Mais si on sait ce que c'est qu'un homme, Groulx fut une figure admirable.

P.V.

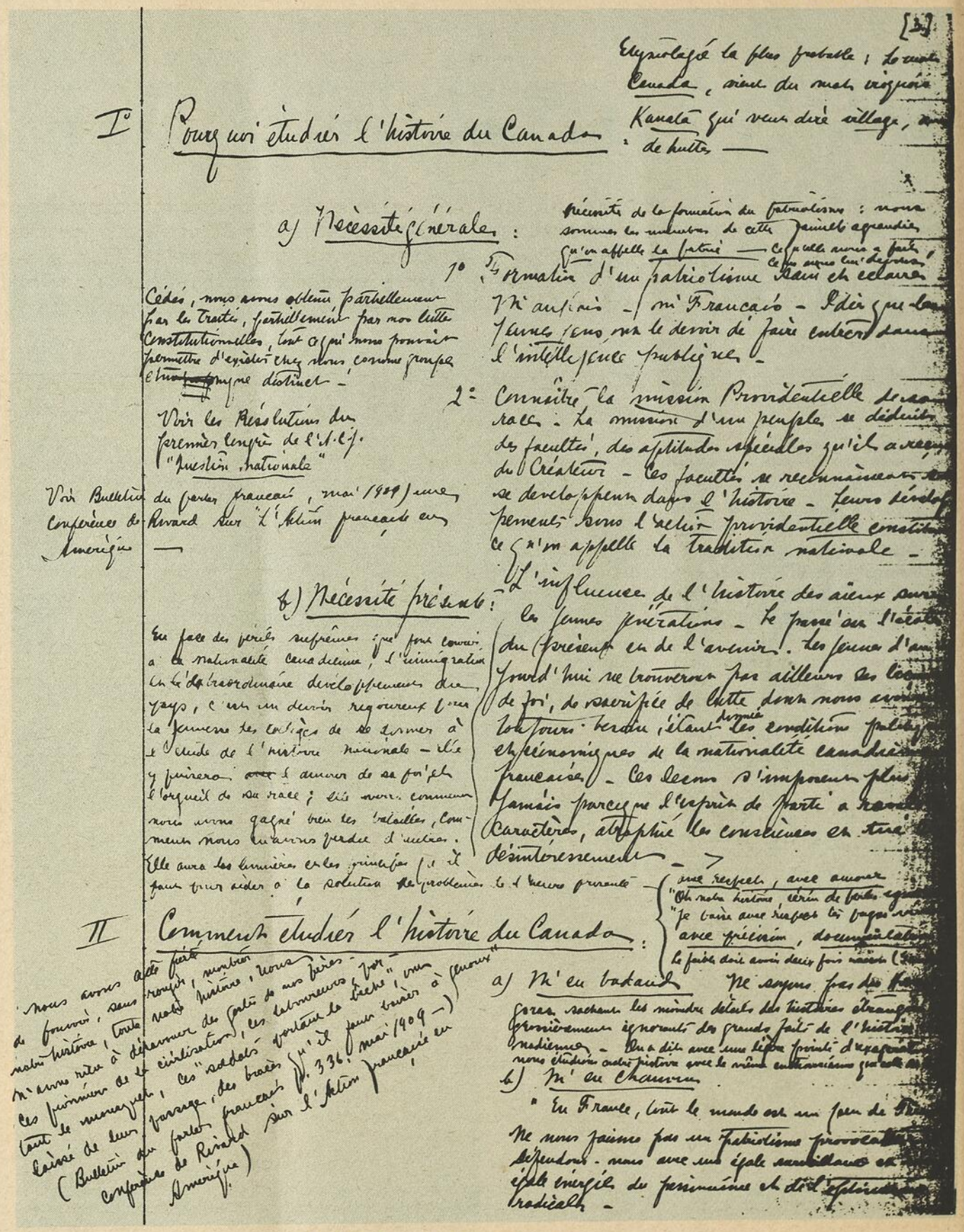
3 février 1960

Ai-je trop aimé mon petit pays, le petit peuple dont je ne suis que l'un des humbles fils? Ce peuple, l'ai-je surfait dans son âme, dans son destin? Ai-je magnifié son histoire? On me l'a reproché, on me le reproche encore. À quatre-vingt-deux ans, regardant en arrière, j'ai peine, et qu'on me le pardonne, à me sentir si grandement coupable. Je ne regrette qu'une chose, c'est n'avoir pas eu le temps de dire tout ce qu'il fallait dire et de ne l'avoir pas mieux dit. Ceux-là parmi nous qui ont perdu foi en notre avenir et qui souhaiteraient bien se justifier de ne rien faire, trouveront malaisément, en mes livres, j'en ai peur pour eux, des leçons de défaitisme. Ceux-là de même, parmi les nôtres et parmi les autres, qui jugent fatigantes, ennuyantes, nos revendications et qui, pour en finir, aimeraient fort nous donner figure d'insupportables brandons de discorde, devront chercher ailleurs qu'en ces mêmes livres, de quoi ruiner à leur base nos droits et nos aspirations traditionnelles. Si je n'ai pas fait plus petite notre histoire, plus chiche en promesses d'avenir, c'est que je l'ai écrite, racontée, telle que je l'ai vue et que je lui ai trouvé d'indéniables parties de grandeur, avec large porte ouverte sur l'espoir. Certes, il y a des misères en notre passé, de grandes misères. Mais j'ai toujours cru que l'histoire n'est pas faite pour les borgnes et que l'arbre, même frappé par la foudre, à demi-rompu, ne doit pas cacher la forêt.

Au reste, je ne me fais pas illusion sur la portée et sur le sort d'une oeuvre historique. Une revue de l'historiographie nous l'apprend: il n'en est pas de si rapidement démodée. Elle dure un quart de siècle et encore s'il est en elle de durer par toute autre chose que son contenu. L'espoir de l'historien, c'est qu'il ait pu rendre plus net, plus éclairé, un trait au moins du visage des ancêtres, comme on parvient à déchiffrer un mot décisif dans un vieux parchemin, une inscription révélatrice sur un monument antique. Ce serait encore, et pourquoi pas? qu'à un moment donné il eût suscité, dans la vie de la génération pour laquelle il a travaillé, quelques vibrations généreuses des âmes, quelque haussement de l'idéal collectif, haussement, vibrations qui ne sauraient s'anéantir sans laisser quelque trace. Ce bonheur aura-t-il été le mien?

En mon enfance, au bord de la rivière natale, une image m'attirait: celle des yachts à voiles blanches, voiles pareilles à des ailes de mouettes géantes. Les grands oiseaux couraient d'étourdissantes bordées, traçant derrière eux un sillage où se roulaient des reflets de soleil. Puis le vent venait à tomber, et la voile, devenue étale, tombait aussi; et l'eau calme avait tôt fait d'effacer le sillage. Image, penserais-je aujourd'hui, de l'oeuvre historique et de son éphémère durée. Heureux pourtant l'historien, s'il a pu accrocher un bout de voile au vaisseau qui portait le destin de son pays; heureux de même s'il a pu tracer un sillage où il y avait, sans doute de l'écume, mais aussi quelques reflets de soleil.

Lionel Groulx, ptre



I° Pourquoi étudier l'histoire du Canada

a) Nécessité générale :

1° Formation d'un patriotisme sain et éclairé

2° Connaître la mission providentielle de notre race

b) Nécessité présente :

II Comment étudier l'histoire du Canada :

a) M'en tenir aux faits

b) M'en tenir aux causes

Manuscrit du premier cours d'histoire du chanoine Groulx

Centenaire de la naissance du chanoine Lionel Groulx 1878 – 1978

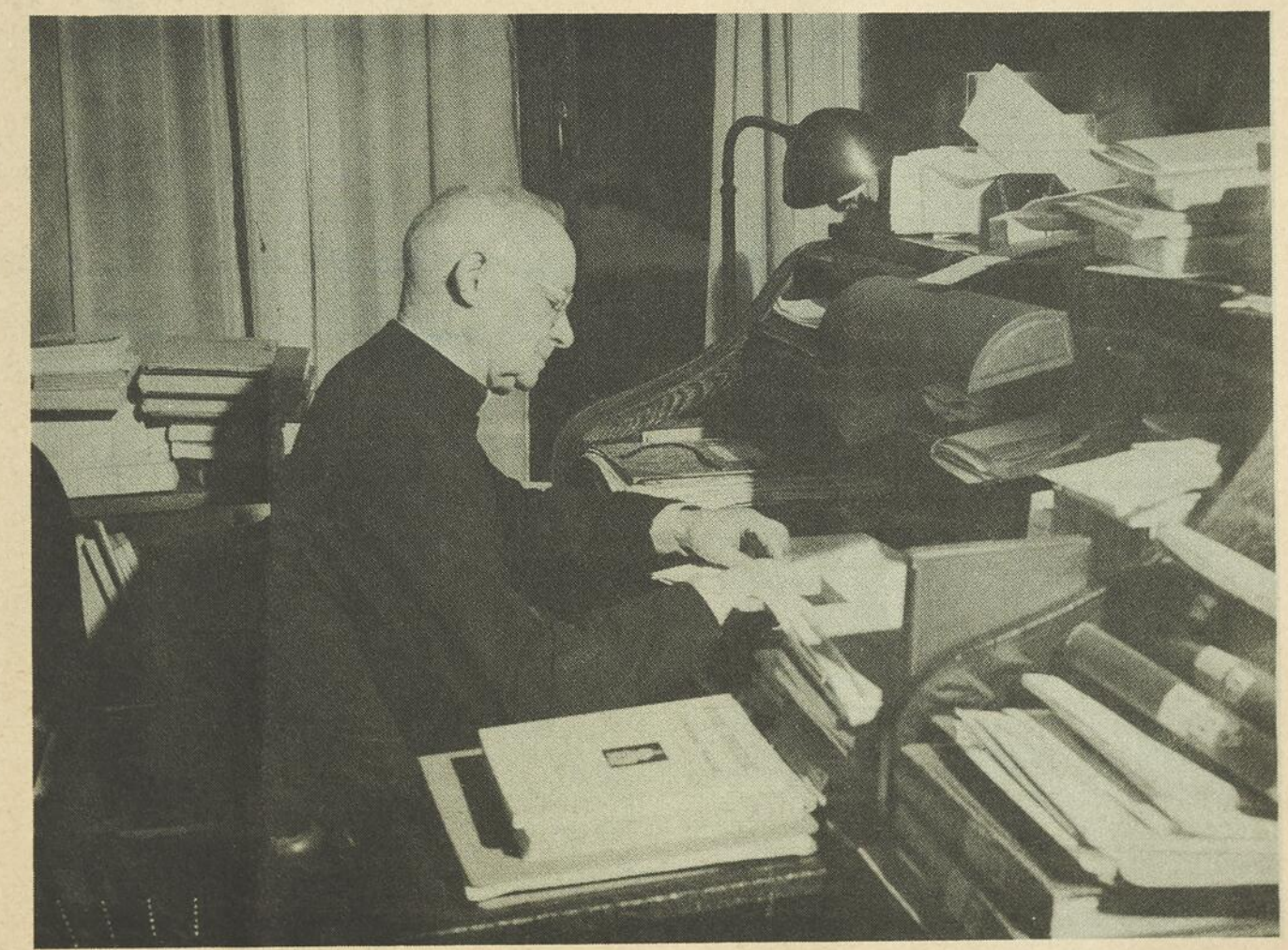
Au rang des Chenaux

Le texte qui suit, extrait d'un ouvrage biographique qui doit paraître en mars sur Lionel Groulx, l'auteur, Georges-Emile Giguère, a bien voulu en donner la primeur au JOUR. Ici, l'enfance, le petit gars des champs, espiègle et sérieux, devinant déjà l'univers politique, interrogeant le passé ancestral. Ces origines-là, perdues aujourd'hui pour tant de gens, ne sont pas loin... Le livre de Giguère: "Notre État français, nous l'aurons".

par Georges-Emile Giguère

Hier que dans les bois et les broussailles roses
Me promenant rêveur et mâchonnant des vers,
J'écoutais le réveil et la chanson des choses,
Voici ce que m'ont dit les grands érables verts.
Lionel Groulx, Les érables, 1912

"Souvent en mon enfance, j'ai rêvé d'un bout de ferme où faire pousser du blé et des illusions. Du petit terrien mal endormi en moi, j'ai poursuivi le rêve viril et blond... Rien de plus expansif et de plus lyrique, on le sait, qu'une âme de rural déliée et comme libérée par un peu d'affleurement! Toutes les réserves sentimentales, lentement amassées dans les vieux coeurs discrets, montent alors aux lèvres, semble-t-il, comme la source longtemps gonflée sous terre jaillit et s'épand au sourire du soleil.
Alonié de Lestre, Au Cap Blomidon, 1927



Le Chanoine Groulx à sa table de travail en 1950.

Il est né au rang des Chenaux, le 13 janvier 1878, sur la deuxième terre, paroisse de Saint-Michel, à la Pointe de Vaudreuil. "Mon père, Léon Groulx", rapporte-t-il dans ses **Mémoires,** "ma mère, Philomène Pilon, avaient connu l'un et l'autre, sinon l'école de la misère, du moins celle de la pauvreté et du rude travail..." Et ailleurs Groulx avoue: "En mes **Rapaillages,** je le confesse, j'ai courtisé un peu la fiction. J'ai romancé parfois les êtres et les choses. J'ai prêté à ma grand-mère des actes qui appartenaient à ma mère et **vice versa.** J'ai synchronisé quelques événements. La plupart des faits rapportés là restent authentiques. Ce que j'ai voulu évoquer par-dessus tout, c'est l'atmosphère, la couleur du coin de terre, l'âme du petit monde où se sont écoulées mes premières années. Et tout cela, je crois l'avoir évoqué en son exacte vérité".

Peut-on refuser de croire ensuite que si Groulx ne l'a pas exprimé ouvertement, il réussit tout au long de ses **Rapaillages** à nous faire sentir comment il est issu de trois amours, implantés dans son coeur par son éducation: sa famille, son milieu et son époque. Combien parmi nous ne peuvent en dire autant, avec cette différence, que, contrairement à beaucoup d'autres, lui, n'a jamais rougi de ses origines. Bien au contraire, il en était fier et par tous ses actes il a démontré qu'il s'en était sorti à coups de volonté et de persévérance, mais toujours dans la continuité, la fidélité à tout ce qu'il était originairement. À la fin du 19e siècle, les Groulx et leurs contemporains, donc nos ancêtres, connaissaient des conditions de vie, tristes à mourir ou simplement risibles, à notre point de vue, surtout si nous n'avons pas pris le temps de jeter un regard furtif du côté de la qualité et de l'intensité de leur âme. Quelle honte y a-t-il à le reconnaître? Nous en sommes tous là. Ceux qui persistent à le nier ne trompent qu'eux-mêmes.

La Pointe de Vaudreuil, que la géographie semble rattacher à l'Ontario, est fortement reliée au Québec par l'histoire de la Nouvelle-France. Longtemps avant la Guerre de la Conquête, elle portait les traces du régime seigneurial qui y avait assuré tous ses droits. Consciemment ou non, les écrits de Groulx en donnent la preuve évidente, à commencer par **Les Rapaillages.** On y sent le vécu, le milieu pétri par l'histoire seigneuriale. Il n'y manque que le manoir. Ainsi, à part le "rang des Chenaux, en bordure du lac des Deux-Montagnes", il y avait la "concession du Grand Côteau", "le rang du Grand Brûlé" et "le rang du Crochet", puis le "Bois des Chevrier" ou la "montée des Saint-Louis", désignés d'après leurs voisins immédiats. On y rencontrait aussi les Valois de la baie Saint-Michel, les Campeau et les Saint-Denis, près de "l'autre terre", où les Groulx faisaient paître leurs vaches et où Lionel un jour a chargé "le dernier voyage". C'était tout juste avant qu'il ne quitte Vaudreuil pour le grand séminaire.

"La vieille croix des Chenaux", dressée par son grand-père, était sur son chemin vers l'école, où tous les jours il la saluait comme le dimanche en allant à la messe. L'école et l'église se faisaient face de chaque côté du "trait-carré". On saluait encore la croix quand on allait "faucher les rapaillages", là-bas sous le regard moqueur des cousins Campeau ou des voisins Saint-Denis. À "la petite côte" demeurait Jacques Lauzon qui, le dimanche, sonnait les cloches à l'église paroissiale. Quant à St-Lazare, Rigaud, l'Ile Perrôt, la côte St-François, l'Ile aux Tourtes, ces lieux reviennent moins souvent sous la plume du conteur. Non pas qu'ils étaient éloignés, mais parce qu'on n'y avait pas de parenté ni de relations. Tandis que l'Ile Cadieux, c'était là que la mère était née, de là qu'elle était venue dans son jeune âge pour chercher l'instruction à l'école du rang. Dans la pensée de Lionel Groulx, tout un ensemble de souvenirs s'y retrouvaient.

Philomène Pilon, mère de Lionel Groulx, avait, dans sa prime jeunesse, traversé quotidiennement en chaloupe avec son père depuis l'Ile Cadieux jusqu'à la terre ferme de la Pointe de Vaudreuil. Puis à pied et souvent pieds nus, pour ménager ses claquées, elle franchissait les trois milles qui la séparaient de son école. Payer de ce prix sa propre instruction en ferait-il apprécier davantage la valeur? Sagesse terrienne qui calcule ses efforts pour leur faire rendre au maximum. Ce fut très important pour Lionel d'avoir une telle mère, car, devenu orphelin de père un mois après sa naissance, il devra beaucoup à celle "qui savait lire".

Chez les Groulx, c'était presque une fatalité d'être orphelin jeune. Léon Groulx, père de Lionel, était lui aussi passé par là. Placé très tôt en foyer nourricier, il avait dû aller gagner sa vie dès l'âge de 14 ans. Si Lionel l'a connu, ce ne fut que par le témoignage de sa mère. Pour avoir ainsi perdu très tôt ses ancêtres immédiats, il

☛

Centenaire de la naissance du chanoine Lionel Groulx 1878 – 1978

Au Rang des Chenaux...

(suite de la page 17)

semble que Lionel ait éprouvé plus fort, comme un besoin irrésistible, le désir d'en connaître davantage à leur sujet. Souvenirs, traces, vestiges, tout devient objet de recherche. C'est ainsi qu'un jour, il découvre que Jean Grou, le premier du nom, a péri au massacre de Lachine, de la main des Iroquois. Une fois localisée "la coulée des Groulx", il se trouve presque sur la route de Dollard des Ormeaux et de ses compagnons, tels Jacques Brassier et Alonié de Lestres. Encore en 1958, à l'âge de 80 ans, Lionel Groulx parle avec beacoup d'affection et de tendresse de Guillaume Emond, second époux de sa mère, cet homme "d'une tendresse vigilante", devenu son père adoptif quand il n'avait pas encore un an. Et pourtant il a continué de s'appeler Groulx et non pas Emond.

Du côté maternel, Lionel Groulx fut sûrement plus chanceux. Seule enfant instruite de sa famille, dont elle est l'aînée, Philomène Pilon semble avoir été l'influence personnelle la plus profonde. Si le grand-père Pilon a disparu tôt, son souvenir fut préservé par la grand-mère. Cette vénérable vieille "au vieux livre de messe" a vécu chez sa fille Philomène et avec ses petits-enfants. L'auteur des **Rapaillages** évoque l'amour de la bonne vieille qui lui a instillé, avec le respect "des temps anciens", la crainte de "l'herbe écartante". Quant au vieux livre de messe, c'était un trésor familial qu'on devait au premier ancêtre et qui fut de la part des enfants la cause de bien des observations et l'objet d'une respectueuse vénération par la grand mère qui le donna en héritage à Lionel au moment de mourir.

Origines champêtres

L'amour du milieu, c'était d'abord celui de la terre, de la vie agreste et de la nature. Toute sa vie cet amour fut le partage de Lionel Groulx. Il en fit son ivresse. Constatation que ne peut certes échapper aux lecteurs tant des **Rapaillages** que de ses deux romans. Les descriptions de nature n'y ont rien de livresque. On y sent au contraire le vécu, le bien observé. Ces descriptions sont d'une perfection rarement égalée. Plus tard, dans ses romans, ces lieux affectionnés ont servi de théâtre à l'action de ses héros. Qu'il s'agisse de la Pointe de Vaudreuil, de St-Donat de Montcalm, d'Ottawa, de Hull et du lac McGregor, ou même du Cap Blomindon, on sent que cet amour fut pour Groulx sa substance même. Tout jeune enfant, ni son application en classe ni ses réussites scolaires ne sont parvenus à le distraire de cette nature où il aimait découvrir les oiseaux, observer les fleurs et les insectes, aller à la pêche ou à la chasse. Toute sa vie durant il y a conservé de tels lieux de repos, de vacances à la campagne. Il y cultivait les fleurs et y soignait son jardin.

Mais, rapporte André Laurendeau, "dès l'âge de 10 ans, il fallait apporter des sous à la maison, pour soulager le budget. Les petits partaient aux fraises, aux framboises, aux noisettes, ou bien cueillaient les gadelles noires; à tous ensemble ils faisaient parfois des journées de soixante sous. Ce n'était qu'à moitié une partie de plaisir. Lionel commandait la bande, sorte de "foreman", chargé de diriger les opérations et surtout de remonter le courage de la troupe, fatiguée, "ennuyeuse", harcelée par les abeilles et les guêpes..." On lit la même chose dans le **Mémoires.**

Parfois Lionel agissait seul, peut-être parce qu'il était un des aînés. "Il m'arrivait de me rendre, le soir, à Dorion, village voisin, vendre des fleurs à l'Hôtel Lotbinière, hôtel aujourd'hui disparu, mais alors très fréquenté par la haute villégiature de Montréal". Le garçon travaillait ainsi pour le compte du notaire, leur voisin qui avait vendu la terre familiale et qui se payait de cette façon. "Des fleurs de son parterre, il composait des bouquets de toute forme et m'envoyait, les soirs de bal, les offrir au grand monde du fameux hôtel. Je ne me croyais pas si bon vendeur".

Un jour, se rendant à la Baie des Ormes, Lionel oublia les conseils de son aïeule et marcha distraitement sur la fameuse "herbe écartante". La faim, l'herbe tendre et quelque diable aussi le poussant, le bambin musarda dans les bois, les champs. Il finit par s'endormir par suite d'une gourmande collation de boudin frais, de pommes vertes volées, de poires sauvages de la Butte, de cerises du Côteau, de frênes de la Baie des Ormes. La brunante était tombée quand le grand frère, guidé par "Criquet", le vieil épagneul, le découvrit dans le taillis. Ce soir là, les trois vaches demeurèrent au pâturage. Et la "Blanche" ne marcha pas par-devant, ni la "Noironne" par-derrière. Dans l'énervement, la grande soeur, probablement trop distraite ou énervée, ne put recevoir son cavalier sur la galerie. Pourtant cette fredaine fut vite pardonnée au gamin qui, lui, ne l'a jamais oubliée.

Premières influences politiques

De sa mère, Philomène Pilon, Lionel Groulx a beaucoup reçu; sans doute que les autres enfants en ont profité autant, mais d'une tout autre façon. Voilà la différence. Studieux, travailleur et grand liseur, Lionel fit rendre plus aux efforts de l'école et des frères enseignants par sa participation personnelle. Telle était déjà la marque de sa personnalité, tout en étant bien de son âge, dissipé et espiègle. À l'exemple de sa mère, et comme ses frères, il a marché pieds nus, sans chaussure à l'école, au catéchisme, quoiqu'il ait pu bénéficier, au moins à l'aller, de la "boîte-carrée verte", tirée par la "Grise", qui revenait seule à la maison. Là le soir, à la lueur de la lampe à l'huile, du poêle à bois ou du foyer, une fois la journée terminée, la mère lisait parfois à haute voix l'édition hebdomadaire de **La Minerve,** surtout les articles importants. Est-ce là que Lionel entendit le récit de l'affaire Riel, du procès et de la pendaison, les débats des politiciens ou les lois scolaires injustes qui ont marqué sa jeunesse en même temps que les aléas du gouvernement nationaliste d'Honoré Mercier? Oui, c'est bien là. Il l'écrit.

Lionel affirme qu'il avait la tête dure, une "caboche",

Un homme simple, passionné d'histoire

Denis Dion a interviewé madame Juliette Rémillard au sujet du chanoine Groulx, dont elle fut la secrétaire et collaboratrice pendant trente ans. Quelques traits pour préciser la figure de cet intellectuel véritable, un homme humain, un travailleur rigoureux, entièrement voué à son oeuvre, qui était beaucoup plus que "son" oeuvre.

par Denis Dion

"Le chanoine Groulx était avant tout un homme simple, profondément humain, très près des gens, mais pour quelqu'un qui ne le connaissait pas, il pouvait sembler d'un abord froid, car il scrutait les gens avant de leur parler, puis il tendait la main et la conversation s'engageait facilement."

Celle qui décrit ainsi le chanoine Lionel Groulx l'a bien connu puisque Madame Juliette Rémillard fut sa secrétaire pendant trente ans, de 1937 jusqu'à sa mort survenue en 1967.

Au cours de l'entrevue qu'elle nous a accordée à l'Institut d'histoire de l'Amérique du Nord, fondé en 1946 par le chanoine Groulx et dont elle est encore la secrétaire, Madame Rémillard a évoqué la vie réglée, mais non pas austère du chanoine Groulx: "Sa vie était réglée d'après le travail qu'il avait à accomplir, et comme à une époque de sa vie il fut très accaparé, il sortait beaucoup, il aimait rencontrer le monde dans des réunions, dans des lancements de livre, pour discuter des sujets qui lui tenaient à coeur. Quand il avait été longtemps à la maison sans sortir, il s'ennuyait."

Bien qu'il n'ait jamais oublié qu'il fût prêtre, le chanoine Groulx consacrait une bonne partie de ses journées à ses travaux d'historien. Sa journée commençait très à bonne heure par une méditation, puis la messe et le petit déjeuner. Après une courte sieste et la lecture du bréviaire, il se mettait au travail un peu avant neuf heures jusqu'à midi, travail entrecoupé d'une petite marche au milieu de l'avant-midi. Au cours de cette pédiode de la journée, il n'aimait pas être dérangé par le téléphone et il a toujours refusé de faire installer un appareil dans son bureau. Après le déjeuner et la sieste, il lisait son bréviaire et il se remettait au travail jusqu'à quatre heures, après avoir lu durant un quart d'heure pour se mettre dans de bonnes dispositions intellectuelles. Il faisait une petite promenade jusqu'à l'église et revenait travailler jusqu'à six heures et, tant que son médecin ne le lui a pas interdit, il travaillait de nouveau de huit heures jusqu'à dix heures.

Dans les derniers temps de sa vie, il aimait regarder le hockey à la télévision et il était un chaud partisan des "canadiens"...

Le chanoine Groulx entretenait certains contacts avec les hommes politiques de son époque, particulièrement avec ceux qui oeuvraient dans les mouvements nationalistes, mais il se tenait loin de ceux qui faisaient parti du gouvernement, qu'il fût libéral ou de l'Union nationale.

Il n'aimait pas Duplessis, à qui il reprochait de n'être pas assez cultivé, et il l'accusait d'avoir nui au Bloc populaire.

Au moment de la Révolution tranquille, le chanoine Groulx n'a pas trop mal réagi aux changements, bien qu'il ait critiqué le rapport Parent au point de vue de l'enseignement. Mais c'était un homme qui s'adaptait, il savait qu'il fallait que ça change, mais comme bien des gens, il a trouvé que c'était un peu radical, un peu trop vite aussi.

Ayant eu à faire face à une révolution dans le domaine religieux également, il s'est adapté et il disait sa messe et lisait son bréviaire en français.

Le chanoine Groulx était inquiet pour l'avenir du Québec, comme il l'indique dans **Le chemin de l'avenir** publié en 1964. Selon lui, le Québec n'était pas prêt à accéder à l'indépendance, il estimait qu'il fallait vingt-cinq ans encore et que l'indépendance économique était essentielle avant d'obtenir l'indépendance politique. Bien que nationaliste, le chanoine Groulx disait qu'il n'était pas séparatiste, répétant qu'on était entré dans la Confédération pour y rester, non pour en sortir. Il voulait qu'il y ait un État français dans le Québec mais sans pour autant se séparer de la Confédération.

Son amour du Québec et son inquiétude face à son avenir sont venus au chanoine Groulx par le biais de l'histoire, dont il fut un passionné. Il était un spécialiste de l'histoire du Régime français au Canada, mais il s'intéressait aussi bien à l'histoire de plusieurs autres époques au Canada et à l'étranger.

L'histoire fut la grande passion de cet homme, comme il l'indique lui-même dans son testament dont voici un extrait: "Une (...) de mes consolations, ce fut la conscience de travailler pour la survivance du Canada français: petit pays et petit peuple qui, parce que catholiques, m'ont toujours paru la grande entité spirituelle en Amérique du Nord. De ce point de vue qui fut celui de toute ma vie, on pourra s'expliquer, je crois, tout ce que j'ai dit, tout ce que j'ai écrit, tout ce que j'ai fait, et de même pourra-t-on comprendre que parfois je l'aie fait passionnément."

1878-1978 Centenaire

avec un côté gavroche. Un vrai petit gars qui ne s'accrochait pas aux jupes de sa mère qui ne l'aurait probablement pas toléré. Avec discrétion il parle du temps où il pêchait au ruisseau, aidé d'une branche emmanchée d'une ficelle, tout en surveillant les "queues de poêlon" et les "patineurs" dans les petits bassins du ruisselet. Il a grimpé dans les cerisiers, tiré la queue du chat et les couettes de ses soeurs, volé des pommes, déniché les couvées d'oiseaux, lancé des cailloux aux méchants étourneaux, fait des grimaces aux petites filles en allant à l'école. Il était de son âge, et s'affirmait comme chef. C'est comme ça qu'il s'est préparé à devenir l'homme grave et sérieux que nous avons connu, l'humain demeuré près des autres humains, près de son milieu et près de son temps.

À 12 ans, alors qu'il fréquente encore l'école des frères de St-Viateur, aujourd'hui devenue le Musée de Vaudreuil, Lionel fut désigné par ses camarades de classe comme "l'orateur en chef" pour la prochaine campagne électorale à faire entre eux. Il doit parler en faveur du candidat conservateur, tel qu'il l'a raconté dans **Les Rapaillages** et repris dans ses **Mémoires.** À cette époque, les hommes, les adultes, parlaient ouvertement de politique entre eux, autour de la table de cuisine, en fumant la pipe, au magasin général en jouant aux cartes ou aux dominos, ou encore le dimanche, sur le perron de l'église quand le crieur avait fini ses proclamations. Insoucieux, ils ne remarquaient pas les enfants qui écoutaient béatement, ne laissaient échapper aucun mot de la discussion. Les galopins, eux, lisaient journaux et brochures pour compléter l'information, surveiller les actions et découvrir les trucs des hommes politiques. Puis, d'instinct, ils imitaient, mimaient, répétaient arguments et objections. La campagne électorale amorcée, le jeune Lionel se voyait déjà député, pour vrai. Tous les soirs, parcourant les rangs, il poursuivait sa lutte verbale, participait aux débats contradictoires, répétait son unique discours, sous les yeux amusés des hommes qui avaient abandonné cartes et dominos, quitté leur pipe et le coin du grand magasin.

Voilà comment se préparait le grand homme, l'écrivain ou l'historien qui allait participer aux débuts de notre littérature dite régionaliste et qui devait amorcer l'enseignement de notre histoire nationale. Là aussi que se formait le Québécois qui, avant bien d'autres, a su retrouver la fierté de ses origines, le Maître chez soi, d'abord enraciné dans Notre Maître le passé. Au contact de sa mère principalement, Groulx avait appris à lire la vie. Déjà l'intensité de sa vision, la maturité de sa langue, l'étendue et la solidité de sa culture générale rendent son témoignage plus crédible parce que l'auteur vibre au même rythme et au même niveau que ses lecteurs ou ses auditeurs.

À vingt ans, les exigences de sa vocation lui montrent que désormais il ne pourra plus "faucher les rapaillages". Pour lui, "le dernier voyage", c'est une séparation profonde de tous ces travaux des champs. Un peu comme "la dernière classe" d'Alphonse Daudet. Tandis que pour ses frères, ce même "dernier voyage" leur assure, au nez de leurs voisins et de toute la Pointe de Vaudreuil, la première place, le championnat des moissons. Cette séparation rappelle encore "les adieux de la Grise", cette vieille jument que le père veut vendre tandis que la mère réclame pour le cheval "une pension" pour services rendus.

Dans **Les Rapaillages,** Lionel Groulx a déployé une évidente préoccupation pédagogique et littéraire, tout en faisant son propre travail de vacances, de détente. Il a raconté, avec amour, comme il les a vécus, son jeune âge, sa famille, son milieu et son temps. Par comparaison, son **Chez nos ancêtres** est une composition livresque. Finalement **Mes Mémoires** sont venus confirmer tout le contenu des **Rapaillages** et son authenticité. Le choix des sujets, le vocabulaire précis, évidemment tous deux tirés du terroir, le frémissement affectueux du style manifestent un auteur et son âme, intensément investis de souvenirs. C'est la petite patrie, la première histoire d'un homme qui a vécu dans le voisinage du sang, la présence historique des lieux, les gens du rang des Chenaux, la fragrance de la Pointe de Vaudreuil, l'atmosphère de tous ceux et celles qui, péniblement, le soir, au coin du feu, ou le jour dans les champs, ont tissé notre histoire.

J

Lettres ouvertes
par pierre bourgault



A Thomas Galt

Mon cher Thomas,

Pardonnez, je vous prie, l'insolence que je mets à vous écrire dans cette langue vulgaire que vous n'entendez guère. C'est cette maudite loi 101 qui me force à le faire et, tout comme vous, il me faut la réprouver vigoureusement puisqu'elle nous empêche de nous comprendre en nous interdisant d'utiliser cette langue hautement civilisée qu'est la vôtre, celle-là même qui nous a permis, depuis 107 ans, d'entretenir les meilleures des relations.

Celle-là même que vous avez encore utilisée dernièrement — sans doute pour la dernière fois — pour nous annoncer, à nous Québécois, un bien grand malheur.

Car il s'agit bien du plus grand malheur qu'il nous ait été donné de connaître puisque vous avez décidé de déménager à Toronto vos 1550 racistes de la Sun Life.

Malgré tout le respect que je vous dois, mon cher Thomas, j'ai presque envie de vous accuser d'inconscience. Que deviendrons-nous sans vous? Avec qui apprendrons-nous votre belle langue si vous partez avec vos Anglais? Où pourrons-nous désormais nous engager comme garçons d'ascenceurs? Qui osera maintenant assumer le risque élevé d'administrer à notre place nos biens qui vont sûrement aller se dilapidant maintenant que vous nous abandonnez à notre triste sort?

Où trouverons-nous maintenant ces beaux exemples de philanthropie auxquels vous nous aviez habitués?

Ils sont bien ingrats ceux qui ont écrit sur vos murs "Adieu les voleurs". Pauvres cons! Ils ne s'aperçoivent même pas que maintenant ils se verront forcés de prendre en main leurs propres affaires et d'assumer les hautes responsabilités que vous acceptiez de bon gré de prendre à leur place. Ils ne voient même pas qu'ils seront désormais obligés de prendre eux-mêmes les décisions que vous aviez accepté, jusqu'à maintenant, de prendre à leur place. Ils sont si aveugles qu'ils ne voient même pas le désintéressement élevé avec lequel vous avez oeuvré dans notre milieu.

Je vous assure, mon cher Thomas, que leur rire tournera au jaune quand ils constateront que le prix des maisons a encore baissé dans l'Ouest de Montréal, permettant ainsi aux Canadiens français pauvres d'envahir ces beaux quartiers qu'ils auront tôt fait de massacrer, comme c'est leur habitude.

Ils riront de moins en moins quand ils verront baisser les tirages du Montreal Star et de la Gazette qui étaient les seuls à nous assurer une information vraiment objective.

Je trouve qu'ils se réjouissent un peu vite du départ de vos 1,550 racistes. Ils auront sans doute le sourire moins large quand ils verront les hordes mal éduquées de l'Est de Montréal envahir le beau campus de McGill pour y remplacer les jeunes gens bien mis que vous aurez entraînés dans votre exode.

Quelle tristesse! mon cher Thomas.

Et quelle inconscience de votre part, j'ose le répéter.

Je vois même un peu de lâcheté dans votre démarche, cher. En Afrique du Sud et en Rhodésie, malgré l'inconscience et l'ingratitude des "natives" qui s'agitent et se rebellent contre leurs maîtres, les racistes tiennent bon et continuent leur travail d'éducation et de civilisation auprès des populations sauvages. Ils vont même jusqu'à en tuer un certain nombre pour démontrer aux autres la supériorité de leurs armes et de leur système. Ils ont assez de courage pour ne pas abandonner ces minables tribus à leur triste sort.

Mais que faites-vous ici, cher Thomas? Vous abandonnez tout un peuple sans même lui avoir appris votre belle langue sans laquelle il ne pourra plus jamais communiquer avec le reste du monde. Vous l'abandonnez à ses leaders tribaux qui auront tôt fait de lui faire croire qu'il peut très bien se passer de vous et qui, en conséquence, le conduiront à la faillite inéluctable. Vous confiez sa vie même à des compagnies d'assurances canadiennes-françaises qui auront tôt fait de dilapider son argent aux quatre coins du Québec au lieu de l'investir sagement dans des entreprises étrangères solides, comme vous aviez appris à le faire vous-même.

Permettez-moi de vous le dire, mon cher Thomas, votre racisme manque de grandeur et de fermeté. Pourquoi fuir au moment même où Claude Ryan se décide à défendre vos intérêts et vos privilèges avec la dernière énergie? Pourquoi partir quand Jean Chrétien lui-même vous offre le Québec sur un plateau d'argent?

Le gouvernement du Parti québécois? Un caprice, je vous dis. Une saute d'humeur. D'ici quelque temps tout sera rentré dans l'ordre et vous pourrez de nouveau vous asseoir à la table du pouvoir avec les rois-nègres qui savent reconnaître, eux, qu'ils ne peuvent rien sans vous.

Mais sans doute arrivé-je trop tard pour vous faire changer votre décision. C'est définitif, vous partez à Toronto. Qu'y puis-je? Qu'y pouvons-nous? Rien, sans doute.

Quel malheur! Quel malheur!

Me permettrez-vous, en terminant, de vous poser une petite question, mon cher Thomas? Est-il vrai que vous ayez décidé d'emmener avec vous à Toronto, en plus des 1,550 racistes anglais de la Sun Life, les 250 Canadiens français de service que vous aviez eu la bonté d'engager malgé leur incompétence évidente?

J'espère que oui car ils trouveront là-bas un milieu beaucoup plus favorable à leur épanouissement: des écoles, des collèges et des universités de langue française à profusion; des journaux et des magazines français à la douzaine; du bon cinéma et du bon théâtre français; des gens qui les serviront en français chez Eaton et chez Simpson; un gouvernement qui traitera avec eux dans leur langue; une culture française bien vivante qui ne laisse aucune place à ce vulgaire joual parlé au Québec; une vraie vie française enfin.

Dois-je vous avouer, mon cher Thomas,que je les envie moi qui, dans la deuxième ville française du monde, suis condamné à n'écouter que la radio et la télévision anglaises tant elles sont omniprésentes!

Ne pourrais-je pas vous accompagner dans votre déménagement? Je suis un peu las, comme vous, de ce Québec ingrat qui ne sait pas reconnaître la vraie civilisation.

Adieu, mon cher Thomas, merci quand même. Excusez ce pauvre peuple qui n'a pas su comprendre.

Un conseil cependant. Il y a beaucoup d'Italiens à Toronto. Mettez-les à leur place tout de suite. Sans quoi vous risquez qu'il vous fassent bientôt le même coup que ces méchants Canadiens français. Le racisme ne doit pas connaître de frontières et je sais que vous avez assez de lucidité pour reconnaître les inférieurs partout où vous les trouvez. On s'entendrait tellement mieux si tout le monde parlait la même langue, n'est-ce pas?

Femmes

Le succès du lobbying politique des femmes auprès de Jimmy Carter

Une vingtaine de nominations de féministes à des postes clés du gouvernement américain

par Colette Beauchamp

Pendant la campagne à la présidence, Jimmy Carter avait promis aux femmes de briser le mur qui les tenait à l'extérieur des centres de décisions et les empêchait de participer à l'élaboration de la politique gouvernementale. Mais d'autres candidats avant lui avaient aussi fait des promesses aux femmes sans pour autant les tenir, une fois élus. Après un an d'administration Carter, le mouvement des femmes américaines qui a fourni un effort monstre et concerté de lobbying politique est à la fois déçu et satisfait. Déçu du nombre relativement peu élevé de nominations de femmes au gouvernement (seulement 12% des nominations faites par Carter) mais satisfait de l'importance des postes accordés aux femmes et du calibre des femmes choisies.

Des femmes à des postes clés

Jimmy Carter peut se vanter d'avoir nommé plus de femmes à des postes de commande que tout autre président avant lui: deux femmes au cabinet, Juanita Kreps au Département du commerce et Patricia Roberts Harris au Département de l'habitation et du développement urbain (alors que les administrations précédentes n'en comptaient qu'une); deux femmes sous-secrétaires, l'une au Département d'état et l'autre au Trésor; deux autres au poste d'Assistant Attorney General au département de la justice; dix, aux postes d'adjoints aux Secrétaires de Département; une femme à la tête de la National Highway Traffic Safety Administration, une femme à la tête de la Commission d'égalité des chances dans l'emploi et, pour la première fois, une femme à la Securities and Exchange Commission, chargée de surveiller Wall Street, l'un des derniers châteaux-forts exclusivement mâles.

Si le nombre de nominations de femmes demeure restreint et a même étonné plusieurs membres masculins de l'administration Carter, le calibre des femmes choisies, dont la majorité sont en même temps des féministes engagées, et l'importance des responsabi

Si le nombre de nominations de femmes demeure restreint et a même étonné plusieurs membres masculins de l'administration Carter, le calibre des femmes choisies, dont la majorité sont en même temps des féministes engagées, et l'importance des responsabilités qui leur sont confiées marquent un changement important. Ainsi Lucy Wilson Benson, ex-présidente de la League of Women Voters et ex-administrateur des services sociaux de l'Etat du Masachusetts occupe le poste de sous-secrétaire du State for Security Assistance, le cinquième poste en importance de ce département. Elle a la responsabilité de la limitation de la prolifération des armes nucléaires et celle de présider le nouveau Bureau de contrôle des exportations



Jimmy Carter

Un nombre de nominations féminines sans précédent...

d'armes. Patsy T. Mink's, l'un des experts les plus reconnus en matière d'environnement et de ressources naturelles, qui pourra utiliser ses compétences comme adjoint au Secrétaire des Oceans and International Environment and Scientific Affairs, est une féministe résolue, un des premiers supporteurs du Caucus national politique des femmes et co-auteur de la législation en vue de la tenue de la Conférence nationale des femmes qui s'est tenue à Houston.

Le lobbying politique des femmes

Le mérite de ces nominations de femmes aux plus hauts échelons de l'administration américaine revient, plus qu'à Carter lui-même, en grande partie au travail acharné des femmes américaines qui se sont organisées en mouvement national de lobby politique et ont été actives tant pendant la campagne présidentielle elle-même qu'après.

Le Caucus national politique des femmes a fourni un effort monstre et systématique. Les Américaines se sont structurées en mouvement cohérent de pression; elles ont identifié ceux qui décidaient ou influençaient les nominations; elles ont dressé là une liste de quelques milliers de noms de femmes hautement qualifiées et susceptibles d'occuper différents postes; elles ont fait ratifier leur choix par des personnes influentes et des alliés de poids (syndicats et autres selon le cas); et, surtout, elles n'ont pas lâché.

Avant l'élection, le Caucus des femmes avaient déjà envoyé à Jimmy Carter et Gerald Ford une liste d'une soixantaine de postes clés au gouvernement considérés comme vitaux pour les intérêts des femmes. Après l'élection, le Caucus suggéra une liste de 40 femmes éminentes qui pourraient faire partie du cabinet. Plus d'une quarantaine d'organisations de femmes collaborèrent à cette coalition en faveur des nominations de femmes. Il y eut des rencontres avec le Président, le Vice-président, des membres du Cabinet et d'autres personnalités influentes de l'administration.

Tâche difficile et décevante

Ce mouvement de femmes eut à se battre contre quelques-uns des jeunes aides de la Maison Blanche appelés à décider de nominations importantes et qui ne semblaient pas prendre les candidatures de femmes au sérieux. Malgré les efforts du mouvement de coalition, plusieurs femmes hautement qualifiées n'ont obtenu que des postes de second ordre. Le mouvement eut aussi à contrer une campagne de discrédit sur les candidates lancée par les opposants, et à faire face à l'attitude chauvine de plusieurs membres du cabinet qui ont refusé d'embaucher des femmes extrêmement qualifiées.

Quelques femmes compétentes et féministes à des postes de commande ne peuvent apporter un véritable changement, mais l'optimisme règne chez les femmes américaines. Les portes s'ouvrent; elles ont enfin le pied sur le pas de la porte.

Le pionnier de la renaissance touristique à CUBA

Unitours Cuba

Cap sur le Soleil

Pour bien des gens, il est indispensable de voir La Havane au cours de vacances à Cuba.
D'autres veulent voir le plus de Cuba possible.
Nous avons deux programmes qui vous font séjourner à Bacuranao. L'hôtel est situé sur la plage, environ 15 minutes de La Havane. Sur notre programme Tour Cuba, vos excursions à travers Cuba se font pas avion et autobus.
Vous aurez l'occasion de séjourner aux villes impressionnantes et historiques de Holguin, Santiago et Guardalavaca. En plus, vous avez une semaine sur la plage à Bacuranao, avec autant de visites à La Havane que vous désirez.

PRIX À PARTIR DE $719

Aussi un programme de villégiature à partir de $399 pour une semaine tout compris.

LES GALERIES LACHUTE 505 Chemin Bethanie LACHUTE 562-3788	PLACE PORTOBELLO 7350 boul. Taschereau BROSSARD 672-5353	PLACE LONGUEUIL 1 Place Longueuil LONGUEUIL 679-3777	CENTRE VILLE 1010 ouest, Ste-Catherine, Métro Peel 861-7272	CARREFOUR MT-ROYAL 4454 rue St-Denis Métro Mt-Royal 845-8225	PLAZA ST-HUBERT 911 est, rue Beaubien Métro Beaubien 273-7755
EDIFICE DOMINION SQUARE Peel et Ste-Catherine Métro Peel 861-7277	CENTRE LAVAL Autoroute 15 - sortie 8 Bureau intérieur, promenade 688-5310	CENTRE LAVAL Autoroute 15 - sortie 8 Bureau extérieur, parking 687-0666	AGE D'OR Métropolitain 911 est, rue Beaubien Métro Beaubien 273-2581	LES GALERIES NORMANDIE 2634 rue de Salaberry 331-9971	DUPUIS Centre-ville 865 est, Ste-Catherine Métro accès intérieur 842-5151

VOYAGES TRAVELAIDE LTÉE

PERMIS DU QUÉBEC X1977 — 12865770381

Fait divers

chronique de météo transcendantale

Miami, Toronto, même combat

par le professeur Nimbus

En météo transcendantale, c'est la saison des départs. Il y a ceux qui partent pour Miami et ceux qui nous annoncent qu'ils vont partir pour Toronto. Il y a aussi ceux qui partent pour la gloire, comme Claude Ryan. Dans tous les cas, on leur dit BYE BYE et on se retient presque de leur dire bon débarras et ne revenez plus jamais mais ça ne serait pas gentil. Alors, on ne leur dit pas. Mais ils savent ce qu'on pense.

On va d'abord s'occuper de ceux qui partent pour Miami vu que c'est pas le même cas que ceux qui vont partir pour Toronto. Un seul rapport entre les deux: c'est une question de climat. Ils n'aiment pas le climat d'ici. Le climat d'ici, paraît-il, c'est pas bon. Mauvais climat. Trop dur, trop exigeant, trop astreignant.

Alors c'est la fuite. Ça s'en va à Miami.

Est-ce une forme particulière de sadisme, est-ce une façon d'être mal élevé mais pendant que tout ce monde-là est à Miami et que j'entends dire à la radio (pas à CKAC où Serge Laprade traite les femmes en idiotes et où Roch Poisson essaie de nous faire accroire qu'il a une voix pour la radio et qu'il a quelque chose à dire, ce qui prouve que je les écoute de temps en temps mais juste assez pour pouvoir leur crier des injures) j'étais donc en train de dire, avant que CKAC vienne nous déranger, que quand j'entends dire à la radio (celle de Radio-Canada où il n'y a pas de publicité et où il y a un peu de monde intelligent) encore une interruption pour une station de radio, on va arrêter ça, on va reprendre notre phrase encore une fois, mais c'est la dernière, je disais donc que quand tout ce monde-là est à Miami et que j'entends dire à la radio (pas d'interruption) qu'il a fait froid à Miami, hé bien je me réjouis. Je suis content. Il a fait froid à Miami? Bravo! Qu'il fasse encore plus froid, qu'il gèle, que les piscines soient converties en patinoires. Le jour où j'entendrai dire que Miami veut nous emprunter nos souffleuses, il faudra me retenir si on ne veut pas que je meure de rire.

Miami, c'est le refus de l'hiver, c'est le refus du pays. "Mon pays c'est l'hiver", cela veut dire (il serait temps qu'on le comprenne), que d'accepter ce pays c'est accepter l'hiver. Vouloir un pays ici, c'est vouloir l'hiver. Le jour où on cessera de sacrer contre l'hiver, le jour où on dira: enfin l'hiver, on va pouvoir s'amuser, ce jour-là on aura fait l'indépendance. Tant qu'on pensera seulement à aller à Miami, on ne fera pas l'indépendance. C'est ceux qui restent ici qui vont faire l'indépendance. On va la faire pendant l'hiver d'ailleurs, un jour de tempête, où on ne verra ni ciel ni terre, un jour où les anti-hiver, les anti-pays seront à Miami ou dans leur maison en train de sacrer contre l'hiver. Quand ils vont revenir, ils vont nous dire: qu'est-ce que vous avez fait là? On a fait l'indépendance, qu'on va leur dire, on a accepté l'hiver, on a dit oui, on a cessé de vouloir se débarrasser de l'hiver, on a décidé qu'il y aurait de la neige dans les rues, fini le sel, fini la slush, la ville va être blanche comme la campagne, de la belle neige propre partout, des beaux bancs de neige entre les rues et les trottoirs, on va enlever juste ce qu'il faut pour pouvoir passer, on va pouvoir se promener en ville en skis, en traîneau, en voiture à cheval, avec des lisses, la productivité va baisser on va travailler moins et c'est tant mieux, on va faire comme dans la nature, on va hiberner et ça va faire du bien à tout le monde d'ailleurs; si on savait vivre, c'est ça qu'on ferait. Mais avant tout, il faut d'abord accepter l'hiver et dire non à Miami. Mais j'ai pas fini là-dessus, on y reviendra, c'est trop plaisant. Il faut, pour cette fois-ci, que je me garde un peu d'espace pour ceux qui s'en vont à Toronto.

Ceux qui vont s'en aller à Toronto, c'est la même chose, ils veulent rien savoir du climat de ce pays. Prenez, par exemple, le nommé Thomas Galt, président de la SUN LIFE, la compagnie où il est désormais défendu de souscrire ses assurances sous peine de collaborer avec l'ennemi. Ce monsieur Galt est une espèce de WASP (white anglo saxon protestant) qui habite un château de Westmount qu'à le voir avec nos sales yeux de french pea soup on n'ose pas trop le regarder longtemps de peur de le salir, je disais donc que ce personnage fait depuis 30 ans la navette entre son Westmount home et la Sun Life sans jamais avoir appris un traître mot de français. Il doit d'ailleurs avoir tracé à son chauffeur un itinéraire bien précis pour éviter que quelque incident de rue ne le fasse tomber sur des circonstances où il y aurait du français dans la conversation. Il fait ça depuis 30 ans et il a réussi. Westmount -Sun Life, Sun Life - Westmount et sans doute aussi de temps en temps le Canadian Club. Un monde à part, un autre univers, celui de la finance qui parle anglais qui habite Westmount qui entend parfois parler français dans l'ascenseur, c'est difficile à éviter, à moins que ça soit du zoulou, il ne sait pas trop vu qu'il ne connaît ni l'un ni l'autre et qu'il n'a pas l'intention de les connaître.

Mais monsieur Galt trouve la vie de plus en plus dure. Peut-être même faudra-t-il un jour qu'il apprenne deux mots de français. Peut-être qu'un jour Westmount ne sera plus Westmount. Peut-être que le garçon d'ascenseur, unilingue francophone, ne comprendra plus ce qu'il dit. Alors Monsieur Galt vient de nous faire savoir qu'il a envie de s'en aller à Toronto où il se sentirait plus "at home". Et la Rhodésie monsieur Galt, how would you like Rhodesia instead of Toronto?

Commission de l'unité canadienne

Journée de Montréal
La Commission de l'Unité Canadienne désire informer la population que les audiences et l'assemblée publique de Montréal se dérouleront à
l'Hôtel Reine Elizabeth
les 16, 17 et 18 janvier 1978

Les audiences auront lieu le jour entre 8 h 30 et 18 h 00 les 16, 17 et 18 dans les salons Duluth et MacKenzie, tandis que **l'assemblée publique** doit avoir lieu en soirée, le 17 janvier, à compter de 19 h 00, dans le Grand Salon.

Le public est invité à assister aux audiences, où des places lui sont réservées, ou encore à venir s'exprimer devant les commissaires, à l'occasion de l'assemblée publique, le 17 en soirée.

L'ordre du jour des audiences sera communiqué sous peu par la voie des média d'information. Pour tout autre renseignement, veuillez communiquer avec le bureau de la Commission à Montréal:

Commission de l'Unité Canadienne
Place de l'Aviation
1000 rue Sherbrooke ouest
Suite 1705
Montréal, P. Québec
H3A 2P2
Tél: (514) 283-2671

Co-présidents:
Hon. Jean Luc Pepin,

CLARKE

SYNONYME DE "TRANSPORT" AU QUÉBEC DEPUIS 1921.



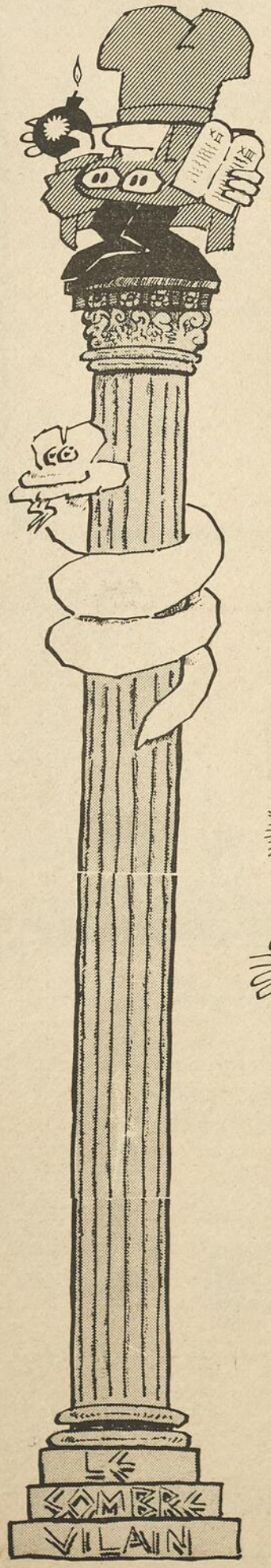
Les entreprises Clarke Transport Routier Ltée, Chicoutimi Transport Ltée, Charlevoix Express Inc. et Yvon Larocque Transport Ltée, membres du groupe "Clarke", desservent localement par camions Montréal, les régions du Saguenay/Lac St-Jean et la Côte-Nord.

Trois cents personnes assurent un service quotidien. Une flotte de 450 unités sillonnent les routes du Québec tous les jours.



CLARKE

Clarke Transport Canada Ltée



BIN SÛR QUE NOUS ACCEPTONS!

NOUS AIMONS LES TÂCHES DIFFICILES!

N'IMPORTE QUOI QUAND LE FRIGO EST VIDE...

MISSION IMPOSSIBLE publicité inc

"Y'a RIEN D'IMPOSSIBLE POUR LES DOLLARS" LE SOMBRE

SOMBRE NOUS AVONS ATTRAPÉ LE PARTI LIBÉRAL COMME CLIENT!

IL NOUS DONNE LA CAMPAGNE DE CLAUDE RYAN!

CLAUDE RYAN?!! DIABLE!

ILS VEULENT LUI DONNER UNE IMAGE SAINE, RAYONNANTE

QUI FERA COURIR LES FEMMES, ET SOURIRE LES BÉBÉS, QUI PROJETTERA UNE IMPRESSION D'HONNÊTETÉ INTELLECTUELLE IRRÉPROCHABLE!

MAIS SURTOUT LA CRÉDIBILITÉ D'UN HOMME DE QUI ON ACHÈTERAIT SANS CRAINTE UNE AUTO USAGÉE!

ZAP L'ÉCLAIR DE L'INSPIRATION!

EUREKA!

QUELQUES INSTANTS PLUS TARD

IL N'Y A QU'UNE SOLUTION!

MISSION IMPOSSIBLE PUBLICITÉ INC.

LA VOICI!

QU'EST CE QU'IL A SUR SA TÊTE?

UN SAC DE PAPIER!

MAIS... SOMBRE ON NE VOIT PAS SON VISAGE!

JE FAIS DE LA PUBLICITÉ, PAS DES MIRACLES!

IL N'Y A QU'UNE SORTE D'ACNÉ QU'ON NE PEUT MAQUILLER SUR UN VISAGE, CELLE DE L'ÂME!

© ZYX 1978

arts et lettres

"Ce n'était qu'un début" ...en attendant le but

par Jacques Ferron

Le nom par lequel un peuple s'identifie ne se partage que de bon gré, par naturalisation; le lui prend-on autrement, il s'en détache, même s'il l'a longtemps porté, et subreptice, sans trop s'en rendre compte, il se retrouve avec un autre. Au début des années soixante, l'usage voulut qu'on cessât d'être Canadien et qu'on fût Québécois, libéré de la double allégeance, remis dans son appartenance, et ce fut là le premier des plébiscites. Les sociologues de service, impressionnés par un tel phénomène, collectif et spontané, en avertirent les politiciens et les prévinrent des ennuis, sinon des dangers, que comportait cette substitution de noms. Jean Lesage, sous l'influence du phénomène, s'était déjà aventuré à parler de l'État du Québec; il dut en ravaler le terme et revenir à la province, à "la belle province" comme on dit des vaches et des putains pour les revaloriser dans leurs professions. Quand survint la première flambée de terrorisme, on forma sur son sigle FLQ un nom pour désigner ces activités; ils furent des effelquois. Le mot fut écrit pour la première fois dans le "Combat" de novembre 1963, le journal mensuel d'un parti communiste qui n'était plus guère alors qu'une officine de police. On espérait par l'effelquois de considérer le Québécois comme on fit plus tard, en 1970, quand on calqua felquiste sur péquiste. C'est curieux que par l'étymologie de leurs deux noms successifs on ait classé nos terroristes, en dépit du sigle, parmi des agents de répression. Certains méritaient mieux, tel Gabriel Hudon qui vient de publier quelques souvenirs choisis, "Ce n'était qu'un début."

Jeune homme sérieux et conséquent, après en avoir délibéré avec Raymond Villeneuve et Georges Schoeters, ses amis, Hudon crut de son devoir d'accélérer la libération de son peuple. Dans son livre, préfacé par Pierre Bourgault, il expose d'abord ses raisons, puis raconte comment il s'y est pris, pour faire exploser des bombes, avec plus de courage que de moyens, avec une sorte de chance qui à la fin parut insolite. Il admet ses imprudences, en particulier celle d'avoir recruté en pleine action pour multiplier ses exploits. Il devait avoir la grâce d'état; il ne semblait pas douter que tout cela devait avoir une fin; il se laissait porter par une prouesse dont la durée aurait dû l'inquiéter, surtout après le vol de la solde de l'armée qui, mis au compte du FLQ, avait été exécuté avec une facture professionnelle qui n'était en rien celle du FLQ. On eut l'impression que la police ne se pressait pas: pour subvenir aux besoins de Mario Bachand avant son arrestation, elle lui avait trouvé un emploi de téléphoniste dans un de ses postes du centre-ville, pas très loin de chez-lui.

À son procès, Gabriel Hudon impressionna par sa tenue. Depuis, je n'ai jamais entendu parler de lui qu'avec respect. Une des réserves que m'inspire son livre, "Ce n'était qu'un début", c'est de le voir finir court sur un traître, Lanciault, et de ne pas apercevoir parmi les premiers effelquois des héros douteux qu'on retrouvera par la suite tout au long d'une entreprise qui peut se concevoir comme un ensemble et dont le but final aurait été la terrorisation sociale et le grand show de 1970. Jacques Lanctôt, que je sache, en était, et après avoir été tour à tour effelquois et felquiste, peut-être pense-t-il maintenant comme les Cossette-Trudel que, pour ne pas diviser les travailleurs du Canada, il ne faut plus faire l'indépendance du Québec.

Dans le groupe des Jeunes Communistes, tous fichés par la police, qui rejoignirent Hudon au milieu de son feu d'artifice, se trouvait Mario Bachand qui, téléphoniste à la Police avant son arrestation, fut relâché sous cautionnement avant son procès et profita de ce répit pour aller faire avec deux de ses camarades une virée aux îles Saint-Pierre et Miquelon, question de mettre les Français dans l'eau chaude en leur demandant refuge. Les Français les refilèrent aux États-Unis d'où ils nous revinrent aussitôt. Bachand fut condamné à quatre ans d'emprisonnement, sortit pour l'Exposition où on l'apercevait toujours dans les parages du pavillon cubain à surveiller qui? quoi? je n'en sais rien.

En 1972, lors de la marche du McGill français, même s'il était plus révolutionnaire qu'un autre, il pa-



Ce n'était...

(suite de la page 23)

rut louche aux manifestants. La police le rescapa, le fit fuir à Cuba, belle occasion pour le Surintendant Higgit de clamer: "Cuba entraîne nos terroristes!" Vieille rengaine. Cuba laisse dire, tenu par Ottawa à cause du blocus américain. Mario Bachand — François depuis sa sortie de prison — ne fait que traverser l'île, continue à Alger, d'Alger passe à Paris où on le trouve assassiné. Un commando algérien, deux hommes dont l'un travesti en femme, auraient fait le coup. On ne sait pas pour qui: Bachand est agent double. Mais ils font savoir qu'ils reviendront pour assassiner, cette fois, René Lévesque à la veille de venir en France. Le PQ est alerté. Inquiet, on demande à Ottawa de faire pression sur Alger. À Ottawa, on pourrait bien se moquer des indépendantistes, mais on est civilisé: pression est faite sur Alger qui a des ennuis avec les Black Panthers et cherche un prétexte pour leur fermer la frontière. Les felquistes, le voilà trouvé, le prétexte. On sera aussi juste pour les uns que pour les autres: on la fermera aux deux.

"Ce n'était qu'un début", cela ne fait pas de doute dans le cas de Mario-François Bachand: il ne pensait pas du tout à aller trouver sa fin si loin, et à Paris. Il dessinait un peu. En 1962, il m'avait vendu un dessin naïf, maladroit, enfantin, qui s'intitulait "Gai Paris".

J



lettres

Un clerc fourvoyé

A propos d'un livre qui ne vaut pas la peine d'être lu, Réjean Beaudoin en imagine un autre, qui n'est pas fait, où l'on pourrait mieux voir en quoi nos querelles philosophiques du dernier siècle qui ont eu de si longues répercussions, s'inscrivaient, et de quelle manière, dans la trame des grands débats qui avaient cours alors un peu partout en Occident. Quelque chose fut étouffé, ici. De grandes comparaisons avec ailleurs seraient utiles.

par Réjean Beaudoin

L'abbé Yves Dostaler a consacré un livre à l'étude de l'idée qu'on se faisait du roman au Québec au siècle dernier: "La question à laquelle nous essayons de répondre est tout simplement la suivante: quelle fut dans l'appréciation du roman, au XIXe siècle, l'opinion canadienne-française?" (p. 8) Recherche utile et sujet passionnant, s'il en est. Tout dépend pourtant de l'optique dans laquelle on l'aborde. Celle de l'abbé Dostaler ne brille pas particulièrement par son envergure. Il a bien scruté une masse imposante de documents, depuis les mandements épiscopaux jusqu'aux préfaces de romanciers, en passant évidemment par le dépouillement méticuleux des journaux d'époque. Le travail de l'archiviste est fort consciencieux. C'est le principal intérêt de son livre qui rend le service de redonner une sorte d'anthologie commentée, mais bien peu critique, de ce corpus de textes introuvables pour la plupart. Tout cela contribue à nous rappeler qu'il fut un temps, celui précisément de sa naissance, où le roman canadien-français (pour l'appeler par son nom) n'avait le droit de prétendre à rien d'autre qu'à l'édification morale du lecteur. Mais qui ne le savait déjà sans ressasser tant de poussière?

Un sauvetage hasardeux

Là cependant où l'entreprise studieuse de l'abbé Dostaler est moins heureuse, c'est quand il se trouve dans la délicate position d'expliquer la férocité des censures ecclésiastiques contre tout ce qui bouge à l'extérieur des cadres étroits de l'idéologie dominante. Ménager la chèvre et le choux n'est pas de tout repos dans une pareille situation. L'auteur s'y efforce tout de même:

> "À vrai dire, la lutte contre le roman prit, dès 1845, en accord avec l'idéologie catholique de l'époque, un aspect malgré tout positif et c'est en présentant des lectures de choix et des romans à la moralité reconnue qu'on prétendit détourner ou du moins distraire le lecteur de sa fringale pour la littérature de bas étage." (p. 94)



Dessin original de Suzor Côté, illustrant la couverture du livre d'Yves Dostaler.

Les lignes que l'on vient de lire ne sont pas de l'abbé Casgrain, ni de Jules-Paul Tardivel, mais de l'abbé Dostaler lui-même! Il est vrai que la suite de ce petit paragraphe passe allègrement à l'éloge de Mgr Ignace Bourget, "l'âme de ce mouvement d'envergure que fut, dès 1844, l'Oeuvre des Bons livres", ce pieux réseau de bibliothèques paroissiales remplies de bondieuseries rassemblées en vitesse pour faire échec aux livres impies des cabinets de lecture de l'Institut Canadien. Ainsi toute la question que l'auteur se pose paraît consister à se demander (avec l'évêque Bourget qui avait, lui, l'excuse de vivre à une autre époque) si le roman doit servir la bonne ou la mauvaise cause (lire: la bleue ou la rouge, l'ultramontaine ou la libérale) parmi les deux options passionnées qui font retentir en polémique le débat idéologique du XIXe siècle. De plus, quand la vieille ruse catholique trouve le moyen de tourner la querelle à son avantage, en passant d'une condamnation pure et simple à la distinction jésuite entre les bons et les mauvais romans, l'abbé Dostaler feint de s'en réjouir, comme si cette manigance était l'octroi tardif mais bienvenu d'une liberté créatrice: "On constatera que la lutte pour enrayer les dangers moraux du roman fut, jusqu'en 1870, positive et efficace", écrit-il. (p. 96). De là à féliciter la pondération de nos évêques dans leur application modérée de la censure de l'Index, il n'y avait qu'un pas et le brave homme ne s'est pas fait faute de le franchir joyeusement. Je m'épargnerai désormais la tristresse des citations... Comme si personne ne se souvenait de ce qu'était un collège classique!

Le petit catéchisme des hommes de plume

Décidément, il n'y a pas que VLB éditeur qui offre en divertissement à son lecteur d'aujourd'hui la turpitude avérée des catéchismes d'antan. Il semble que la maison HMH n'ait pas voulu le lui céder sur ce terrain en y allant des âneries toutes fraîches d'un calotin triste-

ment contemporain. Le livre de Dostaler est une chose navrante et pitoyable. Il fallait le dire. S'il n'y avait eu que l'ardeur un peu retardataire d'un ecclésiastique à défendre l'honneur maintenant bien maltraité des siens, passe encore. Il n'y aurait pas même lieu d'en parler. "Pourchasser l'infâme" (pour parler comme Voltaire) n'a plus rien d'héroïque, sauf peut-être sous la maîtresse-plume de Jacques Godbout. Mais ce qui appelait une correction, c'est l'image falote et étriquée que l'abbé contribue à répandre de notre XIXe siècle, à mon sens bien assez déformé par le peu de connaissances que nous en avons sans y ajouter la réédition simpliste des préjugés les plus éculés. Il y va d'autre chose que de l'édification des bonnes âmes dans le heurt des idées qui s'affrontent au XIXe siècle: il y va de l'origine de notre conscience collective et de notre projet national. Rien de moins. C'est une tâche intellectuelle qui reste entière et qui exige la mise en veilleuse des propagandes de presbytère tout comme la dissipation du halo d'encens qui obnubile les pages de cette époque. C'est de cela et de rien d'autre que je tiens très exactement rigueur à ce plumitif fourvoyé. Pour le reste, je respecte infiniment son patient labeur de compilation documentaire. Paix à sa thèse.

Pitié pour notre XIXe siècle

La question, la seule question qui importe, au sujet du XIXe siècle québécois, c'est de dévoiler enfin la trame cachée dont les discours pompeusement moralisateurs de la curaille d'alors (et de toujours) ne sont que la frange décorative. Bien sûr, les "gardiens de nos âmes" nous ont parlé de morale et ils ont prétendu que leurs mises en garde contre les "erreurs du siècle" et contre l'esthétique moderne (réaliste ou naturaliste) avaient pour seul but de nous conserver dans l'éternelle vérité de leur christianisme à rabais. Bien sûr, ils ont farci leur critique littéraire du vocabulaire évangélique et ils ont réduit la fonction des livres à la pure rhétorique de leurs sermons. Évidemment, ils ont joué la carte de leur autorité morale (encore presque incontestée) pour éloigner la foule des libertés dangereuses de l'esprit créateur. Et ils se sont livrés à cette épuration généreuse au nom d'une foi à leurs yeux garante de l'ordre social. Mais réimprimer tout cela dans l'emballage pseudo-analytique d'un vague commentaire plus ou moins complaisant, ce n'est rien ajouter à la masse des écritures cléricales et fadasses qui régnèrent sur nos premiers efforts d'imagination littéraire, pour l'édification de nos pères et la stérilisation de générations de lecteurs. On trouvera sans doute que je m'emballe un peu pour un livre qui trouvera peut-être ses quelques douzaines de lecteurs et il est vrai que la charge est sans proportion avec son objet, mais j'y vois malgré tout quelque chose qui me paraît d'importance, par-delà la littérature elle-même: notre XIXe siècle fut d'un tel enjeu dans l'histoire de notre être collectif qu'il devient inadmissible d'en perpétuer bêtement l'image tronquée, même sous prétexte d'études littéraires. D'autant plus que cette littérature s'est réduite au rôle d'un agent idéologique dont il est plus qu'urgent de lire la toile de fond philosophique, occidentale, universelle. Ce n'est pas seulement le sort d'une petite société isolée et repliée sur elle-même qui s'est joué vers 1850 dans le duel un peu dramatisé que se livrèrent libéraux et ultramontains: c'est un point du blobe où se sont affrontées les grandes thèses qui, au même moment, redessinaient en Europe une nouvelle carte du monde. Il est fatigant et ennuyeux de répéter que le Québec ne se comprend ni ne s'explique comme enceinte clôturée, comme destin séparé. C'est en outre un autre avatar de la perception obturatrice du colonisé que sa conviction obstinée d'être une radicale exception. Quelque chercheur nous montrera peut-être un jour par où le cas québécois s'insère dynamiquement dans la dialectique de l'histoire: il aura mieux à faire que d'invectiver la soutane.

(1) Yves Dostaler, *Les infortunes du roman dans le Québec du XIXe siècle*, Montréal, HMH (Cahiers du Québec collection "Littérature"), 1977. 175 pages.

Les minorités francophones

Variations sur le thème de la loi du talion

Mgr Félix-Antoine Savard ayant justifié son fédéralisme tenace notamment par le souci qu'il entretient au sujet des minorités francophones, l'occasion nous paraît appropriée pour publier, du professeur d'histoire Lise Noël, le texte que voici sur le problème de ces minorités. Le fédéralisme est-il une caution à ce propos? Un siècle et davantage de Confédération, ce devrait être suffisant pour certaines illusions...

par Lise Noël

Dans un de ses éditoriaux sur les minorités francophones, M. Claude Ryan défendait une idée qui circule beaucoup ces temps-ci, à savoir qu' **"en politique, le passé n'est pas toujours garant de l'avenir"**. Alors il reste à se demander combien de temps et d'injustices il faut laisser passer avant d'être en mesure de vérifier que le passé ne sera pas garant de l'avenir: 200 ans, 100 ans? Le point de référence est-il la Défaite de 1760 ou la Confédération de 1867? Combien de fois faudra-t-il attendre, comme au Nouveau-Brunswick, 5 ans pour une école secondaire à Moncton où les Acadiens constituent un tiers de la population, 20 ans pour une école normale, 102 ans pour une loi sur les langues officielles dont certains articles n'entrent en vigueur que 8 ans plus tard; ou comme à Halifax, 111 ans pour qu'**une** école française desserve 10,000 familles; ou comme à Sudbury, 109 ans pour un simple projet-pilote de tribunal bilingue; ou comme au Manitoba, 87 ans avant qu'on ne s'avise qu'une loi vitale pour les francophones a peut-être été supprimée inconstitutionnellement?

Que dire quand le présent lui-même confirme le passé? Quand au Nouveau-Brunswick, les municipalités échappent à toutes fins pratiques à la loi sur les langues officielles et que les Acadiens n'ont encore qu'un faible accès aux postes importants de la fonction publique provinciale? Quand en Saskatchewan, des parents attendent encore que le ministère de l'Education tienne une promesse faite en 1970 de leur accorder l'enseignement d'**une** heure de français par jour? Quand en Colombie Britannique, on proteste contre l'établissement d'une chaîne de télévision française... parce qu'elle prend la place d'une chaîne américaine? Quand en Ontario, M. Gérard Filion a toutes les peines du monde à obtenir un procès en français et que les francophones de Windsor-Essex doivent livrer une lutte épique pour obtenir une malheureuse école? Quand à Ottawa, la capitale du pays, il n'y a pas encore de système judiciaire véritablement bilingue?

"Tout à fait inutile..."

Statistique Canada indique pour 1976 une baisse de la proportion des francophones dans toutes les provinces hors du Québec. En mars dernier, M. Don Cartwright, directeur de la recherche du Conseil consultatif des districts bilingues du gouvernement fédéral, déclarait que **"la création de districts bilingues est tout à fait inutile dans l'Ouest et dans la majorité des Maritimes et ne réussirait pas à endiguer l'assimilation massive des francophones dans le nord et l'est de l'Ontario et du Nouveau-Brunswick"**. Le rapport **Les Héritiers de Lord Durham,** émanant de la Fédération des francophones hors Québec, s'est vu confirmé dans ses conclusions dramatiques par celui de M.R.-J. Ravault, intitulé **La Francophonie clandestine** et préparé pour le compte du gouvernement fédéral.

On ne peut balayer le passé d'un revers de la main. Les mesures discriminatoires et une politique d'immigration systématiquement préjudiciable aux francophones ont bouleversé des rapports de forces qui ne jouaient pas encore totalement en leur défaveur au début de la Confédération. Ce que M.W.A. Lafrance disait de l'Ontario dans un article au DEVOIR (1er avril dernier), s'applique à toutes les autres provinces à majorité anglophone: **"le libéralisme, en Ontario (...) ne tend à s'afficher que lorsque ceux et celles qui en sont l'objet sont irrévocablement voués à la défaite définitive"**.

Ce qui n'empêche pas M. Charles Taylor (qui recoupe en cela M. Claude Ryan) de nous exhorter à ne pas **"provoquer de la part de l'Ontario un traitement réciproque, ce qui voudrait dire qu'il revienne en arrière sur les progrès qu'il a faits très péniblement ces dernières années"**. Très péniblement pour les francophones, certes, qui doivent les arracher de haute lutte, comme le reconnaît M. William Davis lui-même. M. Lafrance nous rappelle l'étrange coïncidence entre les dits "progrès" et l'éveil du mouvement indépendantiste dans les années "60 au Québec ainsi que la victoire du Parti québécois le 15 novembre 1976. Mme Gisèle Richer, présidente de l'Association des Canadiens français de l'Ontario, corrobore cette assertion.

Quand cela ne serait pas le cas, M.J.-L. Bourdeau, ancien président de l'ACFO, aurait raison de constater: **"Les autres provinces n'ont jamais été influencées par les politiques québécoises quand celles-ci étaient très généreuses, je ne vois pas pourquoi elles se mettraient à agir en fonction du Québec aujourd'hui"**. Mais le Québec est, semble-t-il, investi d'une mission spéciale, il **"se doit de demeurer à l'avant-garde en matière de langue"**, d'après l'Association provinciale des enseignants protestants du Québec qui lie ainsi le compliment à l'injonction: **"L'adoption de mesures linguistiques qui nous placeraient dans une situation identique à celle des autres provinces, loin de faire avancer les choses, les ferait reculer"** (à noter l'ambiguïté du "nous").

Variations . . .

(suite de la page 25)

Quand les provinces anglophones réagissent aux politiques du Québec, elles ne font que le gratifier d'un **"traitement réciproque"**, pour reprendre l'euphémisme de M. Taylor; quand c'est le Québec qui réagit, il fait montre d'un **"esprit de revanche"**, il **"rend l'injustice pour l'injustice"**. **"Tow wrongs don't make a right"**, lui prêche-t-on maintenant.

C'est bien là d'ailleurs la seule reconnaissance qu'on nous accorde des injustices commises envers nous. On gagne sur tous les tableaux: en s'exemptant de véritables manifestations de regret (la délicatesse nous empêche de parler de remords) pour le passé, et en se permettant de réclamer justice pour soi dans le présent...au nom même de ce qu'avait d'odieux la discrimination dont firent précédemment les frais les minorités francophones: il ne faut plus que cela se reproduise! Cette attitude cavalière est à la fois frustrante et insultante pour les francophones: refuser de reconnaître les injustices faites à l'autre, c'est refuser de reconnaître l'autre.

De plus, les anglophones commettent ainsi une double erreur tactique. Outre le fait qu'ils braquent leurs interlocuteurs en omettant d'endosser les fautes du passé, ils se privent du droit de se réclamer de ce que certains d'entre eux essaient maintenant de relever de positif dans l'histoire canadienne; la prétention à une histoire commune devient encore plus difficile à soutenir.

J

Encore Bye Bye

par Roch Côté

On a droit, une fois par année, à une émission folle; c'est le Bye Bye annuel qu'on ne manque jamais de comparer à celui de l'année précédente, ce qui illustre bien le grand vide qu'il y a entre les deux. Il paraît que le Bye Bye de cette année était bien supérieur à celui de l'an dernier (1976). J'écris "il paraît" car je ne me souviens pas du tout de l'émission de l'année dernière. Je me demande même si je l'ai vue. Par ailleurs, j'ai bien vu l'émission de cette année, je l'ai trouvée bonne et il aurait mieux valu que je le dise en toutes lettres la semaine dernière. C'est pourquoi j'y reviens cette semaine.

J'y reviens pour dire que ce que je voulais remettre en question dans ce Bye Bye, ce n'était ni les textes ni l'allure générale de l'émission; en général, tout le monde a trouvé que l'émission était drôle et il était effectivement bon pour notre moral de peuple espionné et suspect de pouvoir se payer un peu de GRC. C'était, si je ne me trompe, la première fois que cela arrivait à Radio-Canada depuis l'éclatement des scandales concernant cette police de choc. Tout le monde, au Québec, a dû l'apprécier.

Ce qui, par ailleurs, m'a agacé dans cette émission, c'est le retour facile et systématique aux mêmes têtes, à ces personnages que l'on voit depuis 10, 15, 20 ans et qui sont censés incarner chez nous la satire et l'humour. Ce recours automatique à des personnes qu'on a étiquetées une fois pour toutes, conduit parfois à des "flops" monumentaux comme ce fameux "Rosa" qu'on avait commandé à Roger Garand et qui devait sans doute être forcément drôle vu que Roger Garand avait été classé dans ce genre.

Je constate aujourd'hui le même comportement de Radio-Canada vis-à-vis de "vieilles" vedettes comme Denise Filiatrault et Jacques Normand: on veut que ce soit drôle, alors on va demander à ces deux-là et forcément ça va être drôle, vu que c'est eux. Pendant combien d'années peut-on tenir un raisonnement semblable?

Une relève

Ces solutions de facilité seraient sans doute plus vite écartées si on prenait les moyens d'assurer une relève dans le domaine de l'humour et de la fantaisie. Radio-Canada a un rôle important à y jouer car elle a l'argent et le public. C'est la télévision qui fabrique les vedettes et parfois même les auteurs. Nous ne sommes pas 50 millions, nous n'avons pas, en dehors de la télévision, le réseau de salles, de boîtes, l'industrie de disques ou de livres qui nous permettent de bâtir une vie culturelle où la télévision ne viendrait jouer qu'un rôle d'appoint. La télévision occupe ici une place prépondérante, peut-être démesurée. Sa responsabilité n'en est que plus grande. Il ne faut pas dire, comme certains, que si on voit toujours les mêmes têtes au petit écran, c'est que le milieu n'en fournit pas de nouvelles. La télévision ne fait pas que puiser dans le milieu, elle y joue un rôle actif. La pauvreté du milieu peut bien dépendre aussi, en bonne part, de la pauvreté de la télévision elle-même. Dans le domaine de la fantaisie, en tout cas, cela me semble vrai.

Et si elle veut nous présenter un jour de nouvelles têtes, la télévision doit elle-même se préparer une relève. Mais ce n'est pas au rythme d'un Bye Bye par année qu'on va se faire la main à l'humour ou qu'on va se forcer à découvrir de nouveaux talents. Quand on ne fait qu'une seule émission folle par année, on n'a pas envie de la manquer et on se rabat, pour plus de sûreté, sur les formules déjà éprouvées.

Pour se forcer à innover, si elle en a envie, Radio-Canada ne pourrait-elle pas, par exemple, inscrire à sa programmation annuelle un nombre minimum d'émissions de fantaisie et de satire. Au moins une par saison, et pourquoi pas une par mois. Il fut un temps où on en avait une par semaine (tout le monde se souvient du P'tit Café) et, mon dieu, ce n'était pas si mal. Mais le rythme s'est perdu et je pense qu'on aurait de la difficulté aujourd'hui à pondre une émission de ce genre par semaine. Mais de là à n'en faire qu'une par année...!

J



LA FEMME N'EST PAS L'ÉGALE DE L'HOMME:
ELLE LUI EST SUPÉRIEURE!

Ce livre nous montre qu'il en est ainsi depuis le XVe siècle

LES CHAMPIONS DES FEMMES

Marc Angenot

Un volume de $8.95.

BON DE COMMANDE

Nom . . . . . .
Adresse . . . . . .
. . . . . .

Ci-joint la somme de $ **8.95** (chèque ou mandat à l'ordre des Presses de l'Université du Québec.)
[+ 5% pour frais de manutention]

En vente chez votre libraire
et chez l'éditeur

les presses de l'université du québec
C. P. 250, Succursale N, Montréal H2X 3M4. Tél. : 282-4954
3465, rue Durocher, local 06, Montréal

cinéma

Autant en emporte le virus du Texas

par Patrick Straram
le Bison ravi

Armand Gatti, **"La passion du général Franco"** (coll. "Théâtre" 14 / éd. du Seuil): "Les nouvelles de Madrid encerclé continuent après tant d'années à parcourir les nuits du monde."

"On en parle autant que du Roi Edouard VIII et Wallis Simpson, de la réélection de Roosevelt, d'Hitler, de la Guerre Civile en Espagne, des soeurs Dionne. Selznick tient dans ses mains la plus grosse affaire de l'histoire du cinéma." Roland Flamini: **"Le fabuleux tournage d'Autant en emporte le vent"** (éd. Intrinsèque).

On en parle autant en 1936. Quand le film sort, cadeau de Noël 1939, on ne parle plus de la guerre d'Espagne. Le capital et Moscou s'en sont bien servi, maintenant c'est l'autre guerre qui a lieu. Mais on parle de **"Autant en emporte le vent"**. À la fin de 1940 25 millions d'Américains l'ont vu. Autant le voient l'année suivante.

Les 22 et 23 janvier à 19h15, au Séville: **"Gone with the wind"** de Victor Fleming (en fait de David O. Selznick).

Une dépêche de l'Agence France-Presse signale qu'un scénariste James Goldman travaille déjà sur **"Tara"** (la reconstruction entre 1871 et 76 du Sud des États-Unis, après la Guerre Civile), la suite de **"Autant en emporte le vent"**. Universal s'apprête à lancer une campagne monstre pour découvrir une nouvelle Scarlett O'Hara.

S'ils avaient des oreilles

Les nouvelles de Madrid encerclé ne parcourent plus les nuits que de quelques-uns, cher Chat G. Nous sommes de moins en moins. Parmi nous, Joseph Losey.

"Mr. Klein", à l'Élysée, a au moins le mérite de faire éclater au grand jour combien une connerie est glaciale.

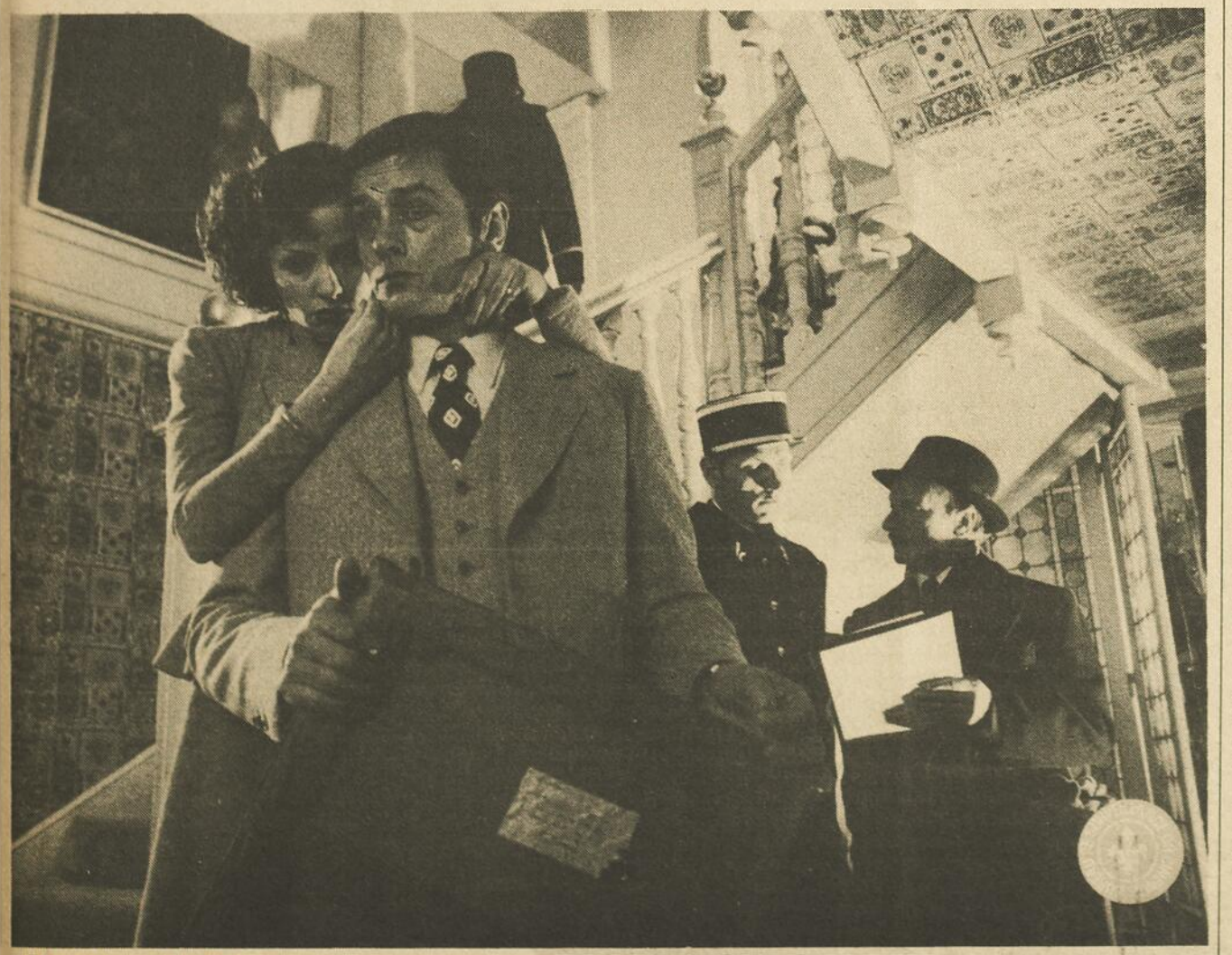
Le stade est le même que celui dans **"Providence"** de Alain Resnais, et ennuie les mêmes, que l'Histoire et la mémoire ennuient, qu'ennuie Madrid qui dérange New York. Glaciale est la connerie des enfants de Radio-Canada et Robert Altman, Martin Scorsese et Steven Spielberg, ces petits-enfants de David O. Selznick. Un autre nabab hollywoodien écrivait au producteur de **"Autant en emporte le vent"**, et l'époux de la fille de Louis B. Mayer, "l'homme le plus puissant d'Hollywood, pas totalement analphabète, mais lire lui coûte un gros effort", un autre nabab, directeur du service de la publicité de la M.G.M., l'un des appareils qui imposent dans le monde l'idéologique américain, Howard Dietz écrivait à David O. Selznick: "Cher David, je viens tout juste de découvrir ce que signifie la lettre O dans ton nom; elle veut dire zéro — sincèrement. Howard."

Ces zéros font les multinationales. Et l'idéologique avec lequel on convainc le monde de supporter l'insupportable.

Losey utilise très adroitement chez Alain Delon le producteur. Les affaires sont les affaires. La peur qui tenaille les Juifs dans la France occupée de 1942: pour lui des profits. Le film montre l'ordre dans lequel procède l'homme bien du Même, imperméable au désordre dans lequel les Nazis angoissent et exterminent ces êtres différents que sont les Juifs — ou les "résistants". Qu'il croit! Mais l'injustice provoque parfois un sursaut, et l'homme d'affaires peut être piégé dans ses affaires. Le film se déroule comme un cheminement kafkaien, contenu en germe dans l'examen médical qui l'ouvre, implacable, aberrant. Mais y circule un courant passionnel qui mine l'ordre, et c'est la clé de **"Mr. Klein"**: une femme devine l'irréparable, a l'intuition de l'abominable, et s'en arrache. Il n'y a plus d'autre logique désormais que celle du départ dans les wagons à bestiaux vers les camps de la mort, le Klein juif et le Klein qui l'exploitait dérisoirement côte à côte pour le voyage au four crématoire. L'amour et la raison de la femme (Juliet Berto magistrale, c'est en elle que le film fonctionne, a et fait sens), l'homme n'y a rien vu, n'a rien compris. Brecht criait: "Grand dieu, s'ils avaient vraiment des oreilles, / Ils comprendraient ce qu'on fait d'eux."

"Mr. Klein" brûle, qui démontre, sans aucun pa-





"Mr. Klein" à l'Elysée *Le producteur Alain Delon et Juliet Berto: l'amour et la raison qu'il n'entend pas...*

Autant en emporte . . .

(suite de la page 27)

thos ni cliché à la portée de tous, que le Même mène au fascisme, et que la femme, **différence** pour le refuser, un monde soumis au phallocentrisme ne l'entend pas.

In God we trust

Plus de 100 millions de personnes dans le monde ont vu **"Autant en emporte le vent"** (plus qu'aucun autre film). Il faut lire **"Le fabuleux tournage . . ."** de Roland Flamini, lamentablement écrit, mais qui décrit dans tous ses mécanismes comment un producteur américain fabrique un monument qui va programmer les esprits. Le sensationnalisme le plus dément sert à ériger en nouvelle Table de la Loi le Même absolu. Pour abolir l'Histoire et la mémoire: y substituer des images publicitaires et un psychologisme pour consommateurs sans désirs, sans idées, sans responsabilités. L'image réflexe conditionné. Le sujet: annulé; n'ont plus lieu que des archétypes, des mythes, dont le paraître empêche à jamais tout être (à commencer par l'incroyablement vide Clark Gable, qui empêche que George Cukor fasse le film: le seul qui, comme un Howard Hawks ou un Joseph Leo Mankiewicz, aurait pu subvertir l'appareil de l'intérieur, et proposer une oeuvre où travaillent morale et critique) . . . Les Altman, Scorsese et Spielberg n'inventent décidément rien, qui ne font que viser plus bas (se prétendant "auteurs") dans le viol institutionnalisé établi par **"Autant en emporte le vent"**. Tout discours est vain, à propos du cinéma, de l'idéologique américain, de la dialectique politique/culturel, de la condition humaine aujourd'hui, qui n'a pour référence constante le livre de Roland Flamini **"Le fabuleux tournage . . ."**. IN GOD WE TRUST. Plus question que la personne ait sens. **Je me souviens.**

Le succès et la survie, c'est la connerie

Cloué chez moi par une grippe du Texas qui ravage et impuissance, incapable de lire vraiment Gatti, Brecht ou Jean-Jules Richard, j'ai vu ce néant où il n'est plus question que la personne ait sens en regardant la télévision. Radio-Canada: Au canal 2, tous les jours à 17h.: **"L'heure de pointe"**. L'Appareil Idéologique d'État ose simuler la démocratie: on choisit dans l'auditoire quelqu'un à qui l'on offre un spectacle en ville, et qui reviendra à l'émission en parler, n'en rien dire. C'est vous et moi qui justifions l'ignorance, la bêtise, la niaiserie de cette heure quotidienne, reflet en direct de l'état d'esprit de notre société. Animateur (le mythe), chroniqueuses et chroniqueurs (l'autorité / il faudrait publier leurs commentaires) et intermèdes (l'esthétique et le divertissement "pour tous"), **au point le plus scandaleux de l'acculturation et de l'inconsistance,** aliènent avec conviction à LA LOI: CONFORMEZ-VOUS AU MÊME.

"L'heure de pointe", bien plus encore que tout Boubou, est "un programme pas pour intellectuels", et qui d'être faite avec le monde au Complexe Desjardins s'affirme Norme. Le Même empêche toute différence. Tout fascisme part toujours de là.

Radio-Canada produit ici de l'anti-Schönberg: **"J'aime encore Mieux composer comme un imbécile que comme un intellectuel".**

Et que René Simard chante la gloire d'Hollywood et de Trudeau.

Pour ne faire aucune erreur, il n'y a qu'une éducation pour adultes: les téléromans. **"L'heure de pointe"** est un même générique pour tous.

La leçon de **"Autant en emporte le vent"** a été comprise, et le Pouvoir dure d'avoir institutionnalisé son viol des foules, au moyen duquel il les fait consommer et se flatter de leur connerie.

Une autonomie du Québec? Pour qui?

Brecht criait: "Puisse toute chose dite habituelle vous inquiéter. Dans la règle découvrez l'abus . . .".

Dans les fièvres où m'abîme le virus du Texas et l'épouvante où me crucifient "Le Devoir" et **"L'heure de pointe"**, je vis la mort de Howard Hawks en écoutant sans plus finir le cadeau de Sylvie Gagné qui me bouleverse: **"Together alone"** de et par Joseph Jarman et Anthony Braxton (disque Delmark DS-428) . . .

Comment avoir des oreilles pour comprendre ce qu'on fait de nous? . . .

Un Québécois sur trois ne lit aucun journal. 56% n'ont jamais lu un livre.

musique

Plasson, Ciccolini et une oeuvre d'André Prévost

Belles retrouvailles à l'O.S.M.

par Pierre Prévost

C'était, mardi et mercredi soirs, célébration des retrouvailles à l'Orchestre symphonique de Montréal. Dans une ambiance de joie nos musiciens nous sont revenus après un silence de deux mois et demi. J'en profite pour souhaiter à l'OSM et à son souriant directeur artistique, Charles Dutoit, une nouvelle ère d'harmonie syndicale et de paix.

À ce premier concert de 1978, l'orchestre était dirigé par Michel Plasson, jeune chef français qui est directeur artistique du Théâtre Capitol de Toulouse. Le soliste devait être le pianiste Horacio Gutiérrez, dont on dit le plus grand bien. Malade, il s'est décommandé et c'est le prestigieux pianiste français d'origine italienne Aldo Ciccolini qui l'a remplacé à pied levé.

Nous avons d'abord entendu, en première montréalaise, **Célébration** d'André Prévost. Cette courte pièce fut créée il y a près de douze ans par l'Atlantic Symphony Orchestra à Charlottetown. Selon les termes mêmes du compositeur, l'écriture de l'oeuvre "est en partie sérielle, toujours atonale, malgré certaines agrégations issues du système tonal mais jamais employées dans un contexte tonal traditionnel".

On trouve dans **Célébration** à peu près toutes les qualités bien connues de Prévost: science de l'orchestration, utilisation fort efficace des timbres et des rythmes, une certaine austérité jusque dans l'enthousiasme. L'influence de Bartok y est encore sensible mais la forte personnalité de Prévost est partout présente.



André Prévost

Sous la baguette précise de Plasson, l'orchestre en a donné une exécution de grande virtuosité.

De Prévost, l'OSM jouera au mois de février, une oeuvre majeure et beaucoup plus récente pour grand orchestre, chorégraphie III, qui fut créée à Paris il y a environ un an.

Ciccolini a interprété le Concerto en do mineur, opus 18, de Rachmaninov. Il a joué avec une retenue dans la virtuosité et une pudeur d'expression qui a rajeuni l'oeuvre. Avant le concert de mardi, orchestre et soliste n'avaient répété qu'une seule fois cette oeuvre difficile. Cela explique un certain manque de synchronisme et pas mal de fausses notes. L'ensemble, toutefois, nous a laissé une très agréable impression. J'ai particulièrement aimé, dans le premier mouvement la participation exemplaire du cor et du basson, dans le deuxième mouvement une homogénéité et un phrasé qui ont donné toute sa valeur à une mélodie toute mozartienne, simple et confidentielle, dans le troisième mouvement l'ampleur parfaitement mesurée conférée à la reprise du thème principal ainsi que la puissance et la détermination héroïque de la péroraison.

La dernière oeuvre au programme était la Symphonie no 1 en do mineur, opus 68, de Brahms. Il m'a semblé au début qu'il s'agirait d'une lecture routinière et assez approximative. C'était petit, il n'y avait pas d'ailes et les cors barbotaient. Heureusement, chef et orchestre se sont retrouvés dans l'andante sostenuto où le chant des cordes, du hautbois et de la clarinette nous a profondément pénétrés. Le troisième mouvement a manqué de relief. Le quatrième mouvement, d'abord, a souffert d'un manque de conviction des cors, mais bientôt une flûte ravissante nous a reconquis. Par la suite tout a été en place: précision de l'articulation, respiration noble, urgence et exaltation, élargissement de la déclamation jusqu'à l'éclatement des sonorités d'orgue qui introduisent le choral de la fin.



Cinéma

Conservatoire d'art cinématographique / Université Concordia (879-4349). Vendredi 13 à 19h: **"Fanny"** de Marc Allégret. Quel plaisir d'entendre parler le plaisir Marcel Pagnol, Raimu et leurs amis. Samedi 14 à 19h: **"Othello"** de et avec Orson Welles. Un des plus beaux voyages dans Shakespeare. Lundi 16 à 20h30: **"Gardiens de phare"** de Jean Grémillon et **"L'affaire est dans le sac"** de Pierre et Jacques Prévert. Un cinéma où la pensée de gauche s'exige style et souveraineté. Un cinéma de gauche où c'est l'imaginaire le réalisme. — LE PROGRAMME DE LA SEMAINE. Mardi 17 à 20h30: **"Red River"** de Howard Hawks. Le chef-d'oeuvre du Cinéaste exemplaire qui vient de mourir.
Outremont (277-4145). Mardi 17 à 21h30: **"Indian Song"** de Marguerite Duras. L'acte poétique intégral, où le désir hurle son silence, et les monologues tracent la liberté à vivre.
Séville (932-1139). Vendredi 13 à 18h30 et samedi 14 à 20h45: **"The other side of midnight"** de Charles Jarrott, et les mêmes jours vendredi à 21h45 et samedi à 19h: **"A portrait of the artist as a young man"** de Joseph Strick. J'y vais pour voir de quoi il est question et parce qu'il est question de James Joyce. Lundi 16 à 19h15: **"Citizen Kane"** de et avec Charles Chaplin. Quelle affiche prestigieuse! ça, c'est du programme double! Mercredi 18 à 19h15 et jeudi 19 à 21h30: **"Providence"** de Alain Resnais. Version originale de l'un des meilleurs films de 1977, qui parle de devenir de l'écriture selon une morale d'être.

Littérature

Portrait d'un espion — le pouvoir secret de la GRC par Ian Adams. Editions Libre expression, Ottawa, 1977 (Roman).
Les anthropoïdes par Gérard Bessette. Editions La Presse, Montréal 1977 (Roman).
Le Jardin de Christina par Michèle Blouin. Editions de l'Odyssée, Montréal 1977 (Roman).
Le Jourdain inversé par Alain Gagnon. Cercle du Livre de France, Montréal 1977 (Poèmes).
La vie comme à Lausanne par Erik Orsenna. Editions du Seuil 1977 (Roman).
Un portrait de Jeanne Joron par Suzanne Paradis. Editions Garneau, Montréal 1977 (Roman).

Musique

Ecole de musique Vincent-d'Indy, salle Claude-Champagne, vendredi 13 janvier à 20h30: Concert-enregistrement de Radio-Canada. Récital d'Henri Brassard, pianiste. Oeuvres de Franz Schubert. - Entrée libre.
Place des arts, Théâtre Maisonneuve, dimanche 15 janvier à 16h30: Concert de la Société Pro Musica. Récital de Gwen Hoebig, violoniste, et Melinda Coffey, pianiste. Oeuvres de Bach, Beethoven, Weinzweig, Healey et Brahms. Lundi 16 janvier à 20h30: Concert de l'Orchestre de chambre McGill. Dir.: Alexander Brott. Soliste: André Bernard, trompettiste. Oeuvres de Schubert, Haendel, Tartini et Mozart.
Salle Wilfrid-Pelletier, dimanche 15 janvier à 20h30: Concert "Esso" de l'Orchestre symphonique de Montréal. Dir.: Pinchas Zukerman. Solistes: Zukerman et Calvin Sieb, violonistes, Jeanne Baxtresser et Eugenia Zukerman, flûtistes. Oeuvres de Bach et de Schubert. Mardi et mercredi, 17 et 18 janvier à 20h30: Concerts "du Maurier" de l'Orchestre symphonique de Montréal et Calvin Sieb, violonistes. Oeuvres de Mozart, Dvorak et Beethoven.

Radio-télévision

Radio-Québec: lundi, 20h30, à l'émission CONTACT, le problème du chômage à partir de cas concrets dans une région donnée. En deuxième partie de l'émission, des chansons d'amour de Ferland, Léveillée, Clémence, Aut'Chose, Raoul Duguay, Claude Dubois et Renée Claude, dans le cadre de IL Y A LONGTEMPS QUE JE CHANTE. Le mercredi 18, à 19h30, à l'émission **Visage,** un portrait du chanoine Lionel Groulx. Toujours, mercredi, à 21h, MOI MES CHANSONS, nous présentera Raymond Lévesque. Vendredi, à 19h, à HISTOIRE SUR LE VIF, évocation de la troisième république en France et de l'idéologie traditionnelle, dans un épisode intitulé "Français, si vous saviez"; présenté par Robert Gary.

Radio-Canada: Aux Beaux Dimanches, le 15, à 21h, un drame de Jean Daigle, intitulé **Coup de Sang.**

Spectacle

Véhicule Art, 61 ouest Sainte-Catherine (844-9623), dimanche 15 janvier à 14h: **Michel Garneau** en poésie et en chansons. Entrée libre.

Théâtre

Théâtre de la Grande Réplique, 335 est, de Maisonneuve à partir du 11 janvier, sur réservation (282-6895): **Esquisse au livre de Job,** de Serge Ouaknine et David Mesqui.

Théâtre du Rideau Vert (844-1793): **La Veuve enragée** d'Antonine Maillet.

Théâtre du Nouveau-Monde (861-0563): **Connaissez-vous la voie lactée?** de Karl Wittlinger, adaptation de Denis Chouinard.

Théâtre d'Aujourd'hui (523-1211) à partir du 12 janvier: **Vendredi soir,** co-production du Théâtre d'aujourd'hui et du Théâtre libre.

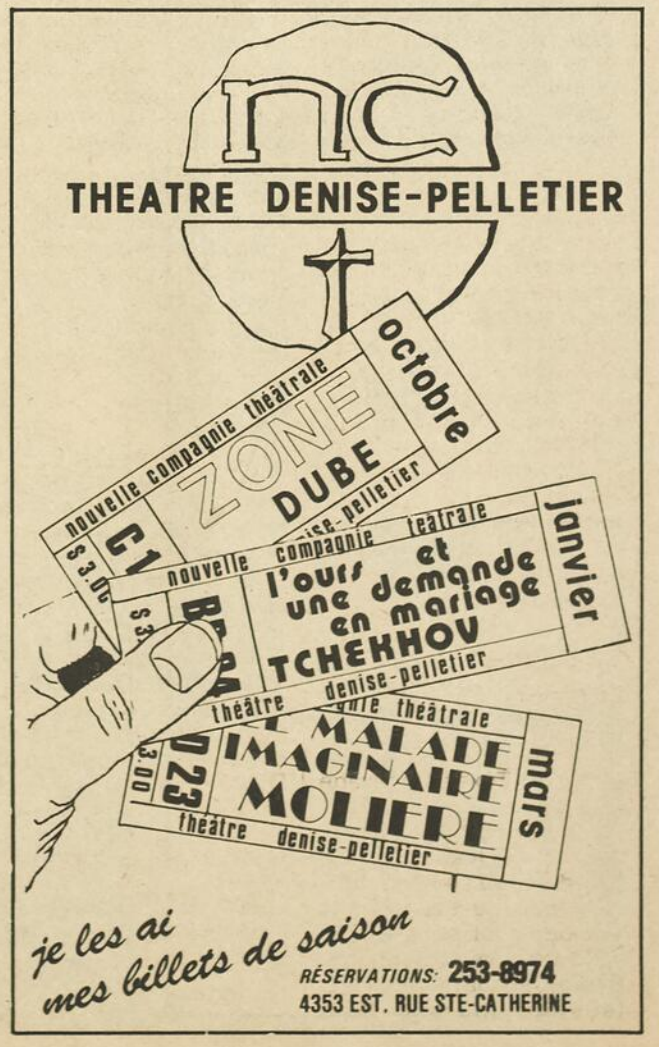
Théâtre du Trident à Québec (692-2202): **La complainte des hivers rouges,** de Roland Lepage.

J

harmonia mundi
l'alternatif * montréal
bertrand * place ville-marie
bertrand * place bonaventure
musique d'auteuil * québec

le français, je le parle par ♥

POUR VOS ANNONCES ET VOS PLANS-MEDIA
Normand Senay
Yves Courville
Robert Pépin
Lise Boulet



On s'abonne?

Souscrire un abonnement est une forme précieuse de soutien à votre hebdomadaire

LE JOUR

1435, rue de Bleury
local 801
Montréal
Québec H3A 2H7

Par courrier

NOUVEL ABONNEMENT

RENOUVELLEMENT

$25.00 pour 26 semaines

$50.00 pour 52 semaines

(une serie de chè as post-dates est acceptée)

NOM

RUE

VILLE

TEL _____ Code postal _____

N.B.: Les abonnements commencent au numéro courant et ne sont pas remboursables. Prévoir un délai de une à trois semaines avant le début de l'abonnement. Pour recevoir des numéros déjà parus, écrire au service du tirage en incluant $1. par exemplaire.

LE JOUR

Président du conseil d'administration
Bernard Carisse

Rédacteur en chef
Evelyn Dumas

Directeur administratif
Antonio Bertrand

Rédaction
Michel C. Auger, Roch Côté, Jacques Larue-Langlois, Lucille Lecompte, Claude Lévesque

Collaborateurs
Bernard Andrès, Colette Beauchamp, Réjean Beaudoin, Pierre Bourgault, Pierre Chaloult, Bruno Dostie, Louis Fournier, Pierre Fréchette, Lise Gauvin, Pierre Harvey, François Hébert, Jacques Hurtubise, Pierre Lamonde, Pierre Prévost, Yves Robillard, Patrick Straram le Bison ravi, Pierre Vadeboncoeur.

Caricature
Guy Badeaux

Conception de la page couverture
Michel Giroux, Jean Gladu.

Maquette
Michel Forrest

Publicité
Nationale:
Normand Senay
Locale:
Lise Boulet, Yves Courville, Robert Pepin

Service du tirage
Suzanne Martin

Comptabilité
Ginette Couturier

Secrétaire - réceptionniste
Francine Girard

Le Jour, hebdomadaire national, est publié par Journal Le Jour Inc. qui a son bureau principal au 1435 de la rue de Bleury a Montreal. Il est composé a l'atelier DSC Composition, 385 boul. Lebeau a Ville de Saint-Laurent. Il est imprimé par l'imprimerie Trans-Continentale Inc., 433 boul. Lebeau.

Distribution: Messageries Dynamiques, tel. 332-0680.

Abonnement: $50 par année, $25 pour 26 semaines. A l'etranger: $60 par année, $30 pour 26 semaines. Tarif de l'abonnement aérien fourni sur demande.

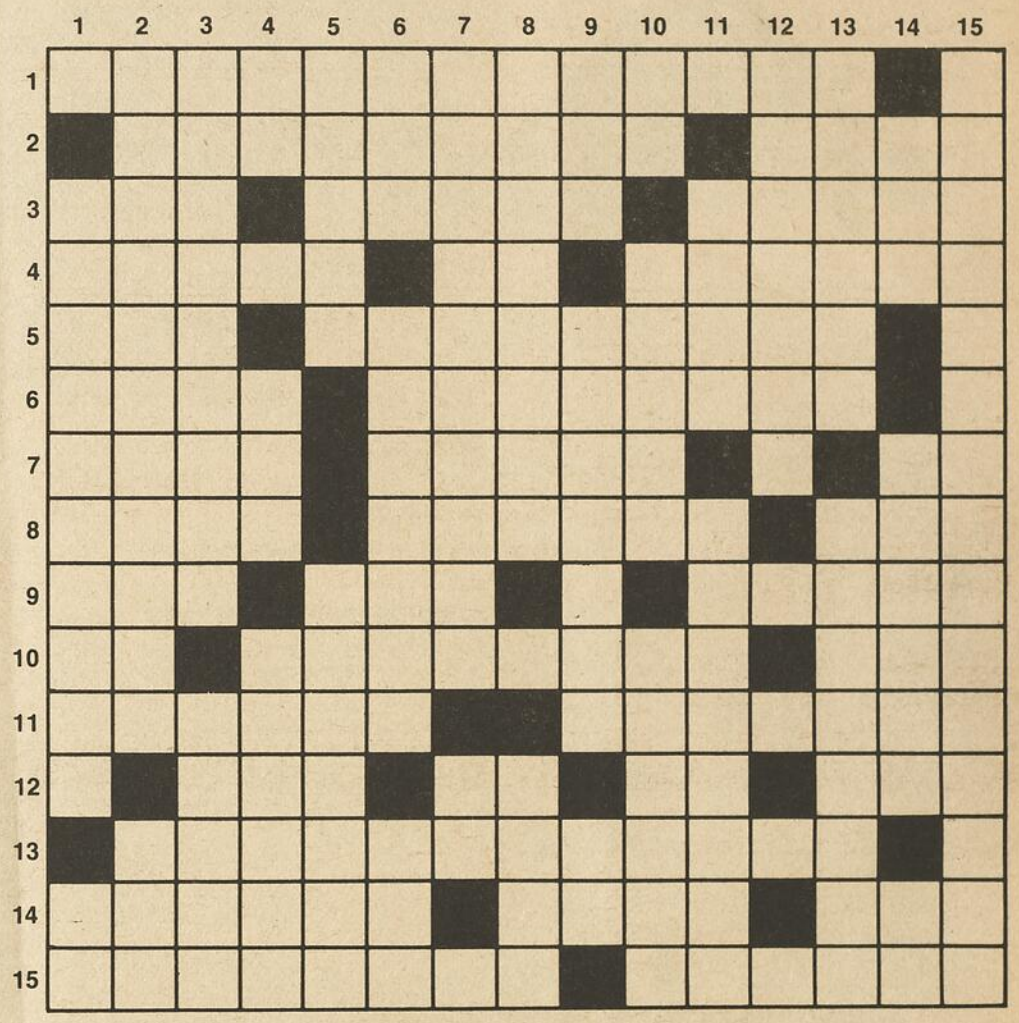
Courrier de la deuxième classe, permis no 3299.

Depot legal: Bibliotheque nationale du Quebec.

tél. 842-4821

La grille libérée

par René Tellier — **No 50**



Horizontalement

1—Titre d'un recueil d'un poète de chez nous (4 mots).
2—Association pas toujours pieuse — Fruit.
3—Aptitude — Pour les foins — Chef d'un parti d'opposition.
4—Dans la parenté — Du verbe être — Ses puits sont renommés.
5—Qui manque d'énergie — Dépeint bien Claude Morin.
6—Docteur musulman — Célébrons.
7—Elle se jette dans l'Adour — Donnée à celui qu'on armait chevalier — Démonstratif.
8—Fils de Jacob — Agis — Lettres d'échelle.
9—Sortis — La bonne réponse au référendum — Empruntai.
10—Pronom personnel — Elle vit sur les bords de l'Aar — Eut son curé.
11—Plus important que la lettre — Au pluriel, c'est un cadeau.
12—Condiment à forte odeur — Fin d'infinitif — D'un verbe gai — Comme un oeuf cuit.
13—Patisserie délicieuse.
14—Bien utiles à la cuisinière — Charge — Refus.
15—Pas toujours intelligentes — Règlement.

Verticalement

1—Titre d'un autre recueil de notre poète — Commence le premier.
2—Ménagées — Personnel.
3—Ils réunissent des robes rouges — Pour les employés.
4—Indéfini — Elle entoure les Madelinots — Attire l'attention.
5—Vient de la cause — Fleur très parfumée.
6—Vieux bison — Vient rapidement — Cardinal.
7—Prénom et nom de notre poète (1885-1953) — Pour égoutter.
8—Genre de grosse mouche — Roues.
9—Long fleuve — Une force à vaincre — Article.
10—Jumelles — Plante vénéneuse — Marqués de lignes.
11—Entrain — Sert à la contraception.
12—Ne peuvent créer.
13—Bons vivants — Etalent.
14—Très important mais peu dangereux aux échecs — Convient mieux à un fruit qu'à la nymphe — Marque le choix.
15—Initieront.

Solution du no 49

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
1	N	O	M	D	A	N	S	L	E	B	R	O	N	Z	E
2	A	R	A	I	G	N	E	E	■	R	E	V	E	■	T
3	B	A	R	R	E	■	M	U	T	I	N	E	R	I	E
4	A	T	T	E	N	T	E	■	O	S	T	■	V	A	N
5	B	O	I	S	E	■	L	E	N	O	R	M	A	N	D
6	■	I	N	■	S	A	L	I	■	N	E	■	T	■	R
7	C	R	E	D	I	T	E	R	A	S	■	B	I	S	E
8	O	E	■	V	E	R	S	E	R	■	T	R	O	P	■
9	R	■	R	I	■	O	■	■	B	U	R	I	N	A	S
10	S	E	■	I	■	C	R	O	U	T	E	S	■	T	E
11	E	M	P	I	R	I	O	N	S	■	F	E	M	U	R
12	L	U	E	■	■	T	B	■	T	E	L	S	■	L	I
13	E	■	R	A	S	E	S	■	E	T	E	■	F	E	E
14	T	I	L	L	E	■	O	R	■	E	■	R	I	■	U
15	■	M	A	I	S	O	N	A	U	X	P	H	L	O	X

Les cartes du Jour...

BÉLANGER & BÉLANGER
AVOCATS
5835, boul. Léger
suite 300
MONTRÉAL-NORD 323-9000

Serge Bourdua
Chirurgien Orthopédiste
Saint-Hyacinthe

PAUL G. UNTERBERG
PIERRE RICHARD MAINVILLE
Avocats
Unterberg, Boyer, Mainville
Bonin & Associés
1980 O. Sherbrooke Suite 700
Montréal Tél: 934-0841

HENRI VINET
NOTAIRE
3860, rue NOTRE-DAME
CHOMEDEY, LAVAL 681-2577

DUFOUR & CÔTÉ
Avocats
23 est, rue RACINE
Chicoutimi 549-8150

ALAIN BRABANT
AVOCAT
210 RUE ST-JACQUES
SUITE 200
MONTRÉAL, QUÉBEC, H2Y 1L9
TÉL: 288-5243

TÊTE D'AFFICHE INC.
COIFFURE
MANUCURE
HOMMES ET FEMMES
3465 côte-des-neiges
(coin sherbrooke)
10ième étage
(514) 931-0108

bouchard / viau / duhamel & cie
comptables agréés
guy bouchard, c.a.
paul viau, c.a.
paul duhamel, c.a.
59 rue st-jacques
montréal
(514) 284-1117

TIMBRES-POSTES
ETATS-UNIS CANADA
Collectionnez comme les experts le font, sans accumulation inutile.
Envoyez $1.00 (remboursable au premier achat) pour recevoir nos listes illustrées et vous procurer seulement les timbres qui vous manquent.
OMNIPHILA
(Dept. J.) C.P. 729
Station OUTREMONT
OUTREMONT H2V 4N9

5600 est, boul. Henri-Bourassa
Mtl, H1G 2T3 - Tél.: 325-4466
LAINE GRENIER QUEBEC ENR.
SPÉCIALITÉ: LAINE DU QUÉBEC
laines canadiennes et importées
2301 est, Fleury Tél.: 388-9154

TÉL. 376-1280
JACQUES POITRAS
YVES POITRAS
COURTIERS D'ASSURANCE AGRÉÉS
POITRAS, LARUE ET ASSOCIÉS INC.
7190, BOUL. ST-MICHEL
(BUREAU 101) MONTRÉAL, QUÉ.
H2A 2A5

Chartierville, 35 milles de Sherbrooke, montagnes Appalaches, 89 acres, 59 boisés — prêt à couper. Près des Connecticut Lakes le coeur de la chasse, la pêche, auto-neige, ski, etc... Ecrire à 7000 Okeechobee blvd, no 17, West Palm Beach, Fla. U.S.A. 33411

Célibataire 26 ans, 5' 4" 117 lbs, sportive, aimerait rencontrer homme sérieux entre 25 et 35 ans.
Écrire à: **Journal le Jour**
1435, Bleury,
Suite 801
Mtl H3A 2H7
Dossier: 11178

MATELAS
Toutes grandeurs, marques et qualité à prix d'escompte. Livraison immédiate. Lits queen size, King size, lits ronds ... etc ...
MANUFACTURIER MEUBLES NON PEINTS
Le plus grand choix au pays. Tout pour le foyer, cuisine, chambre, salon, antiquités, etc ...
207 Beaubien est, Montréal
276-9067
790 Atwater, Montréal
935-6716

LOUEZ UNE VOITURE
HOCHELAGA DRIVE YOURSELF
VOITURES NEUVES
ET COMPACTES AMERICAINES
2122 MASSON
524-6836

Lire Quinze c'est choisir plus



Qui est ce Louis dont les récits et les aventures se suivent et se ressemblent, et ne se ressemblent pas? Qui est-il s'il n'est, clairement et obscurément, le reflet, réel ou imaginé, de Thomas Pavel?

Thomas Pavel, né en 1941 à Bucarest, Roumanie, a fait des études doctorales en France et, depuis 1970, enseigne à l'Université d'Ottawa. Il a publié *Inflexions de voix* (Montréal, 1976) et *la Syntaxe narrative des tragédies de Corneille* (Paris et Ottawa, 1976). Il travaille actuellement à *Action et Signification*, une étude sur le théâtre de la Renaissance, et prépare un roman sur le "Pays des Sept Villes".

Vous pouvez vous procurer ce livre dans toutes les bonnes librairies ou en retournant le coupon ci-joint

Les Editions Quinze, 3465 Côte-des-Neiges, suite 50, Montréal, Québec H3H 1T7
Nom
Adresse
Ville Code postal
Ci-Joint: $7.20 ☐ Mandat ☐ Chèque
CHARGEX ☐ No
MASTERCHARGE ☐ No
Signature
LJ 13-1
Quinze

À Vendre:
Chevelle 1968, décapotable mécanique A-1, body refait à neuf, prix: **$600.00. Tél: 658-0574**

Duvernay, Split Level 8 app. sous-sol fini, garage, terrain clôturé, tentures et tapis inclus. $400.00 par mois.
Tél: 669-5173 ou 381-9059

COURS D'ESPAGNOL LE SOIR
Centro Cultural Hispanico 483 ouest, Sherbrooke, Mtl. 45 heures — $75.00 Groupes de 10 personnes. Communiquer **524-4779** (soir)

Laval — Maison de pierre 150 ans — 3 foyers — 8 pièces, chauffage électrique piscine une centaine d'arbres 30,000 pieds carré, excellente condition. **625-4437**

VOLVO 76 STATION, (1 AN) 20,000 milles, parfaite condition, **$4,500.00.**
Raison: Voiture fournie au travail.
Tél: 744-0617 (après 6 h)
A. Chauvel

À vendre:
Oldsmobile 68, très bon état **$500.00** motif départ.
Tél: 273-8794 appeler Adam.

Pour vos petites annonces
Lise Boulet
842-4821

design
illustration
bande dessinée
MICHEL FORREST
6455, 39ième avenue #3
Rosemont, Qué.
259-6735

le français, je le parle par ♥

L'ASSURANCE AUTO DU QUÉBEC

RÉPONSES

1 VÉHICULES COMMERCIAUX

2 VÉHICULES DE TRANSPORT EN VRAC

3 VÉHICULES DE PROMENADE

4 VÉHICULES DE TRANSPORTS ÉCOLIERS

5 VÉHICULES DE TAXI

6 VÉHICULES DE PROMENADE / LOCATION

7 VÉHICULES DE FERME

8 VÉHICULES DE TRANSPORT DE PERSONNES

9 VÉHICULES REMORQUES

10 VÉHICULES MOTOCYCLETTES ET CYCLOMOTEURS

11 VÉHICULES MOTONEIGES

À compter du 1er mars 1978, l'assurance auto du Québec entre en vigueur. Les propriétaires de véhicules automobiles contribuent à ce régime lors de l'achat ou du renouvellement de leur plaque d'immatriculation.

Dès maintenant, nous sommes en mesure de vous renseigner sur les modalités d'immatriculation et de contribution à l'assurance auto du Québec.

Si vous désirez recevoir, par le courrier, un dépliant spécifique à l'immatriculation de votre véhicule, cochez la case correspondant à la catégorie qui vous intéresse et postez le coupon-réponse à l'adresse suivante:

Cochez la case correspondante:

1☐	4☐	7☐	10☐
2☐	5☐	8☐	11☐
3☐	6☐	9☐	

NOM: _____

ADRESSE: _____

_____

VILLE: _____

TÉL: _____

RÉGIE DE L'ASSURANCE AUTOMOBILE DU QUÉBEC
RENSEIGNEMENTS

C.P. 6900
Sillery, Québec
G1T 2V4

LA PERSONNE, AVANT TOUTE CHOSE.

Régie de l'assurance automobile du Québec